



Bilan d'activités 2014



espaces
naturels
régionaux



Centre régional de
ressources génétiques
NORD-PAS DE CALAIS



I/ Le patrimoine fruitier

- I/1. Caractérisation, évaluation et gestion des collections* **6**
- I/2. Les vergers conservatoires hautes-tiges* **18**
- I/3. La création variétale et l'expérimentation* **21**
- I/4. Le partenariat avec les professionnels* **26**
- I/5. Les activités pédagogiques et les formations* **34**
- I/6. Le partenariat avec les collectivités locales* **36**
- I/7. L'animation de la mesure 222 du PDRH* **38**
- I/8. La coopération transfrontalière* **40**
- I/9. Les 30 ans du verger conservatoire régional* **40**

II/ Le patrimoine légumier et céréaliier

- II/1. État de la collection en 2014* **44**
- II/2. Évaluation et valorisation* **46**
- II/3. Rediffusion des semences ou plants* **48**
- II/4. L'animation des filières professionnelles* **50**
- II/5. Application de la mesure agro-environnementale* **53**
 - « *Préservation des ressources végétales menacées de disparition* » dans le Nord-Pas de Calais
 - II/6. La formation* **53**
 - II/7. Les céréales* **53**
- II/8. Actions de promotion et sensibilisation* **56**

III/ Le patrimoine animal

- III/1. La race bovine Rouge Flamande* **60**
- III/2. La race bovine Bleue du Nord* **67**
- III/3. La race ovine Boulonnaise* **70**
- III/4. Les races de chevaux de trait* **75**
 - III/4.1. Le cheval Boulonnais* **77**
 - III/4.2. Le cheval Trait du Nord* **79**
- III/5. Les races avicoles* **81**
- III/6. Les mesures agro-environnementales* **82**
pour la protection des races menacées
- III/7. Le Nord-Pas de Calais mis à l'honneur* **82**
en Pays de Loire et en Bretagne

Liste des abréviations 83

30 ans déjà...

L'année 2014 a de nouveau mobilisé toute l'équipe du CRRG et ses partenaires pour préserver et faire vivre notre patrimoine génétique régional.

« 30 ans déjà » : ces quelques mots résument la masse de travail accompli pour sauvegarder et valoriser nos races et variétés locales.

C'est en effet le 7 juin 2014 que l'association mouton Boulonnais fêtait ses 30 ans, rappelant qu'une race réputée disparue avait pu renaître grâce au dynamisme de tous ses acteurs.

C'est aussi le mois de juin que le CRRG a choisi pour évoquer la création du verger conservatoire en 1984 et saluer l'implication considérable de la commune de Villeneuve d'Ascq à nos côtés.

Au-delà des souvenirs 2014 fut aussi une année importante pour souligner le lien entre la nécessaire conservation du patrimoine et les développements économiques qui en assurent la pérennité.

C'est en juin 2014 que l'association « Novafruits » s'est structurée, avec le soutien du GABNOR, autour de 13 arboriculteurs « bios » motivés par la création variétale et la sélection participative, directement intéressés par les nouveautés que le CRRG et son partenaire le CRA-W de Gembloux peuvent proposer.

Dans le domaine animal la vie des filières s'est renforcée : après l'agneau Boulonnais qui poursuit sa progression et quelques expériences positives pour la commercialisation de jeunes chevaux, il faut signaler la naissance de deux initiatives prometteuses pour valoriser la viande bovine f a-mande.

Nous n'oublions pas non plus le public amateur et le grand public car ce travail de sauvegarde n'a d'intérêt que s'il concerne le plus grand nombre.

Le rapport d'activité du CRRG précise que l'offre de stages et formations pédagogiques s'est étoffée (grâce notamment à une convention avec le CNFPT), que de nombreuses collaborations se sont nouées avec les collectivités locales ainsi qu'avec la dynamique association des croqueurs de pommes.

Signalons encore que l'opération « Plantons le décor » a pour la première fois étendu son offre aux variétés légumières régionales.

Tous ces éléments sont encourageants car ils permettent à chacun de participer à la conservation de notre patrimoine régional et dans le même temps ils montrent la cohérence des outils élaborés par Enrx pour partager avec les habitants de la région l'envie de protéger et de goûter leur environnement et leur patrimoine.



Emmanuel CAU
président d'Espaces naturels régionaux
conseiller régional
vice-président
délégué à l'aménagement du territoire,
environnement et Plan climat



Visites des vergers conservatoires (Villeneuve d'Ascq, Fresnes-sur-Escaut, Le Quesnoy et Crémarest) pendant les 30 ans du verger conservatoire régional (juin 2014)



I/ Le patrimoine fruitier

Le contexte régional

Depuis les années 80, un travail considérable a été conduit par le CRRG pour rechercher, identifier et replanter les variétés fruitières cultivées sur le territoire régional.

Un patrimoine fruitier exceptionnel de par son importance et sa diversité a ainsi été sauvegardé et regroupé au sein de la collection. Cette dernière comprend actuellement plus de 1500 variétés anciennes de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers.

Grâce à l'implication de nombreuses collectivités locales, un dispositif conservatoire unique en France a été mis en place. Celui-ci s'organise autour d'un pôle central (implanté depuis 1984 à Villeneuve d'Ascq) auquel se trouvent associées deux autres parcelles d'évaluation (l'une de poiriers à Potelle-Le Quesnoy, l'autre de pruniers-cerisiers à Armbouts-Cappel) et un réseau de 5 vergers conservatoires hautes-tiges répartis sur les territoires des trois Parcs naturels régionaux.

Une pépinière de multiplication est également située à Villeneuve d'Ascq.

Le Verger conservatoire régional de Villeneuve d'Ascq a développé au fil des années différentes fonctions pour devenir un véritable outil technique dont bénéficie l'ensemble des habitants de la région, arboriculteurs professionnels engagés dans des démarches de qualité comme les amateurs intéressés par les variétés anciennes.

Les collaborations transfrontalières avec le Verger conservatoire de Wallonie géré par le Centre de recherches agronomiques (CRA-W) de Gembloux n'ont cessé de se renforcer ces dix dernières années. Elles irriguent dorénavant tous les champs de notre activité et sont devenues incontournables en terme de partage des connaissances, d'expertises et de création variétale : un gage pour une arboriculture plus respectueuse de l'environnement, intégrée dans une logique de développement durable.

I/1. Caractérisation, évaluation et gestion des collections

I/1.1. Les activités du verger conservatoire

Si l'essentiel des prospections a eu lieu de 1980 à 1990, la collection continue néanmoins de s'enrichir chaque année à partir d'apports effectués par des habitants qui signalent des variétés non encore connues, essentiellement dans le cadre des expositions fruitières.

Les introductions en collection se font toujours de la même façon :

- 1- prise de renseignements sur la variété elle-même en compagnie de l'informateur (caractérisation sommaire de la variété, état sanitaire de l'arbre, utilisation traditionnelle des fruits, etc...),
- 2- prélèvement des greffons sur le pied-mère d'origine ; l'opération peut se dérouler en hiver (janvier/février) en vue d'un greffage de printemps ou en août pour un écussonnage d'été,
- 3- conduite du scion fruitier pendant un an ou deux dans une pépinière dédiée (la pépinière Parsy),
- 4- arrachage du scion fruitier et transplantation en verger conservatoire.

Dès lors commence la caractérisation et l'évaluation agromique de la variété avant sa valorisation éventuelle, soit par une diffusion grand public (via le canal des pépiniéristes partenaires) soit par une introduction dans des vergers de production, soit encore par une exploitation au travers de programmes de croisement (hybridation).

Le pôle fruitier est un « poids lourd historique » du CRRG représentant plus de 50% du volume d'activité et occupant plus de la moitié de l'équipe salariée.

A - LA COLLECTION DE POMMIERS

Le pommier est l'espèce la plus fortement représentée dans la collection fruitière régionale car il constitue une espèce vivrière de base dont les fruits sont aptes à la longue conservation.

La pomme était, il n'y a pas encore si longtemps, le seul fruit disponible sur une longue période de l'année, utilisable à la fois pour les boissons et pour la table que ce soit en dessert ou en accompagnement des viandes.

Dans les deux parties extrêmes de la région Nord-Pas de Calais, on produisait et on consommait également du cidre.

Ceci explique la grande richesse de la collection de pommiers, forte de plus de 1300 entrées à l'issue des prospections et ramenée à 705 variétés après qu'un travail de rationalisation ait été effectué en 2005.

C'est le verger de Villeneuve d'Ascq qui héberge toute la collection de pommiers dans différentes parcelles dont la plus importante est la parcelle « Anne-Marie », d'une contenance d'un hectare environ, qui accueille depuis 2008 la collection rationalisée. Un doublon de la collection est planté en parcelle P3.

Projet de création d'un « verger paysager patrimonial », vitrine de la biodiversité régionale

De la parcelle historique dite « Parcelle P1 » plantée entre 1984 et 1992, il ne reste que 127 arbres. Si elle n'est plus utile en terme de conservation, sa valeur patrimoniale et pédagogique est très importante. **En automne 2014, le CRRG a ainsi décidé de garder le restant de la parcelle, en la restructurant dans les années à venir pour créer un « verger paysager patrimonial », vitrine de la biodiversité régionale, didactique, historique et paysager.**

L'année 2014 a été une année de production moyenne pour le pommier à Villeneuve d'Ascq. L'essentiel de la





L'ancienne parcelle de collection « P1 » va se transformer en verger paysager patrimonial à vocation pédagogique

récolte a servi à alimenter les expositions pomologiques et à faire du jus.

Entrées en collection

27 accessions, issues de prospections à l'été 2012 auprès de 15 informateurs, ont été plantées en parcelle P2 en avril 2014. Elles y seront étudiées puis seront conservées en parcelle « Anne-Marie » si elles s'avèrent originales. De nouvelles prospections ont également été faites l'été 2014 chez des personnes essentiellement rencontrées au cours des expositions fruitières de Wismes et de Ville-neuve d'Ascq.

35 variétés anciennes et locales de pommes et poires ont été repérées et fait l'objet d'une description sommaire de l'arbre et d'un prélèvement de

greffons pour être multipliées dans la pépinière du CRRG. Ces variétés proviennent de secteurs « orphelins » dans lesquels peu de prospections avaient été réalisées, notamment le pourtour d'Arras (Rivière, Haute Avesnes, Izel-les-Hameaux, Warlus) le Ternois et environs (Fortel-en-Artois, Maisnil) le Boulonnais et le Haut Pays d'Artois (Wirwignes, Inghem).

La prospection dans ce dernier secteur a été réalisée avec les techniciens du PNR CMO.

Ces variétés intégreront la collection régionale de Ville-neuve d'Ascq où elles seront caractérisées et évaluées.



Evaluation de la collection

Non traitée, la parcelle « Anne-Marie » permet d'étudier l'état sanitaire global des variétés ; elle a donc fait l'objet en 2014 de plusieurs notations permettant de bien connaître le comportement des variétés vis-à-vis des maladies ainsi que leurs caractéristiques agronomiques :

- notations des maladies (tavelure sur feuilles et sur fruits, oïdium le 2 juillet), et de l'état sanitaire global des arbres (qualité du feuillage le 5 août). **Ces notations sont fondamentales pour connaître la rusticité des variétés en l'absence de tout traitement** et permettre ainsi leur rediffusion avec discernement.
- notations de la floribondité et du potentiel de fructification.

En 2014, l'accent a été mis sur la notation des stades de floraison. Ce sont 14 passages (à raison de 3 passages par semaine) qui ont été effectués du 7 avril au 19 mai, à la fois dans la parcelle Anne-Marie mais aussi dans la parcelle doublon. Il est nécessaire de réaliser un suivi très rapproché des stades de floraison, et ce sur plusieurs années, afin de pouvoir classer les variétés selon leur stade de floraison.

Signalons que depuis 2012, l'évaluation des variétés de pommiers est également menée dans les vergers conservatoires hautes-tiges, ce qui permet d'observer les variétés dans des contextes pédo-climatiques différents et ainsi de consolider notre jugement.

Caractérisation des fruits

L'observation des fruits en été et en automne permet d'évaluer les dates de cueillette de chaque variété. Cette année, 8 passages ont eu lieu en parcelle P3 du 18 août au 14 octobre, précédés d'une notation fructification le 29 juillet.

21 accessions de pommes, repérées comme intéressantes les années précédentes mais non encore décrites, ont été cueillies pour être analysées au CRRG.

De plus, une sélection de 7 accessions a été cueillie et stockée dans « le petit frigo » du CRRG. Les fruits ont été goûtés régulièrement afin de déterminer la date optimale et maximale de consommation.

De nouvelles photographies de 33 accessions de pommes sur les arbres sont venues compléter la banque d'images.



Un panneau de présentation des variétés « emblématiques » dans la parcelle « Anne-Marie »



B - LA COLLECTION DE POIRIERS

Un peu d'histoire

La collection de poiriers est la 2^{ème} en importance, comptant près de 500 entrées depuis les premières prospections réalisées dès 1980.

Elle se divise en 2 catégories.

Des variétés dites « bourgeoises », connues et répertoriées dans les ouvrages pomologiques classiques.

Dans cette catégorie, les origines purement locales sont peu nombreuses, hormis quelques « anciennes gloires » comme :

- La Beurré Hardy, obtenue à Boulogne-sur-Mer en 1820.
- La Beurré Bachelier, obtenue à Cappelle Brouck avant 1845.
- La Fondante de Moulins-Lille, obtenue à Lille en 1858.
- La Beurré d'Eperlecques, obtenue à Eperlecques vers 1880.

Cette catégorie rassemble donc essentiellement des variétés d'obteneurs (belges en grande partie) datant des 18^{ème} et 19^{ème} siècles et cultivées traditionnellement en basse-tige et en formes palissées, dans les jardins et vergers historiques remarquables de la région Nord-Pas de Calais.

La 2^{ème} catégorie comprend les variétés dites « paysannes », certaines connues et décrites (comme la poire Saint-Mathieu, la poire de Livre, etc...), d'autres, les plus nombreuses, jamais décrites ni même citées par la littérature ancienne, souvent très locales, très confidentielles, parfois même connues dans une seule famille !

Les arbres de cette deuxième catégorie sont très différents des premiers (qui étaient en général greffés sur cognassier pour restreindre leur volume) : ce sont toujours des arbres de plein vent, cultivés dans des prairies pâturées par les bovins, mélangés çà et là avec les pommiers (c'est le cas typique de la poire grise Notre-Dame en Avesnois-Thiérache) ou parfois en plantations d'alignement monovariétales, comme la poire Saint-Mathieu dans le Pévèle et la région de Lille.

Il s'agit le plus souvent de poires à cuire, grande spécificité régionale qui, comme les pommes à cuire de longue conservation, constituaient un aliment de base de la population rurale avec parfois une commercialisation dans les centres urbains de la région.

Tous les terroirs fruitiers traditionnels du Nord-Pas de Calais possèdent des poires de ce type qui leur sont propres :

- La poire Saint-Mathieu est typique de la région qui va de la Scarpe à la Lys avec une présence plus marquée en Pévèle et en région de Lille.
- On retrouve la Capucine dans la région d'Ardres, Auldruicq, Eperlecques.
- La Frangipane et la Plouvier sont caractéristiques de la partie f amande.
- La poire grise Notre-Dame n'a que faiblement débordé de l'Avesnois pour gagner le Hainaut et plus rarement le Cambrésis.

Toutes ces poires sont d'une grande diversité, elles sont en général de gros calibre et utilisées dans des recettes particulières notamment la poire confite ou cuites au four pour accompagner les viandes.

Leur rusticité est en général à toute épreuve et il n'est pas rare de constater dans les anciens pré-vergers que les poiriers sont les derniers arbres qui ont résisté aux tempêtes et à la pression des animaux

Présentation de la collection régionale de poiriers

La collection de poiriers est présente sur deux sites, à Villeneuve d'Ascq et à Potelle (près de Le Quesnoy). Les deux parcelles sont complémentaires car leur mode de gestion est différent et permet de bien valoriser l'ensemble des caractères, à la fois de rusticité et de productivité.



La parcelle de Potelle

(plantée en 1988, d'une contenance de 1 ha).

Elle est des plus précieuses car elle permet d'observer en condition de non traitement depuis près de 20 ans les parasites qui s'y expriment en toute liberté, notamment :

- l'érinose (acarien spécifique du poirier),
- la cécidomyie des poirettes,
- la tavelure qui se manifeste à la fois sur les feuilles, les fruits et les rameaux,
- la rouille grillagée du poirier (maladie en très forte recrudescence dans les jardins et vergers particuliers non traités),
- l'agrilus ou bupreste du poirier.

En 2014, le verger de Potelle a fait l'objet d'un important chantier d'arrachage d'arbres morts et de replantation.

Le 10 mars 2014, 174 arbres de 132 accessions différentes ont été replantés afin de replacer dans ce verger la plupart des variétés de la collection rationalisée de poirier. En effet, de nombreuses accessions n'étaient plus présentes à Potelle, certaines ayant disparu suite à des attaques d'agrilus, d'autres suite à l'arrachage avant 2010 d'une ligne pour accueillir l'essai « agrilus ». Parmi les plantations, 5 variétés originales de poiriers ont été retrouvées lors de l'inventaire des poiriers remarquables de l'Avesnois.



Chantier d'arrachage et replantation à Potelle

La parcelle de Villeneuve d'Ascq

[parcelle 5] d'une contenance d'environ 1 ha.

Elle rassemble la plupart des variétés de la collection, en général en deux exemplaires. Les données relatives aux maladies sont peu pertinentes car la parcelle est traitée. En revanche la caractérisation agronomique trouve tout son sens.

L'année 2014 a été marquée par une forte production de poires à Villeneuve d'Ascq et assez bonne à Potelle.

Première tranche de plantation de nouvelle collection rationalisée de poiriers

L'année 2014 a été mise à profit pour créer une nouvelle collection rationalisée de poiriers comme cela avait été fait il y a près de 10 ans pour le pommier. En effet, suite à un travail approfondi de caractérisation et d'identification engagé depuis 10 ans, la collection de poires, avec au départ 490 entrées, a été ramenée à 390 variétés. De plus, le CRRG souhaite également introduire en collection 33 nouvelles accessions.

La création de la collection rationalisée se décline en 3 tranches de greffage et de plantation réparties sur 3 ans. Les accessions étant greffées sur cognassier avec un intermédiaire de greffe (la variété Beurré Hardy), c'est en réalité un travail de 5 ans (2012 à 2016) qui est nécessaire pour créer la nouvelle collection, hébergée dans la parcelle « Anne-Marie » et dans une parcelle double en P1.

La première tranche de plantation a eu lieu les 12 et 13 mars 2014, 135 variétés ont été plantées en parcelle Anne-Marie et en P1, avec un arbre par variété. La deuxième tranche de greffage comprenant 142 variétés a été effectuée les 4 et 5 mars 2014, les arbres seront plantés durant l'hiver 2014/2015 en parcelle « Anne-Marie ».

Pour la troisième tranche de greffage, 400 Cognassiers avaient été plantés en mars 2013 et écussonnés en août 2013 avec du Beurré Hardy (regreffage prévu en mars 2015).

En prévision d'arbres morts ou cassés lors de la troisième tranche de greffage, avec la même lo-



Etiquetage de la collection rationalisée de poiriers (parcelle « Anne-Marie »)



gique, d'autres cognassiers ont été plantés en mars 2014 et écussonnés en août 2014 (regreffage prévu en mars 2016).

Evaluation de la collection

Notations effectuées dans la parcelle de Potelle en 2014 :

- tavelure sur bois le 6 mars 2014,
- sensibilité à la tavelure sur feuilles et sur fruits, à l'éri-nose et qualité globale du feuillage (le 4 juillet),
- fructification [charge en fruits] (le 4 juillet).

Les données issues des observations de la parcelle de Potelle sont fondamentales pour la relance des variétés

car si les variétés présentent un bon comportement en conditions naturelles à Potelle, elles ont une aptitude à être diffusées sans crainte dans les vergers d'amateurs.

La parcelle P5 à Villeneuve d'Ascq a fait l'objet en 2014 des notations suivantes :

- floribondité et phénologie (8 passages du 24 mars au 22 avril), avec une attention particulière pour la floraison sur bois d'un an,

- fructification [charge en fruits] (le 24 juillet),
- observation des fruits au cours de 9 passages (du 16 août au 14 octobre).

Activités de caractérisation des poiriers

Les travaux de description et d'évaluation de la qualité organoleptique des fruits se sont poursuivis en 2014. 42 nouvelles accessions de poires ont été cueillies en parcelle 5 pour faire l'objet d'analyses complètes.

Identif cation des variétés

Une journée pomologique a été organisée le 3 décembre 2014 avec le CRA-W de Gembloux. Côté français, ce sont 54 accessions de poirier qui ont été passées au crible. 19 d'entre elles correspondaient parfaitement à une description trouvée dans un ouvrage (et parfois à une lithographie), et se sont ainsi vu attribuer un nom pomologique.

A titre d'exemple, l'accession « Inconnue de Potelle » (code d'introduction Jll 1) s'est vu attribuer le nom pomologique de « Gieser Wildemans », correspondant à la description de la référence néerlandaise « Nederlandse Fruitsoorten ». Cette variété est une poire à cuire très répandue aux Pays-Bas.

Connaissance de la conservation des poires

Afin de donner aux utilisateurs les informations les plus justes sur la conservation des variétés, un essai mené en 2013 a été reconduit une deuxième année en 2014. Une sélection de 84 variétés a été cueillie et stockée dans le « petit frigo » du CRRG, se rapprochant des conditions de stockage des fruits dans une cave.

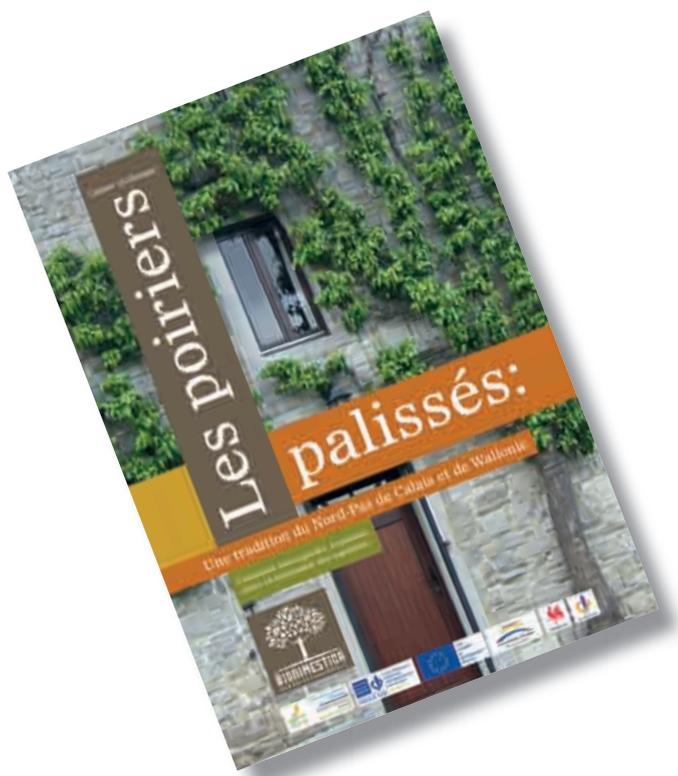
Toutes les 2 à 3 semaines, les fruits ont été goûtés afin de déterminer la date optimale et maximale de consommation, et les maladies se développant sur les fruits au cours de leur conservation ont été observées. L'essai se poursuivra au début de l'année 2015 pour les poires de longue conservation.

Valorisation du travail d'évaluation et de caractérisation

Un travail de synthèse a été finalisé au premier semestre 2014 sur 33 variétés de poiriers adaptées à la culture en formes palissées afin de rédiger des



fiches variétales pour la publication de la brochure transfrontalière sur les poiriers palissés.



Les poiriers palissés : une publication transfrontalière technique et pomologique réalisée par le CRRG et le CRA de Gembloux

C - LES FRUITS À NOYAUX

La collection de cerisiers compte 170 accessions, la collection de pruniers 170 également. Le CRRG conserve aussi 12 accessions de pêchers et une d'abricotier.

Le prunier et le cerisier sont présents dans la parcelle d'Armbouts-Cappel, plantée à partir de 1988 sur une superficie d'1,7 ha (terrains appartenant à la Communauté Urbaine de Dunkerque).

La collection d'Armbouts-Cappel garde tout son intérêt : les arbres sont conduits sans aucun traitement et ils fournissent encore du bois de greffe pour les différents besoins (regreffage de la parcelle de cerisiers au bord du lac du Héron, fourniture en greffons des pépiniéristes partenaires).

Le prunier et le cerisier sont également présents à Villeneuve d'Ascq :

- La parcelle 5 pour le prunier (environ 0,7 ha),*
- La parcelle 6, dite « bord du lac » pour les cerisiers (environ 1 ha), ainsi que la haie de clôture autour du verger de Villeneuve d'Ascq.*

Cerisiers

A Villeneuve d'Ascq, la floribondité et la phénologie ont été observées dans la parcelle du lac et dans la haie de cerisiers lors de 8 passages, du 1 au 22 avril 2014. Les fruits ont été observés à Armbouts-Cappel lors de 3 passages (3 au 17 juin 2014) et à Villeneuve d'Ascq lors de 5 passages (du 28 mai au 25 juin 2014). 7 accessions ont été cueillies et décrites.

Pruniers

A Villeneuve d'Ascq, la floribondité et la phénologie ont été observées lors de 8 passages du 13 mars au 7 avril 2014. Les fruits ont été observés lors de 4 passages du 13 au 11 septembre.



Pêchers

Les 12 accessions de pêchers sont actuellement regroupées en parcelle 5 à Villeneuve d'Ascq.

La floribondité et la phénologie ont été observées en parcelle P5 lors de 5 passages du 20 mars au 4 avril 2014, la cloque du pêcher le 16 mai 2014, la fructification le 9 juillet. Les fruits ont été observés lors de 6 passages du 9 juillet au 11 septembre 2014. 4 accessions ont été cueillies, analysées et décrites.

D - LES VIGNES

La collection de vignes compte une trentaine d'accessions entrées à l'issue de prospections réalisées au cours des années 1993-1996. Une remultiplication de la collection avait été lancée en 2011 grâce à un partenariat avec le CRA-W de Gembloux, 25 ceps de vigne (1 plant par accession) ont été replantés en parcelle P2 en 2013 et l'observation a commencé en 2014.



Peu connue mais bien suivie, la collection de vignes à Villeneuve d'Ascq



I/1.2. Gestion technique du verger conservatoire, de la pépinière et du parc à bois

A - Le verger de Villeneuve d'Ascq

- Protection phytosanitaire

Après une phase de conversion démarrée en 2009, le verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq bénéficie de la certification officielle AB depuis la récolte 2013.

La visite de contrôle de l'organisme certificateur Ecocert a eu lieu le vendredi 4 juillet 2014.

- Taille, plantation

Comme les années précédentes, le verger est totalement géré par l'équipe technique qui effectue les travaux de taille, plantation, palissage, arrachage éventuellement.

- Prélèvement de greffons

La cueillette et la préparation des greffons, à destination des pépiniéristes partenaires et des particuliers, ont occupé une grande partie du temps de l'équipe technique à 2 périodes : janvier 2014 et août 2014.

- Gestion de la récolte et destination des fruits

Les fruits récoltés ont été principalement destinés à trois utilisations :

- les analyses organoleptiques et descriptions morphologiques,
- l'essai de conservation de variétés de poires,
- l'étude pomologique et l'identification variétale (journée pomologique à Gembloux le 3 décembre),
- les expositions pomologiques :
 - Fête du Lait à Le Quesnoy le 21 septembre 2014.
 - Fête de la pomme à Wismes (62), (réalisée en alternance avec Pomexpo depuis 1984) les 1^{er} et 2 novembre 2014.

Les excédents de fruits sont transformés en jus de pommes et de pomme-poires (3500 bouteilles produites en 2014).

5ème édition de l'opération « cueillette solidaire » au Verger conservatoire :

La cueillette solidaire (avec le relais du Centre communal d'action sociale de la commune de Villeneuve d'Ascq) a eu lieu le mercredi 8 octobre 2014. 30 personnes des associations Restos du cœur, Secours Populaire, Annapes entraide, Cosette, ARPET et du Centre social du Breucq sont venues récolter des pommes dans le verger de Villeneuve d'Ascq.

2800 bouteilles de jus de pommes ont été données au Centre communal d'action sociale de Villeneuve d'Ascq pour être distribuées auprès des différentes associations.

B - La parcelle de poiriers à Potelle

La parcelle ne reçoit aucun traitement ni désherbage chimique depuis plus de 20 ans.

L'entretien était réalisé autrefois par une entreprise prestataire qui effectuait la tonte et le désherbage au pied des arbres à l'aide d'un rotofil, puis une expérience associant les chevaux Trait du Nord a été menée en 2011 et 2012.

Depuis 2013, une convention a été signée entre le CRRG et le Lycée agricole du Quesnoy, propriétaire de la parcelle, afin qu'elle soit entretenue par pâturage avec des moutons de race Shropshire, à l'instar de l'expérience acquise à Armbouts-Cappel depuis 2009. Les moutons sont arrivés en deux étapes : quatre femelles en juillet 2013 (origine Fillatre - Macey - 50) et un mâle en novembre 2013 (origine Dancoisne - Voyennes - 80).

Afin d'accueillir dans des conditions optimales la petite troupe de moutons, la clôture de la parcelle avait été totalement revue en 2013.



Le lycée agricole de Le Quesnoy assure la gestion sanitaire et technique du troupeau, les animaux et leurs produits devenant sa propriété. Le but de l'opération est de réduire significativement les frais d'entretien de la parcelle et de constituer une nouvelle référence pour ce mode de gestion écologique.

L'expérience étant concluante, le lycée agricole a acheté en début d'année 2014, 4 brebis et un bélier pour faire pâturer ses espaces verts autour des salles de classe.

Dès 2015 le lycée souhaite commercialiser les animaux aux particuliers et professionnels, arboriculteurs, pépiniéristes intéressés par les caractéristiques de cette race.

Dans le verger, le bilan de l'année 2014 est satisfaisant puisque les frais d'entretien ont été plus que réduits, un seul passage d'engin a été nécessaire uniquement pour broyer les bois de taille.

Un bémol est toutefois à signaler puisque quelques dégâts (rognages d'écorces) ont pu être constatés durant le mois de janvier 2014. Ce problème a été rapidement corrigé par l'apport de minéraux aux animaux et plus aucun dégât n'est apparu par la suite.

Les autres travaux d'entretien du verger sont pris en charge directement par l'équipe technique du CRRG. En 2014 un gros travail de restauration de la parcelle a permis d'arracher l'intégralité des arbres morts ou dépérissants et d'en replanter plus d'une centaine.

Les travaux classiques de cueillette de greffons et d'observations maladies/ ravageurs y ont été réalisés comme chaque année.

C - Le verger d'Armbouts-Cappel

Comme la parcelle de Potelle, celle d'Armbouts-Cappel ne reçoit ni engrais ni intrant chimique ou organique de quelque nature que ce soit.

L'entretien de l'herbe est réalisé depuis juin 2009 par un pâturage extensif à l'aide d'un troupeau de brebis Shropshire, expérience lancée par le CRRG en partenariat avec la CUD et l'Association « Berger de Flandre ».



Grâce à l'écopâturage le verger d'Armbouts-Cappel n'est plus tondu depuis 3 ans

Les résultats sont encourageants : grâce à la présence des brebis Shropshire, l'enherbement s'est graduellement réduit à tel point qu'aucune tonte n'a été nécessaire en 2013 et en 2014.

Tout comme la parcelle de Potelle, ce verger a été entièrement restauré en 2014 avec l'arrachage des arbres morts ou dépérissants et les variétés en doublon. Quelques arbres ont également été plantés. Ce gros travail a été réalisé en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque qui a mis à disposition du CRRG du matériel (pelleteuse avec chauffeur) et des agents techniques pour la taille et le broyage des branches.



D - La pépinière de Villeneuve d'Ascq (ou pépinière « Parsy »)

Elle se divise en 3 parties : deux pépinières de jeunes arbres destinés à alimenter les collections et une pépinière d'hybrides de poiriers et de pommiers.

Les deux blocs de jeunes arbres destinés à la collection

Plantés sur deux parcelles en partenariat avec un agriculteur de Villeneuve d'Ascq qui effectue la préparation du sol, les deux blocs de pépinière alimentent la majorité des plantations de la collection fruitière.

En 2014 les deux pépinières représentaient 0,57 ha (19 lignes de pépinière).

Dans le premier bloc (0,23 ha, 11 lignes) :

- Une première série de 400 cognassiers destinés au greffage de la collection rationalisée de poiriers (deux lignes).

Ce bloc a permis le greffage les 4 et 5 mars 2014 d'une deuxième série de 142 variétés de poiriers (2 arbres par variété) pour la collection rationalisée. Les porte-greffes avaient tout d'abord été écussonnés en août 2012 avec la variété Beurré Hardy utilisé comme intermédiaire (car de nombreuses variétés de poiriers, en particulier les variétés traditionnelles de hautes-tiges sont incompatibles avec le porte-greffe cognassier).

- Une ligne d'hybrides élites de poiriers greffés sur Cognassier EMC de Provence destinés au verger de Villeneuve d'Ascq (parcelle P2 bis) et au CRA-W de Gembloux.

- Une ligne de variétés de poiriers destinées au verger historique de Tourcoing (écussonnage 2013).

- Quatre lignes de variétés anciennes de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers, destinées aux vergers de Villeneuve d'Ascq, Potelle, Armbouts-Cappel et au parc à bois d'Ormeignies.

Ces 8 premières lignes avaient été arrachées et jaugées les 9, 10 et 11 décembre 2013 en vue des plantations durant l'hiver 2013-2014.

Trois lignes de 400 cognassiers destinés à une troisième série de greffage de la collection rationalisée de poiriers au printemps 2015, écussonnés en 2013 avec du Beurré Hardy.

En 2015, seules ces 3 lignes resteront en place dans ce bloc.

Nouveau bloc de pépinière (0,34 ha, 8 lignes) :

- Deux lignes de 400 cognassiers, écussonnés le 14 août 2014 avec du Beurré Hardy, qui seront greffés au printemps 2016 et serviront à :

- une dernière série de greffage au printemps 2016 de la collection rationalisée de poiriers (rattrapage des arbres morts et des greffages non réussis),

- la création d'une parcelle expérimentale préprofessionnelle en poirier sur porte-greffe faible.

- Une ligne de porte-greffes Farold, destinés à la création d'une parcelle expérimentale préprofessionnelle en poirier sur porte-greffe semi-vigoureux.

- Trois lignes comprenant des porte-greffes M9 et des porte-greffes BA29 pour des greffages au printemps 2015.

- Deux lignes de porte-greffes de l'association des Croqueurs de Pommes du Nord-Pas de Calais (surplus des commandes groupées de porte-greffes).

Les travaux de la pépinière (hormis la préparation du sol, effectuée par l'agriculteur) sont totalement réalisés par l'équipe technique du CRRG :

- plantation des porte-greffes (mars 2014) et arrachage des scions (décembre 2014),

- greffage et écussonnage (mars et août 2014),

- binage à la main (6 à 8 passages par an),

- travail du sol avec rotavator ou vibroculteur (4 à 5 passages par an),

- rabattage, attachage, tuteurage à l'aide de bambous, désongletage (travaux spécifiques de conduite de scions fruitiers) en fonction des besoins,

- palissage sur fils si nécessaire.

A noter que les binages ont été systématiquement réalisés en 2014 avec l'aide des adhérents de l'association des Croqueurs de Pommes du Nord-Pas de Calais.

La pépinière d'hybrides

Le troisième bloc de la pépinière, d'une superficie de 0.78 ha, est consacré à l'observation des hybrides de poiriers (12 lignes anciennes et 9 nouvelles lignes) et de de pommiers (5 lignes). Ces travaux, réalisés dans le cadre du programme Interreg en partenariat avec le CRA-W de Gembloux, sont détaillés dans la partie I/3 consacrée à la création variétale.

Dans ce bloc, 9 nouvelles lignes d'hybrides de poiriers ont été plantées sur bâche plastique les 20, 24 et 25 mars 2014, soit 1246 plants de 27 croisements différents. Ces derniers ont été élevés au CRA-W de Gembloux suite aux croisements réalisés en commun par les deux partenaires.



Un partenariat actif avec les Croqueurs de pommes

E - Le parc à bois d'Ormeignies

Dans le cadre du projet Interreg Biodimestica, et afin de fournir du bois de greffe de qualité à leurs partenaires (pépiniéristes, demandes des particuliers dans le cadre de l'opération « Autour du verger », demandes de villes), le CRRG et le CRA-W de Gembloux ont choisi de constituer un parc à bois au Centre d'Essais Horticole de Wallonie (CEHW), organisme spécialisé dans le domaine.

Dans ce même souci de fournir aux pépiniéristes du bois de greffe de qualité supérieure, les partenaires ont également décidé d'implanter dans leur parc à bois des pieds-mères de variétés indemnes de virus (le CRA-W de Gembloux réalise l'assainissement viral de certaines variétés qui y seront implantées).

Les premières plantations des pieds-mères du CRRG remontent à 2007 et chaque année des compléments de plantation ont été réalisés.

Durant l'hiver 2014-2015, le CRRG a terminé l'implantation dans le parc à bois d'Ormeignies de l'ensemble des variétés diffusées auprès des pépiniéristes et des particuliers. Près de 700 pieds-mères à greffons sont désormais dans le parc à bois.

Ce sont ainsi 118 pommiers, 46 poiriers, 41 pruniers et 26 cerisiers qui ont été arrachés de la pépinière Parsy en décembre 2014 et qui seront plantés début 2015 par l'équipe du CRRG pour compléter le parc à bois existant. Le CEHW avait pris en charge la préparation du sol et le tuteurage durant l'été et l'automne 2014.

Les plantations à venir seront destinées soit à remplacer des arbres morts, soit à la relance de nouvelles variétés fruitières dans le cadre de l'évolution des listes de l'opération PLD.

Authentification des variétés

4 visites d'expertise pomologique sur les arbres ayant fructifié ont été réalisées les 16 juin (cerisiers), 5, 13 et 20 août 2014 (pruniers, poiriers, pommiers) afin de contrôler l'authenticité variétale des arbres porte-greffons.

Prélèvement des greffons

Le parc à bois d'Ormeignies est désormais le principal pourvoyeur de greffons avec ses 254 pieds-mères authentifiés.

Toutefois, des arbres disséminés dans les différentes parcelles du verger conservatoire à Armbouts-Cappel et à Villeneuve d'Ascq servent toujours de pieds-mères pour les variétés non encore authentifiées à Ormeignies.

Même s'il présente l'inconvénient de l'éloignement géographique, le parc à bois procure de nombreux avantages :

- tous les pieds-mères sont réunis sur un même site,
- le bois de greffe produit est de qualité,
- le suivi sanitaire (qui impose une cadence de traitements très serrée) est réalisé dans de bonnes conditions par un partenaire spécialisé dans ce domaine.

En 2014, les techniciens du CEHW ont assuré la taille des pieds-mères authentifiés sur lesquels les greffons sont prélevés. L'équipe technique du CRRG assure quant à elle la taille des pieds-mères non encore authentifiés.



*Dense et producteur de bois de greffe de qualité :
le parc à bois d'Ormeignies*



I/2. Les vergers conservatoires hautes-tiges

Si le verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq (avec les parcelles périphériques de Potelle et Armabouts-Cappel) constitue la colonne vertébrale du dispositif conservatoire régional, il est apparu pertinent après 20 ans de conservation, compte tenu de l'intérêt manifesté par les habitants et les collectivités locales, de restituer une partie des collections aux grands territoires fruitiers de la région par le biais des Parcs naturels régionaux (PNR), mais aussi aujourd'hui par d'autres collectivités. Par ailleurs une action spécifique a été conduite pour disséminer la collection de poiriers (L'opération Adoptez un poirier).

I/2.1. Présentation du dispositif

Le concept reproduit le système traditionnel du verger de plein vent pâturé par les bovins, si possible issus de races locales. Celui-ci a prouvé son efficacité en terme de durabilité et de coûts d'entretien réduits. C'est ainsi que dès 2005 germaient deux projets associant le CRRG et les PNR.

- Le verger conservatoire de Fresnes sur Escaut, (greffage des arbres 04/2005, plantation 12/2005 de 80 arbres sur une superficie d'un ha environ) projet échafaudé par le PNR Scarpe-Escaut et géré par la Commune de Fresnes sur Escaut.

- Le verger du Quesnoy, (greffage 04/2006, plantation 12/2006) projet de très grande envergure accueillant sur une superficie de 4,6 ha 311 pommiers hautes-tiges représentant 279 variétés de pommes différentes.

A noter que cette parcelle est pâturée depuis 2010 par des bovins de race Bleue du Nord appartenant au lycée agricole de Le Quesnoy.

- Le verger conservatoire de Maubeuge a suivi d'un an le projet du Quesnoy et assure le complément de la collection conservatoire avesnoise avec 195 arbres rassemblés sur 3 ha.



- Le verger de Crémarest, planté lui aussi en 2007 rassemble 224 arbres sur deux parcelles représentant au total 3,8 ha.

- Nouveau né en 2013, le verger conservatoire de Mons-en-Pévèle rassemble 29 variétés représentatives de la diversité fruitière du Pévèle sur 1 ha. Il est pâturé par des bovins de race f amande appartenant à l'Institut de Genech.

Ces cinq vergers, créés en partenariat avec les PNR et les collectivités du Nord-Pas de Calais, ont tous une spécialisation sur le plan de la richesse variétale afin d'éviter les redondances et la perte d'énergie :

- Le verger de Fresnes sur Escaut représente la diversité fruitière traditionnelle de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut : 10 variétés de cerisiers, 5 variétés de pruniers, 40 variétés de pommiers, 25 variétés de poiriers (notamment les poires à cuire de cette région).

- Le verger du Quesnoy est spécialisé dans les pommes de l'Avesnois-Thiérache, dans toute leur diversité : à croquer, à cuire, à cidre, à la fois des pommes d'été et des pommes de très longue conservation comme la « Marais » ou la « Gosselet » qui avaient la réputation de se conserver d'une année sur l'autre.

- Dans le verger de Maubeuge, on retrouve toutes les autres espèces et variétés de l'Avesnois-Thiérache : 74 variétés de poiriers (dont la totalité des poires à cuire de l'Avesnois-Thiérache), 61 variétés de pruniers, dont la célèbre prune de Floyon, 60 variétés de cerisiers, dont les cerises de Jolimetz et de preux au Bois.

- Le verger de Crémarest rassemble toute la collection de pommes et poires du Boulonnais et Hauts-Pays : 161 variétés de pommiers et 63 variétés de poiriers. Une partie de cette collection est dupliquée dans les deux parcelles de Baincthun et de Condette, projets réalisés en partenariat avec l'Office National des Forêts et un éleveur de bovins f amands (M. Bodin à Samer) qui assure l'entretien par pâturage extensif.



Le verger conservatoire haute-tige de Crémarest : une belle collection, un site magique



- *Le verger de Mons-en-Pévèle rassemble la collection fruitière du Pévèle, particulièrement connue pour ses poires (comme la Saint-Mathieu, la Belle de Moncheaux, la Certeau ou l'Egosillarde) : 14 variétés de poiriers, 5 de pruniers, 5 de cerisiers et 5 de pommiers.*

Tous ces vergers plantés de 2005 à 2013 nécessitent une conduite exemplaire et cohérente, c'est pourquoi le CRRG en assure chaque hiver la taille (sauf la parcelle de Fresnes suivie par l'équipe technique du PNR) afin de promouvoir une conduite en axe central et de donner à ces parcelles un caractère d'exemplarité.

Car ce réseau s'inscrit dans une logique conservatoire et de développement durable avec des vergers ne nécessitant pas de traitements, des arbres ayant vocation à vivre centenaires, des sites dans lesquels est privilégié comme système d'entretien le pâturage extensif de préférence avec des bovins de race locale et qui serviront de cadre à des activités démonstratives ou pédagogiques.

Notations à Crémarest et au Quesnoy en août 2014

Ces vergers servent également à noter le comportement des arbres dans leur milieu d'origine et ceci complète utilement les observations villeneuvoises, car l'expérience a souvent montré que certaines variétés très liées à leur contexte pédo-climatique particulier pouvaient être pénalisées à Villeneuve d'Ascq, soit parce que trop « continentales » ou à l'inverse trop « maritimes ».

Depuis 2012, des notations « qualité du feuillage » sont réalisées durant le mois d'août dans les parcelles de pommier de Crémarest et du Quesnoy, notations extrêmement précieuses pour argumenter l'évolution des listes des opérations PLD et ADV.

Afin d'avoir une variété « témoin » indispensable pour relativiser les données de notations, le CRRG a surgreffé en 2014 un pommier de la parcelle du Quesnoy avec la variété Golden, clone particulièrement sensible à de nombreux agents pathogènes (notamment la tavelure).

	Nombre d'arbres total	Nombre de variétés			
		Pommier	Poirier	Cerisier	Prunier
Verger de Crémarest (pommier)	161	161			
Verger de Crémarest (poirier)	63		63		
Verger de Fresnes sur Escaut	80	40	25	10	5
Verger de Maubeuge	195		74	60	61
Verger de le Quesnoy	311	279			
Verger de Mons-en-Pévèle	29	5	14	5	5
TOTAUX	839	485	176	75	71

Répartition des variétés dans les vergers conservatoires hautes-tiges

Travaux réalisés en 2014 :

- Taille de formation,
- Suivi phytosanitaire,
- Prélèvements de greffons pour greffage des arbres morts,
- Suivi et réparation des protections contre les bovins (refixation des planchettes, mise en place des protections lapins),
- Replantation des arbres morts.

I/2.2. Les vergers « vitrines » Plantons le Décor (PLD)

Sur le même principe que le premier verger vitrine PLD planté en 2013 sur le site du Bois des Forts à Coudekerque, à l'initiative de la Communauté urbaine de Dunkerque, **un second verger vitrine a été installé en 2014 à Noyelles sur Escaut. Celui-ci a totalement été pris en charge par la commune et le syndicat mixte du pays Cambrésis** (plan de financement, travaux préparatoires, commande et suivi de greffage chez le pépiniériste retenu, plantation des arbres, mise en place des protections et tuteurage).

Ce verger a été aménagé pour présenter les variétés locales ainsi que les diverses formes fruitières proposées dans le cadre de l'opération PLD. Des panneaux présentant les variétés ponctuent les plantations et les chemins piétonniers.

Il servira de support de formation sur la taille fruitière à destination des agents techniques et des habitants du Cambrésis et du Catésis.



I/3. La création variétale et l'expérimentation

Au-delà de sa fonction conservatoire et de la nécessaire caractérisation des variétés, le CRRG travaille depuis plus de 20 ans à l'amélioration génétique au travers de plusieurs programmes de croisement qu'il a menés, en interne ainsi qu'avec ses partenaires l'INRA et le CRA-W de Gembloux.

Les variétés nouvellement créées doivent faire l'objet d'une sélection rigoureuse sur les critères de rusticité et productivité, d'où la nécessité de disposer de parcelles vouées spécialement à l'observation et à l'expérimentation.

Depuis quelques années l'expérimentation s'est par ailleurs étendue à la conduite en axe central des arbres fruitiers de plein vent afin de produire des tiges solides remarquables par leur longévité. Ce dernier volet concerne plus particulièrement le monde de la pépinière.

I/3.1. Le programme de création variétale du poirier

Le CRRG et le CRA-W de Gembloux mènent depuis 2003 un programme transfrontalier de création variétale en poirier. L'objectif est d'amener une diversification dans la gamme variétale en recherchant des formes et des couleurs originales ainsi que des bons niveaux de tolérance à la tavelure et aux autres parasites.

Les deux partenaires se répartissent le travail de la façon suivante : Le CRA-W de Gembloux effectue les croisements (à partir des géniteurs et des pollens choisis par les 2 centres), les semis de pépins, les inoculations en serre (destinées à éliminer les individus les plus sensibles). Le CRRG prend en charge l'observation des jeunes arbres et leur sélection dans la pépinière de Villeneuve d'Ascq où ils ont été plantés sur bâche plastique.

Les élites sélectionnés sont ensuite greffés sur cognassier EMC de Provence sans intermédiaire pour y être plantés en 3 exemplaires dans des vergers

non traités contre les maladies. Les meilleurs des élites, les « super-élites », seront dans le futur évalués à Gembloux et à Villeneuve d'Ascq dans les nouvelles Parcelles Pré-professionnelles (PEP) Poirs ainsi que dans les vergers des producteurs de l'association Novafruits (voir paragraphe I/4.3).



La pépinière PARSY contient 2 750 poiriers hybrides plantés en haute densité et non traités



Les premières poires élités issues des croisements 2003, 2004 et 2005

1 500 hybrides de poiriers correspondant à 117 croisements (issus de 4 campagnes de croisements de 2003 à 2006) sont présents en pépinière à Parsy.

2014 a constitué la sixième année d'observation - sélection des plants. Pour les croisements les plus anciens (2003, 2004 et 2005), les plants les plus sensibles aux maladies (tavelure) ont été éliminés aux printemps 2011 et 2013.

Bilan du programme transfrontalier de création variétale « poires »

Année de croisements	Nombre de croisements	Nombre de fleurs pollinisées	Nombre de pépins récoltés	Nombre de plants en pépinière Parsy	Date de plantation en pépinière Parsy
Pollinisations ouvertes 2003	12			200	Décembre 2005 - ligne 8
Croisements 2004	26	6400	3700	600	Décembre 2006 - lignes 3 à 7
Croisements 2005	33	9400	300	200	Décembre 2007 - lignes 1, 2 et début de 3
Croisements 2006	46	15000	900	500	Avril 2009 - lignes 9 à 12
Croisements 2009	30	5000	2250	1250	Mars 2014 - 9 nouvelles lignes
TOTAL	147	35800	7150	2750	21 lignes en pépinière Parsy



11 premières nouvelles variétés de poires « élites » ont été repérées en 2012, provenant des croisements 2003 et 2004, alliant une bonne résistance aux maladies et une bonne qualité du fruit. Ces poires élites écussonnées en août 2013 sur cognassier EMC de Provence ont été plantées durant l'hiver 2014-2015 dans une parcelle ne recevant pas de traitement fongicide, à Villeneuve d'Ascq (parcelle P2bis) et à Gembloux.

Les notations ont porté en 2014 sur :

- la tavelure sur bois (11, 13 et 14 mars),
- l'intensité de floraison et la phénologie (le 14 et 15 avril),
- la fructification (le 8 août),
- l'observation des fruits lors de 4 passages du 27 août au 19 septembre 2014. A souligner que l'observation des hybrides le 27 août 2014 a été réalisée par une équipe mixte rassemblant les techniciens du CRA-W de Gembloux et du CRRG.

95 variétés de poires ont été cueillies et stockées au petit frigo. Leur maturité a été suivie et leur qualité gustative évaluée.

7 nouvelles variétés de poires « élites » ont été repérées en 2014, jugées intéressantes sur le plan gustatif. Ces poires élites seront écussonnées en été 2015 sur cognassier EMC de Provence.

Une nouvelle série de croisements

1246 nouveaux hybrides issus de 30 croisements réalisés en 2009 ont été plantés sur bâches plastiques les 20, 24 et 25 mars 2014.

1/3.2. Le programme de création variétale du pommier

Des nouvelles variétés évaluées chez les professionnels issues des anciens programmes d'hybridation du CRRG

Le CRRG a mené ses premiers programmes de création variétale en pommiers à couteau et à cidre, en réalisant 335 croisements de 1993 à 1999. Il a collaboré également avec l'INRA d'Angers pour un programme de création variétale de pommes à couteau, avec 6 croisements réalisés. Les meilleurs hybrides sont aujourd'hui évalués à la fois dans les Parcelles Expérimentales Préprofessionnelles de Villeneuve d'Ascq et de Gembloux, chez deux producteurs cidricoles et chez un producteurs de pommes à couteau (voir action 1/4. Les actions partenariales avec les professionnels). Les variétés élites de ces programmes sont également conservées dans la parcelle P2 non traitée en fongicide.

Nouveau programme d'hybridation CRRG / CRA-W de Gembloux

Depuis 2009, en collaboration avec le CRA-W de Gembloux, le CRRG mène de nouveaux programmes de création variétale en pommiers à couteau. Le partage des tâches entre les deux partenaires est le même que pour le programme poirier.

- Un programme débuté en 2009 vise à créer, à partir du patrimoine fruitier transfrontalier, des nouvelles variétés précoces de pommes peu sensibles aux maladies. Les arboriculteurs du Nord-Pas de Calais qui font très souvent de la vente directe sont en effet demandeurs de variétés de pomme de table de maturité précoce, très goûteuses et peu sensibles aux maladies. Les semis de pépins issus de 11 croisements datant de 2009 ont été réalisés en 2014.

- Un programme d'amélioration variétale de « deuxième génération » utilise les hybrides du CRA-W et du CRRG de « première génération » comme géniteurs. Les croisements datent de 2009 (13 croisements), 2013 (5) et 2014 (8). Les plants issus de 11 croisements 2009 ont été plantés en pépinière à



Villeneuve d'Ascq. Les semis de pépins issus de 2 autres croisements ont été réalisés en 2014.

- Un programme de co-obtention avec un producteur : les croisements ont été faits par le producteur avec l'appui technique du CRRG et du CRA-W de Gembloux dans son verger en 2009. Les 407 semis issus de 4 croisements ont été plantés en hiver 2011-2012 et sont évalués chez ce producteur.

Bilan du Programme transfrontalier de création variétale « pommes »

En 2014, pour le programme d'amélioration variétale de « deuxième génération » :

- 8 nouveaux croisements ont été réalisés par le CRRG, 2257 pépins obtenus.

- Les pépins issus de 2 croisements 2009 ont été semés en 2014 par le CRA-W, et les pépins des 5 croisements 2013 et d'un croisement 2014 seront semés en hiver 2014-2015.

- Les 700 plants de pommiers sur propre racine en pépinière à Villeneuve d'Ascq ont fait l'objet d'une première sélection « par le bas » c'est-à-dire que les 130 plants les plus sensibles à la tavelure et à l'oïdium ont été éliminés en été. Chaque plant a été étiqueté, avec des étiquettes fournies par le CRA-W.

Programme de création variétale	Année de croisements	Nombre de croisements	Semis des pépins et nombre de plants en pépinière	Date et lieu de plantation en pépinière
Pommes précoces	Croisements 2009	11	Pépins semés en 2014	Gembloux décembre 2014
Co-obtention avec un producteur	Croisements 2009	4	407 plants	Macey (50) Hiver 2011-2012
Programme d'amélioration variétale de « deuxième génération »	Croisements 2009	13	700 plants issus de 11 croisements Pépins issus de 2 croisements semés en 2014	Villeneuve d'Ascq -mars 2012
	Croisements 2013	5	Semis en hiver 2014-2015	
	Croisements 2014	8	Semis en hiver 2014-2015 (1 croisement) Semis en hiver 2015-2016 (7 croisements)	

I/3.3. Qualités nutritionnelles des fruits et effets sur la santé

En 2013, un partenariat s'était tissé avec l'unité « Qualité et sécurité des produits d'origine végétale » de l'INRA d'Avignon, qui a étudié la composition en composés phénoliques de 6 variétés de pommes transmises par le CRRG. Parmi elles, il s'avère que la Reinette de Flandre est particulièrement riche en f avanols (épicatechine et catéchine). L'INRA a ensuite étudié l'effet anti-inf ammatoire chez le porc d'un régime riche en polyphénols à base de compote de Reinette de Flandre.

Par ailleurs, à l'occasion de Pomexpo 2013, des premiers contacts avaient été pris avec deux chercheurs du laboratoire de pharmacognosie à la Faculté de pharmacie de Lille qui travaillent sur la valorisation d'extraits végétaux dans la perspective d'applications thérapeutiques.

Une étude préliminaire menée par la Faculté de Pharmacie de Lille

La Faculté de Pharmacie de Lille a réalisé en 2014 une étude préliminaire sur 12 variétés de pommes provenant des vergers du CRRG et du CRA-W de Gembloux, une variété témoin commerciale (Jonagold), 8 variétés anciennes et 3 hybrides transfrontaliers. La composition en composés phénoliques, l'activité anti-oxydante et antimicrobienne ont été évalués. Il s'avère que les variétés anciennes et les 3 hybrides ont une teneur totale en polyphénols plus importante que la Jonagold.

Une journée d'échanges sur le lien entre variété anciennes et santé

Le 5 décembre 2014, le Conseil scientifique de l'Environnement Nord-Pas de Calais et le CRRG, en partenariat avec le CRA-W, ont organisé une journée d'échanges sur le lien entre variétés anciennes et santé, en présence de cinq spécialistes travaillant sur cette thématique.



Echanges avec le Conseil scientifique de l'environnement le 5 décembre 2014 à Villeneuve d'Ascq

Jean-Michel Lecerf de l'Institut Pasteur a rappelé les constituants de la pomme : de l'eau, des glucides, des minéraux, des vitamines, des fibres, des triperpènes et des polyphénols. En France, pour le consommateur, la pomme est le premier contributeur en polyphénols, loin devant la pomme de terre et le raisin. Sa consommation est bénéfique pour la santé dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée.

Mais les variétés anciennes de pommes possèdent-elles des teneurs plus importantes que les variétés commerciales en composés bénéfiques pour la santé ?

Céline Rivière de la Faculté de Pharmacie de Lille, Claire Dufour de l'INRA d'Avignon, Audrey Pissard du CRA-W de Gembloux et Christelle André du Centre de recherche public Gabriel Lippmann (Luxembourg) ont présenté leurs premiers travaux dans ce domaine.

Caractériser nos variétés anciennes en composés bénéfiques pour la santé semble donc pertinent pour donner des informations utiles aux consommateurs. Les participants à cette journée réfléchissent à un nouvel axe de coopération sur ce sujet dans le cadre du futur programme Interreg V.



I/4. Le partenariat avec les professionnels

La plantation de variétés anciennes chez des arboriculteurs nécessite une phase préalable d'observation et le CRRG a mis en place à Villeneuve d'Ascq deux parcelles dédiées à cette expérimentation pré professionnelle : une parcelle de pommiers sans traitement et une parcelle dite d'expérimentation pré professionnelle (PEP).

Ces deux parcelles ont fait l'objet d'une visite commentée le 24 juin 2014 à destination des producteurs bios le jour de l'assemblée générale constitutive de l'association « No-vafruits ».

I/4.1. Les parcelles d'observation de Villeneuve d'Ascq

La parcelle témoin : P2

Cette parcelle non traitée aux fongicides a plusieurs finalités : la conservation des meilleurs hybrides du CRRG (mais aussi du CRA-W de Gembloux), leur évaluation comparée avec des variétés commerciales, et enfin, être « support pédagogique » lors de visites d'arboriculteurs professionnels.

Ces derniers peuvent comparer, en situation de non traitement, les variétés qu'ils cultivent et les nouvelles variétés de pommes créées par le CRRG et le CRA-W de Gembloux plus résistantes aux maladies et aux ravageurs.

Une nouvelle ligne a été plantée le 2 avril 2014 pour étudier la sensibilité aux maladies de 35 hybrides de pommes à couteau du CRRG et du CRAW non encore présents dans cette parcelle.

Cette parcelle, dont la plantation a commencée en 2010, contient désormais :

- 70 variétés commerciales de pommiers,
- 4 variétés anciennes de pommiers cultivées par des producteurs de la région,
- 16 hybrides à couteau du CRA-W,
- 110 hybrides à couteau du CRRG,
- 68 hybrides à cidre du CRRG.

Le CRRG a effectué une cinquième campagne de notation dans cette parcelle sur l'ensemble des arbres : la phénologie et floribondité lors de 11 passages du 7 avril au 5 mai 2014, l'oïdium, la tavelure sur feuilles et sur fruits le 3 juillet 2014, la fructification le 4 août 2014 et la qualité du feuillage le 18 août 2014.

La parcelle d'expérimentation pré professionnelle (PEP)

Depuis 2006, le CRRG et le CRA-W de Gembloux évaluent dans deux parcelles jumelles, l'une à Gembloux et l'autre à Villeneuve d'Ascq, leurs meilleurs hybrides, des variétés commerciales classiques cultivées par les producteurs bios et quelques variétés anciennes de pommes et de poires susceptibles de correspondre aux conditions de l'arboriculture professionnelle bio. Les deux parcelles sont traitées en respectant le cahier des charges AB.

Les partenaires se voient chaque année pour synthétiser et confronter les observations et décider la suppression éventuelle des variétés les moins intéressantes qui sont alors surgreffées.

Projet de création d'une nouvelle PEP Poire

Les deux PEP Poire jumelles du CRRG et du CRA-W accueillent 30 variétés anciennes de poires greffés sur Cognassier Adams. Les deux partenaires souhaitent créer une nouvelle parcelle PEP Poire, afin d'évaluer sur deux porte-greffes, le Cognassier Sydo et le Farold, une nouvelle série de variétés anciennes, avec des variétés commerciales témoins et dans le futur, des poires élites issues de leur programme de création variétale (cf paragraphe I/3.1).

Les 3 lignes de l'actuelle PEP Poire étant situées entre deux blocs de pommiers sans possibilité d'extension ont été arrachées en 2014 car il a été décidé d'implanter la future PEP Poire en parcelle P1. Des porte-greffes Farold et Cognassier Sydo ont été plantés en pépinière au printemps 2014 en prévision de la future PEP Poire.



Surgreffage dans la PEP pomme

Le bilan des observations des hybrides réalisé le 24 janvier 2014 avec le CRA-W de Gembloux s'est traduit par un surgreffage réalisé le 8 avril 2014. Le but de l'opération est d'éliminer les hybrides et variétés anciennes pas assez performantes pour une production professionnelle et d'introduire des nouveautés.

35 arbres ont été surgreffés, éliminant 6 hybrides, avec l'introduction de 3 nouveaux hybrides du CRA-W et une variété commerciale servant de témoin.

Observations

Une nouvelle campagne de notation a été menée à Villeneuve d'Ascq, coordonnée avec le CRA-W de Gembloux :

- floribondité et phénologie des pommes lors de 5 passages du 7 au 28 avril 2014,
- fructification le 21 juin 2014,
- 6 passages pour l'observation des fruits du 2 septembre au 21 octobre 2014. A noter que les variétés proposées chez les producteurs ont fait l'objet d'un suivi de maturité avec un test au lugol.



Notations dans la parcelle d'expérimentation préprofessionnelle (PEP) de Villeneuve d'Ascq le 18 avril 2014



I/4.2. La parcelle expérimentale de pommes à couteau de Saulzoir

Confronté à un problème aigu de place disponible au Verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq, le CRRG s'est tourné vers des arboriculteurs professionnels proposant un peu de leur terrain pour expérimenter les présélections de pommes à couteau.

Une parcelle de 15 ares a donc été installée au printemps 2009 à Saulzoir dans un verger qui bénéficie de la certification AB depuis 2012. Là encore l'opération a été réalisée dans une optique transfrontalière puisque 9 hybrides du CRA-W de Gembloux ont été plantés en compagnie de 35 hybrides provenant du CRRG.

Notations 2014

- phénologie le 19 avril,
- fructification le 2 septembre,
- observation des fruits sur les arbres lors de 2 passages le 2 et 26 septembre.

Surgreffage 2014

Tout comme la parcelle PEP, la parcelle de Saulzoir a fait l'objet d'un surgreffage après un bilan des observations. 7 hybrides transfrontaliers, un total de 44 arbres, non satisfaisants, ont été surgreffés le 9 avril avec d'autres variétés : 4 nouveaux hybrides prometteurs et 3 variétés commerciales témoins. Un hybride déjà présent dans la parcelle a vu ses effectifs augmenter.

I/4.3 Novafruits : patrimoine et créations partagés

Nouvelle étape du partenariat entre le CRRG/CRA-W et les arboriculteurs, les producteurs bios du Nord de la France désirant cultiver les obtentions de pommes et poires à couteau de Gembloux et de Villeneuve d'Ascq se sont constitués en association en 2014 après deux années de réflexion.

L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 24 juin 2014 à la ferme du Héron, à l'occasion des 30 ans du Verger conservatoire régional.

L'association a choisi le nom de « Novafruits - Patrimoine et créations partagés ». Le groupe représente 12 producteurs (totalisant 80 hectares) désireux d'expérimenter et de valoriser ces nouvelles obtentions. Le Président est Didier Dujardin arboriculteur bio à Ohain (59).

Une convention tripartite a été signée entre le CRRG, le CRA-W et l'association Novafruits. L'association s'engage à réaliser un travail de sélection participative consistant à échanger en permanence avec les conservatoires obtenteurs.

Les avantages de ce dispositif pour les partenaires sont nombreux :

- les variétés nouvelles créées par croisement à partir des variétés locales sont rustiques : cultivées par des producteurs bios, elles ne seront pas « galvaudées » et soumises à des traitements chimiques qui empêcheraient l'expression de leur potentiel de résistance,
- l'association de producteurs nouvellement créée permet de faire vivre et dynamiser la nouvelle gamme variétale : les différents circuits commerciaux utilisés par les producteurs (vente au détail, paniers, AMAP, réseau Biocoop etc...) vont être alimentés et transmettront des informations précieuses aux obtenteurs. En retour les obtenteurs fourniront à l'association les élites issues de leur sélection enrichissant ainsi la gamme proposée aux consommateurs,
- par ailleurs les producteurs prennent l'engagement de transmettre aux conservatoires leurs observations culturelles et commerciales sur les variétés, dans le cadre de réunions techniques régulières,
- enfin ces producteurs sont situés dans une zone géographique qui permettra aux variétés nouvelles d'exprimer leur bonne adaptation au climat et au sol du territoire transfrontalier.

Au final le CRRG et le CRA-W de Gembloux veulent favoriser la production, le commerce et la consommation de nouvelles variétés cultivées dans le Nord de la France et en Wallonie. Ce faisant ils apportent



aux producteurs locaux un avantage compétitif tout en garantissant aux consommateurs un fruit de haute qualité, bio et valorisant les travaux de conservation du patrimoine régional.

Le CRRG et le CRA-W ont ainsi participé, à titre consultatif, au premier conseil d'administration de l'association le 15 décembre 2014 dans les locaux de Norabio à Gondcourt. Après une discussion sur le contrat producteur et le règlement intérieur, les obtentions proposées, notamment la Coxybelle, (obtention du CRA-W possédant un Certificat d'Obtention Végétale) ont fait l'objet d'une dégustation collective. Quelques variétés anciennes de pommes et poires ont également été goûtées à cette occasion.

En fonction des demandes, les obtenteurs fournissent du bois de greffe directement aux producteurs pour le surgreffage, ou missionnent un pépiniériste pour produire des scions destinés aux adhérents.

1/4.4. Les parcelles cidricoles expérimentales de Chauny et Le Quesnoy

Deux parcelles ont été créées au printemps 2009 et 2010 chez des arboriculteurs professionnels (Luc Allard à Viry Noureuil près de Chauny (02) et Christophe Tellier à Le Quesnoy (59) afin d'expérimenter en grandeur réelle les variétés de pommes à cidre hybrides

Les premiers arbres de l'association Novafruits

Campagne de greffage	Nombre de producteurs français	Nombre d'obtentions et nombre d'arbres
Ecussonnage 2013 - Plantation en hiver 2015-2016	4 producteurs	11 obtentions - 960 arbres
Surgreffage 2014	1 producteur	1 obtention - 30 arbres
Surgreffage 2015 2 variétés anciennes de poiriers - 60 arbres	4 producteurs	4 obtentions - 445 arbres

obtenues par croisement par le CRRG dans les années 1995/2000 et présélectionnées à Villeneuve d'Ascq.

Le premier essai (parcelle Tellier) compte au total 260 arbres correspondant à 54 hybrides du CRRG.

La seconde parcelle (parcelle Allard) accueille les hybrides et / ou nouvelles variétés issues du CRA-W, du CRRG, de Bulmer en Angleterre (partenariat cidrerie STASSEN), de l'Institut Français des Productions cidricoles (IFPC) (partenariat avec l'INRA) et de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie.

Cette parcelle rassemble au total 414 arbres pour 111 hybrides et variétés.

57 hybrides sont issus des programmes de sélection du CRRG, 29 du CRAW, 17 sont des variétés anglaises proposées par la cidrerie STASSEN, 4 sont des vieilles variétés cidricoles du Nord-Pas de Calais et 4 sont des nouvelles variétés issues des programme de sélection IFPC/INRA.

Dans ces deux parcelles, diverses observations et notations agronomiques sont réalisées par le CRRG : comportement vis-à-vis des maladies, vigueur, architecture, floribondité, nouaison, productivité, alternance, date de chute, date de maturité...

Les caractéristiques technologiques d'une grande partie des hybrides ont été analysées en 2014 par le CRRG (calibre, poids, rendement en jus, indice réfractométrique, acidité, ph, tanins...).



Une réunion technique animée par le CRRG s'est déroulée le 2 septembre 2014 à Le Quesnoy (matin) et Viry Noureuil (l'après-midi) avec les partenaires (Chambre d'Agriculture de Normandie, IFPC, STASSEN) pour observer la productivité des hybrides dans les deux parcelles d'essais.

Le CRRG a présenté les meilleurs hybrides, les partenaires souhaitent en multiplier certains pour les installer et les tester dès 2015 dans leurs propres parcelles expérimentales.

En retour le CRRG a été invité les 8, 9 et 10 juillet 2014 en Normandie pour observer les hybrides du CRRG et du CRA-W de Gembloux présents dans les différents essais de l'IFPC et de la Chambre d'Agriculture de Normandie.

Par ailleurs, les meilleurs hybrides du CRRG ont été greffés en 2014 chez plusieurs producteurs (vergers hautes-tiges et basses-tiges) afin de démultiplier les sites d'expérimentation.

Enfin, sur le site de Viry Noureuil, le CRRG a organisé le 26 septembre 2014 une journée à destination de l'association « Les Amis de Germaine » association de producteurs amateurs de cidre basés principalement dans le Pas de Calais.

La vingtaine de participants ont visité l'atelier cidricole de Luc Allard ainsi que la parcelle d'essais variétaux.



L'association « Les amis de Germaine » visitant la parcelle cidricole expérimentale de Chauny le 26 septembre 2014

Les producteurs amateurs ont trouvé un grand intérêt pour certains hybrides cidricoles notamment leurs caractéristiques technologiques spécifiques (taux de sucre élevé...), mais aussi leur période de pressage tardif adaptée à la transformation fermière.

Le CRRG réfléchit à diffuser certains de ses hybrides aux adhérents de cette association.

I/4.5. Formation des producteurs à la taille et à l'extinction

Cette journée, destinée traditionnellement aux producteurs, financée par le transfrontalier et associant le CRA-W de Gembloux, est animée à la demande du CRRG par M. Dominique Thierry, technicien en Val de Loire et ardent promoteur de la formation en axe central.

Elle a eu lieu le 10 janvier 2014 sur deux sites, le verger de Saulzoir (matin) et le verger de Chorette à Lecelles (l'après-midi)

Elle était destinée à former les producteurs et confronter points de vue et expériences pour optimiser la conduite en axe central.

I/4.6. Le partenariat avec les pépiniéristes

La convention de collaboration

Le 24 février 2014 le CRRG a invité l'ensemble de ses partenaires pépiniéristes pour présenter la nouvelle convention 2014-2016 ayant pour objet la diffusion commerciale des variétés fruitières du Nord de la France recommandées par le CRRG.

Cette convention a pour objectif de définir clairement les engagements des pépiniéristes notamment en matière de greffage au sein leur pépinière.

Suite à cette réunion 3 pépiniéristes n'ont pas souhaité signer pour diverses raisons : changement d'activité ou ne greffant plus en pépinière. Le nombre de pépiniéristes partenaires du CRRG est donc de 5.

Pour pallier à cette baisse d'effectif le CRRG a entrepris en 2014 de consulter de nouveaux pépiniéristes afin de développer de nouvelles collaborations.

Cette journée organisée sur le site de Potelle a également permis de présenter les résultats de l'essai « variétés intermédiaire de poiriers et méthode de lutte contre l'agrilus sinuatus » du projet Interreg Biodimestica.

Certains pépiniéristes confrontés à cette problématique ont greffé dès mars 2014 les variétés les plus intéressantes de l'essai pour tester ces intermédiaires hautes-tiges dans leur propre pépinière.

Le 30 juin 2014, le CRRG a été invité à Lesdain en Belgique par le CRA W de Gembloux pour faire la même présentation des résultats de l'essai devant une quinzaine de pépiniéristes Belges.

Les pépiniéristes partenaires, signataires d'un contrat de diffusion de variétés sélectionnées par le CRRG ont été sollicités à plusieurs reprises, en particulier pour des projets de plantation dans la région, notamment :

- la finition des vergers conservatoires hautes-tiges de Crémarest, Le Quesnoy et Maubeuge,
- les communes de Grande-Synthe et Noyelles sur Escaut,
- les différents projets liés à la mesure 222 dans les régions Nord-Pas de Calais et Picardie,



- les différentes parcelles et projets d'Espace Naturel Lille Métropole : mise en place d'un contrat de culture avec un pépiniériste signataire pour la fabrication de fruitiers en gros sujet,
- les vergers de Lécluse, Liessies, Rieulay (en lien avec la cellule ENS du Conseil Général du Nord).

Par ailleurs les opérations « Plantons le Décor » et « Planter dans la Cour du Collège » sont l'occasion de nombreux contacts pour le choix des variétés et les livraisons proprement dites.

La production de hautes-tiges de qualité

Un essai agronomique sur l'aptitude de variétés anciennes de poires à faire de bons intermédiaires et peu sensibles au Bupreste du poirier (*Agrilus sinuatus*), véritable fléau dans les pépinières et dans les vergers de poiriers a été mené à Potelle. 2013 a marqué la fin de l'essai débuté en 2009.

L'aptitude de variétés anciennes transfrontalières à faire de bons intermédiaires, et leur sensibilité à l'*Agrilus* ont été évaluées de même que l'efficacité de différents produits de traitement contre l'*Agrilus*.

2 variétés transfrontalières sortent du lot pour leur faible sensibilité à l'*Agrilus* et leur aptitude à produire rapidement une tige droite et vigoureuse.

Il s'agit de :

- Précoce Hénin,
- Gerbert.

Les partenaires souhaitent transférer ces connaissances et développer un essai de plus grande ampleur avec des pépiniéristes et producteurs des deux régions.

En 2014 le CRRG a voulu poursuivre l'expérimentation en réalisant le greffage en tête des intermédiaires pour en faire des hautes-tiges.

En avril 2014, deux variétés, une poire à cuire (Saint Mathieu) et une fondante (Légipont) ont été greffées à 2 mètres de hauteur sur les intermédiaires les plus intéressants. Diverses notations concernant la vigueur des greffes, la comptabilité avec l'intermédiaire sont en cours d'observation. Les arbres seront arrachés fin 2015 pour être plantés en verger (en partenariat avec les producteurs de l'association vergers hautes-tiges



L'essai « Agrilus » dans la parcelle de poiriers de Potelle : 2 variétés transfrontalières sortent du lot

de l'Avesnois) ce qui permettra la poursuite des observations sur plusieurs années.

Rappelons que les résultats de cet essai ont été présentés à la fois aux pépiniéristes français le 24 février 2014 sur site et aux pépiniéristes belges le 30 juin 2014 à Lesdain.



1/4.7. La fièvre jus de pommes de l'Avesnois : une collaboration exemplaire entre le CRRG et le PNR de l'Avesnois

La disparition des vergers hautes-tiges de l'Avesnois, de plus en plus vieillissants, mal entretenus, voire arrachés par les agriculteurs a justifié un investissement important de la part du PNR de l'Avesnois et du CRRG afin de trouver les moyens de redonner une valeur économique à ce patrimoine indissociable des paysages de l'Avesnois.

C'est avec la fabrication d'un jus de pommes de haute qualité, basé sur un cahier des charges spécifique au territoire (fruits issus de pommiers de plein vent non traités, vergers pâturés sur le territoire du Parc, transformés dans le Parc, à partir de variétés locales susceptibles de satisfaire de hautes exigences gustatives) que s'est amorcée une démarche filière associant un transformateur local. Par ce biais, des variétés anciennes comme la Lanscailler, la Sang de Bœuf, la Belle fleur double, la Reinette de France ont pu être remises à l'honneur.

La création de l'association « Vergers hautes-tiges de l'Avesnois » en 2008 a permis de structurer un groupe de 11 producteurs. Leurs activités se sont trouvées confortées grâce à l'obtention de la marque « Parc naturel régional » pour le jus de pommes, le jus de pommes poires, le cidre et enfin depuis 2011 pour un jus pomme-mûres avec des fruits ramassés dans les haies bordant les vergers.

Après une production généreuse en 2013, les hautes-tiges ont fourni une quantité de fruits plus faible en 2014. Les producteurs ont réalisé les trois produits : jus de pommes-poire, pommes-mûres et jus de pommes pour environ 8 100 litres au total.

Le CRRG s'implique depuis le début de cette démarche aux côtés du PNR de l'Avesnois sur tous les aspects techniques et logistiques. Il réalise notamment chaque année un suivi de maturité des pommes pour déterminer la date optimale de récolte et de pressage.

Il est prévu que celui-ci se désengage progressivement de ce dossier, afin de permettre au Parc et à l'Association de prendre de plus en plus en charge



La poire Légipont, particulièrement appréciée pour la fabrication de jus de pomme/poire

les aspects pressage, la relation avec les producteurs et transformateurs mais aussi le difficile travail d'assemblage variétal pour les différents produits.

L'année 2014 fut donc consacrée à finaliser la formation du technicien du Parc accompagnant cette association. Le CRRG reste présent sur les aspects pomologiques et apporte son expertise technique chaque fois que nécessaire.

Il a par exemple organisé en novembre 2014 à Ohain, une visite d'un chantier de ramassage mécanisé de fruits destinés à la transformation (jus, cidre, compote) avec une automotrice de récolte. L'objectif était de démontrer l'intérêt économique de ce type d'arboriculture haute-tige adaptée à l'agriculture biologique en présentant des solutions alternatives à la coûteuse récolte manuelle.

Une enquête a été lancée en 2013 auprès de producteurs afin de connaître leurs besoins et leurs attentes (réflexion sur l'achat d'une machine en Cuma, d'un prestataire de service ou autre).

Ce travail a débouché sur une réunion le 27 février 2014 à la Capelle. Environ 15 agriculteurs étaient présents à la restitution de l'enquête. Plusieurs d'entre





*Essais de ramassage mécanique de pommes
au verger bio d'Ohain*

eux sont prêts à faire l'acquisition d'une machine ou faire appel à de la prestation de service.

Fin 2014, Didier Dujardin arboriculteur à Ohain a investi dans une machine. Il prévoit de faire de la prestation de ramassage pour d'autres producteurs dès 2015.

Le CRRG poursuit également les travaux de recherche dans sa collection et celle du CRA-W de Gembloux pour trouver quelques variétés de fruits qui pourraient encore améliorer la composition des différents produits ; il peut s'agir d'anciennes variétés susceptible de compléter la gamme ou encore de variétés nouvelles très rustiques issues des programmes de création variétale.

Les débouchés étant bien présents, l'Association cherche de nouveaux agriculteurs qui pourraient entrer dans la filière. La plupart des producteurs prévoient d'augmenter leurs volumes de production. Ils ont regarni leurs vieux vergers avec de jeunes arbres ou ont planté de nouveaux vergers avec pour certains la mesure agroforesterie 222.

D'autres projets sont à l'étude, notamment la mise en place d'une filière de fruits à couteau hautes-tiges non traités ainsi que le transfert de cette expérience vers le PNR Cap et Marais d'Opale.

Signalons enfin que pour valoriser le travail de l'association vergers hautes-tiges de l'Avesnois, le CRRG a présenté un dossier dans le cadre du concours national des « Trophées de l'agriculture durable ». Ce concours organisé par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt avec le soutien du Crédit agricole a pour objectif de récompenser les exploitants et les structures mettant en place des démarches exemplaires en matière d'agro-écologie, promouvant une agriculture à la fois productive et respectueuse de l'environnement.

Le jury a été sensible au travail de l'association puisqu'elle a obtenu un prix dans la catégorie « structures ».



I/5. Les activités pédagogiques et les formations

L'ouverture du Verger conservatoire au grand public ainsi qu'aux professionnels arboriculteurs et pépiniéristes a pris au fil des années une place importante dans l'activité du CRRG.

Celui-ci a vocation à assurer la restitution du matériel génétique dont il est dépositaire ainsi que ses connaissances et observations des différentes variétés qu'il possède en collection. Ce faisant, le public est de plus en plus demandeur pour acquérir les savoir-faire et techniques de base nécessaire pour choisir, conduire et gérer les arbres fruitiers. Les activités « qualifiantes » à dominante technique et pédagogique menées par le CRRG ne cessent de se développer.

I/5.1. « Autour du verger » (ADV) et les commandes groupées

Véritable outil de liaison entre les amateurs, les associations locales et le CRRG, ce document est sorti en décembre 2014. Il est tiré à 6000 exemplaires et propose :

- les visites du verger et les stages,
- la liste des greffons diffusés gratuitement aux amateurs,
- les produits et le matériel spécifiques du verger, dans une optique de verger écologique.

La diffusion des greffons et des porte-greffes s'effectue chaque année en février à l'occasion d'une journée de rencontres et d'échanges organisée avec le public amateur.

En 2014, cette journée a eu lieu le samedi 15 février.

Le bilan des commandes groupées établi chaque année est un indicateur de l'intérêt manifesté par les habitants pour notre patrimoine fruitier régional. : 104 personnes ont réservé des greffons, 114 commandes de porte-greffes (un total de 2995 arbustes) 35 commandes de produits de traitement et 52 commandes de matériel.



I/5.2. Visites du Verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq

- samedi 15 février 2014, dans le cadre de l'animation « Autour du verger » : 33 personnes,
- mardi 20 mai 2014, visite du Lycée agricole de Genéch : 20 personnes,
- vendredi 25 mai 2014, dans le cadre de la fête de la nature de Villeneuve d'Ascq : 25 personnes,
- dimanche 29 juin 2014, dans le cadre des 30 ans du verger conservatoire : 80 personnes,
- jeudi 28 août 2014, visite destinée au groupe « fruitier » du PNR Scarpe-Escaut : 20 personnes,
- vendredi 5 septembre 2014, visite grand public organisée dans le cadre du document « Autour du verger » : 20 personnes,
- mardi 9 septembre 2014, à destination des agents techniques de la ville de Grande-Synthe : 15 personnes.

I/5.3. Stages et démonstrations de greffage et surgreffage

- vendredi 14 mars 2014 à Le Wast (17 personnes),
- samedi 15 mars 2014 à Villeneuve d'Ascq (18 personnes),
- mardi 18 mars 2014 à Armbouts-Cappel (17 personnes),
- mercredi 2 avril 2014 à Saint Amand les Eaux (20 personnes),
- mercredi 23 avril 2014 à Villeneuve d'Ascq (15 personnes),
- jeudi 24 avril 2014 à Ors (25 personnes),
- mardi 19 août 2014 à Villeneuve d'Ascq (15 personnes).

I/5.4. Stages et démonstrations de taille et entretien des vergers

- Réalisés en région Lilloise
 - samedi 15 février 2014 à la ferme du Héron Villeneuve d'Ascq (33 personnes),
 - mercredi 12 mars 2014 à l'hôpital de la Fraternité à Roubaix (23 personnes),
 - samedi 14 juin 2014 à la ferme du Héron Villeneuve

- d'Ascq (16 personnes),
 - mercredi 2 juillet 2014 à l'hôpital de la Fraternité à Roubaix (14 personnes),
- Réalisés en partenariat avec le PNR Avesnois
 - samedi 8 février 2014 à St Hilaire-sur-Helpe (4 personnes),
 - samedi 15 mars 2014 à Ohain (30 personnes),
 - vendredi 21 mars 2014 à Potelle (8 personnes),
 - samedi 22 mars 2014 à Maroilles (15 personnes)
- Réalisés en partenariat avec le PNR CMO
 - mercredi 12 février 2014 à Crémarest (15 personnes),
 - samedi 29 mars 2014 à Hardingen (8 personnes),
 - samedi 29 mars 2014 à Crémarest (20 personnes),
 - samedi 28 juin 2014 (Les 30 ans du verger conservatoire) à Crémarest (30 personnes).
- Réalisés en partenariat avec le Pays du Cambrésis
 - vendredi 21 février 2014 à Ors (22 personnes),



*Première session de formation des agents techniques
(convention ENRX / CNFPT) en janvier 2014*



I/5.5. La collaboration CNFPT – CRRG

Depuis de nombreuses années le CRRG intervient auprès des collectivités territoriales pour prodiguer conseils et appuis techniques à l'implantation de vergers. Une demande de formations très importante émanant des agents territoriaux a conduit le CRRG à se rapprocher du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Le CNFPT établissement public a pour mission de délivrer des formations à l'ensemble des agents de toutes catégories, A, B et C, tout au long de leur vie professionnelle. Il peut concevoir à la demande des formations spécifiques et adaptées aux exigences et contraintes de certains métiers. Pour cela, il a lancé fin 2013, un marché d'une durée de 3 années pour sélectionner un organisme de formation compétent sur la thématique de :

« La connaissance et la gestion de l'arbre fruitier ».

Le CRRG a été retenu pour réaliser cette prestation et a mis en place dès 2014 un module complet de quatre jours comprenant la physiologie de l'arbre fruitier, les modes de taille et de gestion, les méthodes de greffage ainsi que les maladies et ravageurs rencontrés dans un verger. L'approche pédagogique combine formations théoriques en salle et exercices pratiques directement dans le verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq.

Ces journées rassemblant un groupe de 11 agents territoriaux ont eu lieu les 27 et 28 mars, le 7 avril et le 12 mai 2014.

Cette formation connaît un franc succès puisque le CNFPT a refusé des inscriptions en 2014 et envisage d'ores et déjà de programmer 3 modules de 4 jours pour l'année 2015.

I/6 le partenariat avec les collectivités locales

I/6.1. Conventions avec le Conseil Général du Nord

« Planter dans la cour du collège »

Déclinaison de l'opération grand public « Plantons le décor », « Planter dans la cour du collège » a pour objectif de permettre aux collégiens du département du Nord de participer à l'évolution de leur cadre de vie et d'enrichir la biodiversité au sein de leur établissement.

En 2014 encore, le Département du Nord, l'Inspection académique du Nord et Espaces naturels régionaux se sont associés pour offrir à chaque classe de collège la possibilité d'obtenir 15 arbres et arbustes d'essences locales, un arbre fruitier greffé à partir d'une variété ancienne issue du verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq et nouveauté cette année des nichoirs à mésanges.

Ces arbres permettent aux collégiens de réaliser un projet de plantation dans la cour de leur collège, ou sur un terrain communal à proximité de leur établissement : arboretum, aménagement d'un jardin au naturel, jardin médiéval, création de haie séparative...

Au-delà de la plantation, cette opération permet aux enseignants de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et à la préservation des espèces locales et de proposer des activités pédagogiques multidisciplinaires.

La campagne 2013-2014 (12^{ème} édition) a connu de nouveau un succès avec la mobilisation de 67 collèges du Nord, 1 992 arbres et arbustes, 61 fruitiers ont été plantés et 60 nichoirs installés.

Le CRRG assure toute la logistique : communication auprès de tous les collèges du Département, suivi, organisation des livraisons et conseils techniques apportés à la demande.

Formation des agents techniques

Plusieurs sites gérés par le Département au titre des Espaces naturels sensibles (ENS) sont plantés de vergers. L'entretien de ces vergers a fait l'objet

d' une convention signée en 2013 entre Enrx et le Conseil Général du Nord, aux termes de laquelle le CRRG assure l'expertise pomologique, donne des conseils d'entretien et réalise la formation des agents techniques.

Ces journées de formation ont eu lieu :

- le mardi 5 février 2014 à Péronne en Mélançois (5 agents),
- le mardi 11 mars 2014 à Lécluse et Abscon (7 agents),
- le vendredi 14 mars 2014 à Liessies (10 agents).

I/6.2. Convention avec Espace Naturel Lille Métropole (ENLM)

Depuis 2011, le CRRG est sollicité pour apporter un accompagnement technique à la restauration et à la conduite de vergers implantés dans différents terrains gérés par ENLM ainsi que pour former les agents techniques à la taille des arbres fruitiers.

Au cours de l'année 2014, le CRRG a :

- initié avec un pépiniériste conventionné un contrat de culture de gros sujets fruitiers en prévision des vergers à installer dans les 5-6 ans à venir sur les sites gérés par ENLM,
- sélectionné une série de greffons de variétés anciennes et peu diffusées pour la fabrication d'arbres destinés à compléter les vergers d'ENLM,
- encadré 2 journées de formation à destination d'une dizaine d'agents techniques d'ENLM.

I/6.3. Convention avec la ville de Grande-Synthe

Depuis de nombreuses années, le CRRG est sollicité pour apporter un appui technique à la commune sur des projets dans lesquels le patrimoine fruitier mais également les races locales sont mises à l'honneur. En 2013, une convention de partenariat est venue officialiser cette collaboration.



Au cours de l'année 2014, le CRRG a :

- sélectionné une série de greffons de variétés anciennes pour la fabrication de poiriers hautes-tiges destinés à compléter la collection de poires à cuire de la ceinture verte de la ville,
- encadré plusieurs journées de formation et de visites :
 - le mardi 18 mars 2014 : 10 agents ont participé à une journée de formation sur la conduite des fruitiers hautes-tiges en axe central,
 - le mardi 22 avril 2014 : 10 agents ont participé à une journée de formation sur le surgreffage du pommier. Plusieurs fruitiers présents dans la ceinture verte ont été surgreffés avec des variétés régionales,
 - le mardi 9 septembre 2014 : 15 personnes ont participé à une journée de découverte du verger conservatoire régional de Villeneuve d'Ascq et du jardin au naturel de la ferme du Héron.



Le CRRG et la ville de Grande-Synthe : près de vingt ans de partenariat !



I/6.4. Partenariat avec la Communauté de communes de la région d'Audruicq

La Communauté de communes de la région d'Audruicq a sollicité le CRRG pour apporter des conseils dans la conduite et la gestion d'un jeune verger basses tiges à la ferme de l'écopôle alimentaire et d'un verger situé dans un béguinage sur la commune de Vieille Eglise.

Le CRRG a animé une journée de taille le mercredi 12 février 2014 (matin) dans ces deux vergers, assurant ainsi la formation de 15 agents techniques de ces deux structures.

I/6.5. Restauration des jardins fruitiers historiques de la région de Lille

Le verger de la Croix Rouge (ville de Tourcoing)

Un travail de restauration du verger de la Croix Rouge de Tourcoing a débuté en 2008 à la suite des journées de formation « fruitiers palissés » organisées avec l'École nationale supérieure du paysage de Versailles et le Potager du Roi.

Une première convention a été signée en 2009 entre le CRRG et la ville de Tourcoing pour l'accompagner dans le renouvellement de son verger palissé.

Afin de poursuivre l'importante action de restauration de ce verger ainsi que le perfectionnement de ses agents techniques à la taille fruitière palissée, la ville de Tourcoing a souhaité prolonger ses relations de travail avec l'Enr par la signature en 2013 d'une seconde convention de trois ans.

Tout au long de l'année 2014, le CRRG a été amené à réaliser plusieurs visites pour apporter des conseils aux services techniques de la ville dans le choix des fournitures pour le palissage, la rédaction de plans techniques, d'un échancier de travaux, de la liste variétale en fonction des formes envisagées et a poursuivi le travail de conduite des futurs arbres au sein de la pépinière Parsy.

Une petite pépinière d'arbres fruitiers a été mise en



Planté en 1923, le magnifique verger palissé de la Croix Rouge (Tourcoing) se renouvelle grâce à un partenariat avec le CRRG

place à proximité du verger. Celle-ci sert de support pédagogique pour la formation aux techniques de greffage et produira quelques arbres fruitiers à installer dans le verger mais aussi dans les espaces verts de la ville.

Le verger de la Fraternité (Hôpital de Roubaix)

L'hôpital de Roubaix (anciennement Les hospices de Roubaix), possédait au milieu du XX^{ème} siècle, un magnifique verger palissé. Celui-ci a dû être arraché dans les années 1978-79 pour faire place à la construction de bâtiments hospitaliers.

En 2006, l'hôpital, en partenariat avec le Conseil scientifique du Nord-Pas de Calais, a souhaité créer au milieu du site de la Fraternité un jardin dont une partie consacrée aux arbres fruitiers palissés.

L'idée a été de reconstituer la collection originelle des Hospices de Roubaix à partir des ressources disponibles au CRRG.

Ainsi, en 2008, grâce à l'importante collection fruitière du verger conservatoire, une centaine d'arbres

greffés par le CRRG ont retrouvé leur place au sein de l'hôpital.

Depuis 2012, une convention triennale entre l'Hôpital de Roubaix / Enrx-CRRG fixe le cadre de l'intervention du CRRG sur ce site devenu exemplaire tant sur un plan pédagogique, thérapeutique que sur le savoir-faire des arbres fruitiers palissés.

En 2014, ce verger a servi de support pour des démonstrations de taille des formes palissées inscrites dans le programme « Autour du verger ».

1/7. L'animation de la mesure 222 du PDRH

En 2010, la Région lance un appel à projet « agroforesterie » pour inciter les agriculteurs et les propriétaires fonciers à installer des systèmes agroforestiers combinant à la fois une production agricole et la production d'arbres à finalité économique (mesure d'aide européenne du FEADER appelée mesure 222).

Outre la plantation d'essences forestières, le cahier des charges de cette mesure donne la possibilité de planter des fruitiers hautes-tiges de variétés régionales (liste proposée par le CRRG) et l'aide financière selon la surface de la parcelle plantée et sa localisation couvre 50 à 70% du coût du projet.

Le CRRG a été reconnu comme un des opérateurs de cette mesure. Il intervient auprès des porteurs de projets mais également auprès des techniciens des PNR et des EPCI, pour apporter des conseils sur le choix des variétés, affiner les objectifs de production (projets pommes à couteau pour vente à la ferme, projets de transformation en jus ou cidre...), et se déplace sur le terrain lorsque c'est nécessaire.

Il centralise les demandes et fournit les greffons des variétés choisies par les agriculteurs aux différents pépiniéristes partenaires pour un greffage à façon. Il anime également des journées techniques collectives sur la création de parcelles agro-fruitières et sur la conduite et l'entretien des arbres fruitiers.

Le PNR Avesnois a été particulièrement moteur dans la promotion de cette mesure puisque les prés ver-



gers représentent dans ce territoire les ¾ des surfaces plantées.

Ce constat est un bon présage notamment pour pallier au vieillissement des prés vergers et fournir à terme des fruits destinés à la filière « Jus de pommes hautes-tiges de l'Avesnois ».

En 2014, quelques projets ont également été accompagnés dans le PNR des Caps et Marais d'Opale et se sont traduits concrètement sur le territoire du parc par 3 chantiers de plantation, à Guînes, Landrethun les Ardres et Quesques sur 21 hectares comprenant, en plus des arbres forestiers, 150 arbres fruitiers hautes-tiges.

Bilan des activités pédagogiques en faveur du public régional (évolution 2013/2014)

Activités en 2014	Nbre de journées 2013	Nbre de journées 2014	Nbre de Participants 2013	Nbre de Participants 2014
Journée de l'arbre (distribution de greffons et porte-greffes)	1	1	156	188
Initiation au greffage (grand public)	6	7	100	131
Démonstrations de taille (grand public)	13	11	277	192
Journées techniques taille / entretien (personnels techniques des collectivités)	6	11	47	98
Formation spécialisée « formes fruitières palissées »	4	0	110	0
Visites du Verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq	5	5	102	213
Animations scolaires au verger conservatoire encadrées par l'équipe pédagogique de la ville de Villeneuve d'Ascq	15	23	360	557
Formations CNFPT	0	4	0	11
Formation des agriculteurs (mesure 222)	0	1	0	12
TOTAL	50	63	1152	1341

1/8 La coopération transfrontalière

Le CRRG, pour le Nord-Pas de Calais, et le CRA-W de Gembloux associés au Centre Technique Horticole de Gembloux (CTH,) pour la Wallonie, travaillent ensemble pour mieux gérer et valoriser le patrimoine légumier et fruitier de leurs régions respectives. Le projet transfrontalier BIODIMESTICA (programme européen Interreg IV France - Wallonie - Vlaanderen, financé par l'Union européenne et les Régions), mis en œuvre pendant 4 années et demi (du 1 juillet 2008 au 31 décembre 2013), a permis de démontrer l'intérêt de la coopération transfrontalière pour traiter des problématiques de gestion, étude et valorisation des ressources végétales domestiques.

Les bases d'un pôle transfrontalier européen de gestion et valorisation des ressources génétiques végétales domestiques ont été bâties.

Une convention pluri annuelle de partenariat, signée entre le Président d'Espaces naturels régionaux et le Directeur général du CRA-W de Gembloux dans le cadre du salon Pomexpo 2013, officialise dans la durée et de manière formelle le processus de rapprochement engagé depuis plusieurs années entre les deux structures.



Dans le domaine fruitier, les actions transfrontalières avec le CRA-W de Gembloux ont été nombreuses, détaillées dans les activités déjà présentées. Soulignons :

- La réunion bilan le 24 janvier 2014 des obtentions de pommiers du CRRG et du CRA-W évaluées en Nord-Pas de Calais et en Wallonie.
- Une nouvelle campagne transfrontalière de surgreffage de nouvelles obtentions de pommiers dans les deux parcelles PEP et dans la parcelle expérimentale de Saulzoir.
- Une nouvelle campagne de 8 croisements de « deuxième génération » entre des obtentions du CRA-W de Gembloux et du CRRG.
- Une observation commune des hybrides de poiriers dans la pépinière Parsy le 27 août 2014.
- Le partenariat des deux conservatoires avec la nouvelle association Novafruits, formalisé par la signature d'une convention tripartite.
- L'organisation d'une journée d'échanges le vendredi 5 décembre 2014 avec le Conseil scientifique de l'Environnement Nord-Pas de Calais, sur le lien entre variété anciennes et santé, en présence de cinq spécialistes travaillant sur cette thématique.

1/9 Les 30 ans du Verger conservatoire régional

Pour marquer les 30 ans du Verger, le CRRG a programmé du 23 au 29 juin 2014 une semaine de visites guidées et d'échanges au cours de laquelle professionnels (arboriculteurs biologiques et pépiniéristes du Nord de la France), représentants des conservatoires de France et de Belgique, amateurs passionnés (les Croqueurs de Pommes, les Amis de Germaine...), élus et habitants, lycéens ont été conviés.

La diversité des terroirs fruitiers de la Région a été mise à l'honneur avec les « Portes ouvertes » des 4 vergers conservatoires hautes-tiges de Crémarest, Fresnes/Escaut, Maubeuge, Le Quesnoy et bien sûr Villeneuve d'Ascq qui ont attiré plus d'une centaine de personnes.

La création d'une association régionale d'arboricul-

teurs (Novafruits) a eu lieu durant cette semaine. Celle-ci souhaite travailler davantage avec les deux conservatoires français et belge pour promouvoir de nouvelles variétés de pommes.

2 journées de rencontres et d'échanges, ont été également organisées en partenariat avec le CRA de Gembloux (B) sur le thème « Qu'est-ce qu'un verger conservatoire régional en 2014 ? ».

Un événement qui a mobilisé plus de 60 représentants de structures de toute la France en charge de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine fruitier.

Une formidable opportunité de pouvoir se projeter dans le futur et de réfléchir ensemble sur les conditions de la pérennité des initiatives régionales.

En filigrane des discussions : comment préserver sur le long terme les ressources génétiques fruitières des territoires ? Quels sont les critères minimum à respecter pour être reconnu (ou labellisé) verger conservatoire ? Pour quelles missions d'intérêt général ? Le rôle des collectivités locales et des associations locales ?...

Même si les débats ont confirmé qu'il n'y avait pas de modèle type de verger conservatoire, chacun s'est accordé sur le fait que le triptyque « conserver-évaluer-valoriser » en est le pilier et que le partenariat privé-public est un facteur essentiel dans le succès de ce type de démarche.

Ce rendez-vous marque également le point de départ d'une nouvelle réflexion nationale sur la nécessaire mise en réseaux des structures locales en charge des ressources génétiques.



Le verger conservatoire régional a fêté ses 30 ans du 23 au 29 juin 2014





La carotte de Tilques : une filière à 100% régionale de la semence à l'assiette !

II/ Le patrimoine légumier et céréalier

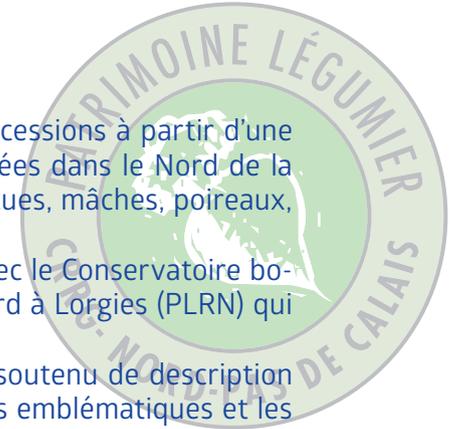
Le contexte régional

Le CRRG a constitué en 30 ans une collection d'une centaine d'accessions à partir d'une vingtaine d'espèces potagères vivrières traditionnellement cultivées dans le Nord de la France : aulx, artichauts, chicorées, choux, échalotes, haricots, laitues, mâches, poireaux, pois...

Le réseau de conservation repose sur un excellent partenariat avec le Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNB) et le Pôle Légumes région Nord à Lorgies (PLRN) qui assurent les remultiplications.

L'objectif est d'enrichir cette collection, de poursuivre un travail soutenu de description et d'évaluation, de relancer dans le commerce les variétés les plus emblématiques et les plus intéressantes, d'accompagner les producteurs qui prennent des initiatives dans ce domaine.

Depuis 2012, le volet légumes s'est élargi aux céréales avec un projet ayant pour objectif de réintroduire des variétés anciennes de blé pour créer une filière panification de qualité. Ce projet est mené en collaboration avec l'ADEARN (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural).



II/1. État de la collection en 2014

Cette année la collection a progressé de 4% pour atteindre 218 accessions :

- 170 accessions d'espèces multipliées par graines,
- 48 à multiplication végétative, qui nécessitent une mise en culture chaque année.

La collection actuelle a été composée à partir de dons de graines provenant de 109 informateurs de la région voire également de centres nationaux ou internationaux de ressources génétiques.

Les espèces concernées par de nouvelles entrées sont : l'ail, la carotte, la chicorée, le chou-fleur, l'échalote, la mâche, le navet et le pois.

Dans le cadre du protocole de gestion de la collection, mis en place avec CBNB et le PLRN :

- 37 lots de la collection ont fait l'objet de tests de germination au CBNB,
- 8 lots en perte de germination ont été multipliés avec succès au PLRN dont 2 lots issus d'accessions provenant de l'Institut de Vavilov en Russie (carotte de Tilques et chou Caulet des Flandres)
- 1 petit lot d'oignon rouge d'Abbeville a été multiplié au PLRN pour partie sous tunnel et pour partie en plein champ. Avec surprise, et sans pouvoir l'expliquer de façon évidente une différence de rendement significative est apparue en faveur du lot multiplié en plein champs (9 grammes par porte-graines pour le lot « plein champ » contre 2,5 grammes par porte-graines pour le lot « tunnel »).
- 1 lot de pois et 3 lots de haricots en perte de germination ont été multipliés par GSN-Blondeau
- 2 lots de semences de carottes ont été multipliés dans le cadre du « réseau national daucus ».

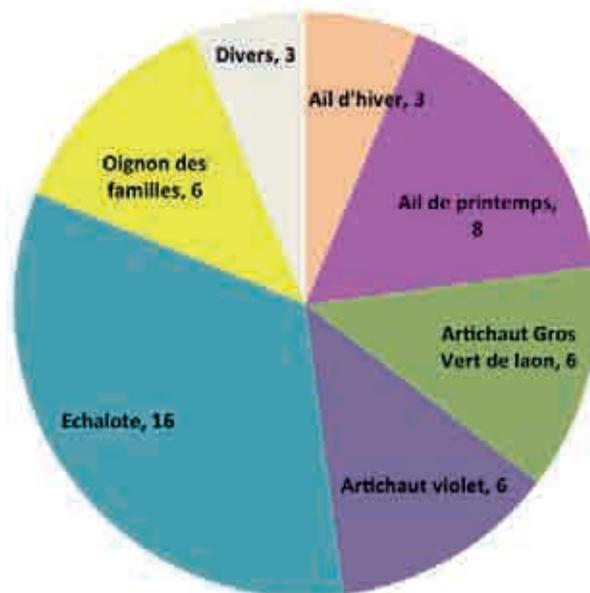
Les 2 faits marquants de cette année sont :

- La multiplication du radis TRS1 (radis rouge à bout blanc), qui est une sélection paysanne réalisée par une famille de maraîchers près de Lille. L'enjeu était de taille car il restait moins de 1000 graines. Tout le stock a été semé en serre et les porte-graines correspondant au type initial ont été sélectionnés. 220 porte-graines ont été plantés en serre « insect-proof » pour une récolte de plus de 1.5 Kg de graines.
- Un généreux jardinier amateur de la région a confié au CRRG 82 accessions de légumes dont 34 du Nord-Pas de Calais et 48 de Belgique (ces dernières ont été transmises au Centre Technique Horticole de Gembloux (CTH)). Chaque accession était représentée par très peu de graines. Un programme de multiplication a été établi pour les années 2015/2017. Petit à petit, ces nouvelles accessions intégreront la collection.

Sélection des radis porte-graines pour multiplication (souche TRS1, originaire de Marcq en Baroeul)

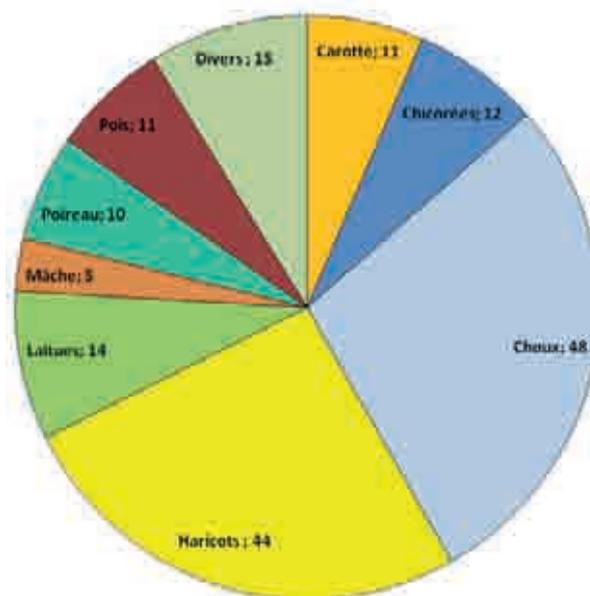


Répartition des accessions de légumes à multiplication végétative



Total = 47

Répartition des accessions de légumes à multiplication par graines



Total = 170

II/2. Évaluation et valorisation

II/2.1. La collection régionale

Comme chaque année un gros travail d'évaluation et de caractérisation a été réalisé en 2014 sur 70 accessions soit 32% de la collection : ail (12 accessions), chou-fleur (8), choux de Milan (4), échalotes et oignon « des familles » (23), haricot (3), laitues (8), navet (3), oignon (1), persil (2), poireau (2), pois (1), radis (1), rutabaga (2).

Certaines espèces ont fait l'objet d'un travail plus poussé, notamment la collection de laitues, le rutabaga, l'ail d'hiver et les choux-fleur précoces de type Malines.

La collection de laitues

L'objectif était de tester une partie de la collection de laitues en production estivale (semis fin mai, plantation en juin et récolte fin juillet-début août) en comparaison avec les références adaptées à ce créneau : Appia, Grosse Blonde paresseuse.

On distingue 3 catégories de variétés :

- la laitue Grand-mère à feuilles rouges qui est montée à graines sans faire de pomme. Ce n'est pas surprenant car c'est une laitue d'hiver.

- les accessions qui donnent des laitues amples avec des pommes lâches (CRB1, VIT1, Grosse blonde paresseuse). Le poids de la pomme est modeste par rapport au poids total de la plante (58%). Difficile d'intéresser des professionnels à ce genre de produit, par contre elles peuvent être adaptées aux jardiniers amateurs.

- les variétés donnant des pommes assez serrées avec un bon poids (70%) : Appia, Blonde de Laeken, Lilloise, CAP1. Elles sont bien adaptées à ce créneau estival. L'Appia et la Blonde de Laeken se détachent avec une capacité à ne pas se dégrader trop vite à surmaturité.

A signaler que l'introduction de la Blonde de Laeken, variété d'origine flamande est la traduction immé-

diante du travail transfrontalier réalisé en partenariat avec le CTH de Gembloux dans le cadre du programme Biodimestica 1.

Les rutabagas

Jusqu'alors le CRRG ne disposait dans sa collection que d'un seul rutabaga (DCC2). L'essai semé en juin avait pour principal objectif de réaliser un contrôle variétal après multiplication du DCC2 en 2013. L'essai a également intégré une autre accession (HGD1) entrée sous l'appellation « navet polonais ».

Le bon développement des racines à l'automne permet de valider l'essai. Il en ressort que :

- le contrôle variétal du DCC2 est validé. C'est un beau rutabaga de forme allongée ovoïde à collet violet et chair jaune.

- HGD1 est bien un rutabaga (croissance plus lente et présence d'une « fausse tige »). Il est un peu hétérogène. Son feuillage est original avec une couleur très violacée. Sa racine est allongée, à collet violet et chair blanche.

Ces variétés intéressantes pour leur vigueur et leur rusticité pourraient dans un proche avenir faire l'objet d'une relance, notamment le DCC2 originaire de Bayenghem-lès-Seninghem (62).

Signalons encore que le CRRG a profité de cet essai pour



mener une collaboration avec Biodom'Centre en l'aidant à évaluer le chou-navet d'Aubigny à collet vert. D'après les observations du CRRG sur le terrain, celui-ci s'avère être original. Les racines produites ont été transférées à l'Inra de Ploudaniel (Centre national de ressources génétiques Brassica) pour une multiplication en 2015.

L'ail d'hiver

Le CRRG possède en collection 3 accessions d'ail d'hiver. L'une d'entre-elles (DUC 1, originaire de Jolimetz) semble avoir un profil suffisamment intéressant, à terme, pour être inscrite au catalogue des espèces potagères. En 2013, elle présentait un seul défaut, celui d'être trop hétérogène.

En 2014, un travail de sélection et d'homogénéisation a été réalisé en éliminant les têtes petites, déformées et avec du surgoussage.



L'ail blanc d'hiver de Jolimetz, intéressant pour ses gros caïeux, sa belle végétation et sa bonne conservation

Les choux fleurs de type Malines

En collaboration avec le CFA du Doulac, ce sont les choux fleurs de type Malines (13 accessions) qui ont été évalués au printemps. L'essai a été attaqué début mai par des pigeons, réduisant ainsi les accessions observées. Seules 8 accessions sur 13 ont pu être correctement évaluées.



II/2.2. Le programme transfrontalier BIODIMESTICA

Avec la signature en 2008 du projet Interreg BIODIMESTICA, les collaborations du CRRG avec le versant wallon se sont élargies au patrimoine légumier régional afin d'aborder en transfrontalier, avec le Centre de Recherches Agronomiques et le Centre Technique Horticole (CTH) de Gembloux, les questions de conservation, d'évaluation et de valorisation.

Concernant la gestion du dispositif conservatoire, les échanges transfrontaliers réguliers ont permis d'avancer vers une méthodologie commune et des procédures de traçabilité partagées.

Ce projet s'est terminé en 2013 et le bilan de BIODIMESTICA a été rédigé le 20 février 2014.

En 5 ans de collaboration transfrontalière les acquis sont très nombreux :

- le CRRG a aidé le CTH à établir un dispositif conservatoire de qualité.
- les collections se sont enrichies grâce aux prospections pour représenter plus de 200 accessions pour le NPC et 80 accessions pour la Wallonie. Des variétés belges ont même été retrouvées en région (ex : céleri vert d'Anvers à Dunkerque).
- la mutualisation des moyens d'évaluation a permis de réaliser plus de 50 essais en 5 ans sur 16 espèces de légumes.
- des évaluations participatives ont été menées avec les jardiniers des deux régions, près de 900 jardiniers amateurs y ont participé.
- le CRRG et le CTH disposent maintenant d'une base de données commune pour gérer les accessions et partager les données bibliographiques.

Cette collaboration se poursuit toujours et devrait être pérennisée grâce à la mise en œuvre d'un nouveau programme Interreg à partir de janvier 2016.

II/3. Rediffusion des semences ou plants

La plupart des variétés de la collection gérée par le CRRG ne sont pas disponibles pour le maraîcher ou le jardinier. En effet la diffusion et la commercialisation des semences potagères ne sont autorisées que si la variété est inscrite au Catalogue officiel et qu'un mainteneur assure sa multiplication.

Depuis 2011, une nouvelle directive européenne (2009/145/CE) s'applique reconnaissant les variétés destinées au marché amateur (liste déjà prise en compte par la France depuis 1997) mais aussi des variétés dites de conservation (menacées d'érosion génétique). Cette dernière catégorie concerne bon nombre de variétés de légumes du Nord de la France (Artichaut Gros vert de Laon, Chou-fleur Martinet, Poireau Leblond, Flageolet blanc de Flandre ...) et offre de nouvelles perspectives d'inscription. Ainsi, en 2011 c'est le haricot Flageolet Blanc de Flandre qui a été la première variété inscrite comme variété de conservation. En 2012, ce fût la chicorée Tête d'anguille et en 2013 le poireau Leblond.

Autre inscription marquante en 2013 : la laitue Gotte de Loos pour les jardiniers amateurs.

II/3.1. Les inscriptions

Le haricot à rames Princesse du Pévèle

En 2013, le CRRG a déposé avec la société GSN-Blondeau un dossier d'inscription au catalogue officiel pour le haricot à rames Princesse du Pévèle. Cette variété ancienne a passé les tests de DHS (Distinction Homogénéité Stabilité) du GEVES avec succès et aurait dû être inscrite en 2014. A priori, son inscription est acceptée, mais à terme elle devra changer de dénomination car il n'est plus possible de choisir un nom faisant appel à un lieu géographique, sauf si l'on démontre l'antériorité de ce nom.



L'oignon rouge d'Abbeville

Le CRRG a rencontré les services de la DRAAF de Picardie le 11 juillet 2014 afin de faire le point sur la sauvegarde de l'oignon rouge d'Abbeville et de son éventuelle inscription. Il a été proposé que le CRRG dépose un dossier d'inscription en 2015 (en tant que variété de conservation) avec comme région d'origine les deux régions Nord-Pas de Calais et Picardie.

II/3.2. Entrée du CRRG à la section potagère du CTPS

Le ministère de l'agriculture a souhaité qu'il y ait un représentant des conservatoires régionaux des ressources génétiques à la section « potagères » du Comité Technique Permanent de la Sélection (CTPS) qui est un comité consultatif composé des représentants de la filière semence auprès du ministère de l'agriculture, pour l'inscription des nouvelles variétés. Le CRRG a pour la première fois participé à la réunion du CTPS du 9 décembre 2014. Il est pour l'instant le seul représentant des conservatoires génétiques régionaux au sein de cette instance.

II/3.3. La commercialisation des semences et bulbes

A. PARTENARIAT AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA MULTIPLICATION

Une fois inscrites au catalogue officiel, la majorité des variétés régionales sont diffusées grâce à 4 partenaires :

- Les Graines Bocquet entreprise familiale du Nord-Pas de Calais installée à Moncheaux en Pévèle qui réalise, à la demande du CRRG, le conditionnement et la commercialisation des variétés d'origine régionale. Cette société est partenaire du CRRG depuis 2006. La diffusion commerciale de ces variétés s'étend sur plusieurs départements du Nord de la France via un réseau de près de 1 200 magasins, supermarchés et magasins traditionnels (épiceries, cafés, ...), essentiellement dans le Nord-Pas de Calais mais aussi en Picardie et dans les Ardennes. Ces variétés sont également disponibles à la vente via le site internet des Graines Bocquet.

A l'heure actuelle, la société « Graines Bocquet » diffuse :

- **La carotte de Tilques** sous la dénomination « Géante de Tilques à pétioles verts ». Variété rustique produisant une belle carotte longue. Elle connaît un vif succès auprès des jardiniers amateurs. Inscrite au catalogue en 2008 - Mainteneur : CRRG.
- **La laitue Lilloise**. Variété appréciée pour sa tendreté grâce à la finesse de ses feuilles. Inscrite au catalogue officiel en 2006 - Mainteneur : CRRG.
- **La laitue Grand-mère à feuilles rouges**, laitue d'hiver résistante au froid. Inscrite au catalogue officiel en 2011 - Mainteneur : CRRG.
- **Le haricot Flageolet vert Verdelys** sélectionné et multiplié par GSN -Blondeau (Coutiches, 59). Co-obtention GSN-Blondeau - CRRG et Asseman Desprez. Inscrite au catalogue officiel en 2004 - Mainteneur : GSN Blondeau
- Les Graines Sabau, grainetier à Bourbourg qui a conservé et amélioré une chicorée à café potagère dont on mange la racine : **la chicorée Tête d'anguille**. Inscrite au catalogue officiel en 2013 - Mainteneur : Ets Sabau.
- GSN-Blondeau, obtenteur et multiplicateur de semences de pois et de haricots à Coutiches, s'est investi en collaboration avec le CRRG dans la préservation et l'amélioration des haricots secs :
 - **Le Flageolet vert Verdelys**, Inscription au catalogue professionnel en 2004.
 - **Le Lingot** : GSN-Blondeau est mainteneur et multiplicateur de la semence. La société a par ailleurs développé un programme de sélection et d'amélioration du Lingot à moyen terme afin de le rendre résistant aux maladies.

- **Le Flageolet Blanc de Flandre**, inscription en 2011 comme variété de conservation.

- Le GIE Artois-Bulbes constitué de 2 producteurs de Locon spécialisés dans la multiplication de bulbes. Il diffuse les variétés régionales que le CRRG a largement contribué à inscrire et relancer :

- **L'ail Gayant** qui est une sélection d'ail de printemps réputé pour son excellente conservation. Inscrite au catalogue officiel en 1992 - Mainteneur : GIE Artois-Bulbes.

- **L'échalote Ardente**, tardive ayant une excellente conservation et un goût piquant prononcé. Inscrite au catalogue officiel en 2009 - Mainteneur : CRRG.



Valorisation des légumes dans le catalogue « Plantons le décor »



B. PLANTONS LE DÉCOR S'INTÉRESSE DÉSORMAIS AUX ANCIENNES VARIÉTÉS DE LÉGUMES DE LA RÉGION

Devant le succès de la vente de graines et de bulbes dans le cadre du document « Autour du Verger » (ADV) en 2013, l'opération s'est élargie à l'ensemble du territoire du Nord-Pas de Calais grâce à « Plantons le Décor » (PLD). L'essai est transformé en 2014 avec plus de 2 000 sachets vendus sur 24 territoires, permettant aux habitants du Nord-Pas de Calais un accès facile aux variétés anciennes de légumes.

	Carotte de Tilques	Laitue Lilloise	Laitue Grand-Mère	Haricot Verdelys	Ail du Nord Gayant	Echalote Ardente	Total
PLD	491	306	292	160	274	518	2041
ADV	56	32	25	17	30	53	213
Total	547	338	317	177	304	571	2254

Nombre de commandes de graines et bulbes via les opérations PLD et ADV en 2014

II/3.4. Le réseau de jardiniers amateurs

À l'heure actuelle, une grande partie de la collection n'est pas valorisable sous forme commerciale. Son évaluation est un travail de longue haleine qui portera ses fruits à long terme. Pour accélérer ce travail et en faire bénéficier le plus grand nombre, le CRRG a créé un réseau de jardiniers pour le maintien dynamique du patrimoine légumier du Nord-Pas de Calais. Une vingtaine d'accessions de légumes ont été diffusées dans ce cadre à une soixantaine de jardiniers motivés et éclairés, soit près de 500 lots distribués !

En contrepartie, les jardiniers se sont engagés à fournir des informations sur les légumes : leurs caractéristiques, leur comportement au jardin et leurs qualités gustatives. Ce travail permettra d'accélérer l'évaluation de la collection et de mieux cerner les attentes des jardiniers.

Afin d'être plus efficace, depuis 2013, le choix a été restreint à 4 espèces de légumes avec un questionnaire ciblé. En 2014 les espèces concernées étaient : le céleri à couper, l'échalote, le haricot nain mangetout et la laitue.

Cette opération s'est concrétisée par une réunion du réseau de jardiniers le 1^{er} mars 2014. Elle a permis de faire le bilan sur les variétés testées et de nourrir de nombreux échanges entre les jardiniers adhérents du réseau.



II/4. L'animation des filières professionnelles

Les principales variétés anciennes du Nord-Pas de Calais liées à un savoir-faire traditionnel et situées sur des créneaux économiques très restreints voire fragiles, font l'objet d'un investissement particulier de la part du CRRG qui a de longue date noué des liens avec les agriculteurs motivés par les démarches filières.

Cette démarche a principalement concerné l'IGP ail d'Arleux, le lingot du Nord, le chou-fleur Martinet de Saint-Omer, le Label Rouge endive de terre, le flageolet blanc de Flandre, le cresson et la Marque PNR CMO.

L'animation du Groupement des producteurs d'ail fumé d'Arleux et le suivi de la demande d'Indication géographique protégée (IGP)

Après 11 ans d'effort de la part de tous les partenaires (Mairie d'Arleux, CRRG, GQNPC, PLRN) l'IGP Ail Fumé d'Arleux a été enregistrée en mai 2013. Ce signe officiel de qualité permet aux producteurs adhérents de protéger l'appellation et la production sur le territoire autour d'Arleux (62 communes). La production en 2014 a progressé de 7% avec 13,5 ha pour 7 producteurs.

Les faits marquants de l'année :

- une communication vers l'extérieur de la région avec la participation du groupement (accompagné par la CRRG) au Salon de l'Agriculture de Paris en février 2014 et à la fête de la vache nantaise à Plessé (44) en septembre 2014,
- une présence accrue en région avec la foire à l'ail d'Arleux inaugurée par la députée européenne Tokia Saïfi et la 1ère participation au Salon terroirs et saveurs les 21, 22 et 23 novembre 2014,
- une collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) qui s'engage à aider le groupement en terme de communication.

Depuis plusieurs années le CRRG s'est fortement investi pour convaincre les producteurs à augmenter les superficies plantées avec les variétés locales d'ail du Nord plutôt que d'utiliser la variété Arno (obtenue en 2001, diffusée et maintenue par Top Semences (26)) qui pose parfois des problèmes de conservation. Cette démarche porte ses fruits, puisque la proportion d'ail du Nord est passée de 2012 à 2014 de 31% à 54% notamment grâce au renforcement de la production de plant d'ail en région.

Une aide technique à l'association Lingot du Nord

Rappelons pour mémoire que le CRRG a monté en partenariat avec le groupement GQNPC deux dossiers label rouge sur les haricots de la plaine de la Lys : le label rouge Lingot du Nord (obtenu en 1998) et le label rouge Flageolet Verdelys (obtenu en 2006). Depuis cette période les filières vivent de façon totalement autonome mais le CRRG apporte ponctuellement un soutien technique.

En 2014, il s'est investi pour élargir la mesure agro-environnementale « Préservation des ressources végétales menacées de disparition » (MAE-PRV) (déjà accessible au Flageolet vert) au Lingot. Cette démarche devrait aboutir en 2015 dans le nouveau Programme de développement rural hexagonal (PDRH) de la région Nord-Pas de Calais. Cette aide devrait permettre à la filière de recruter à l'avenir de nouveaux producteurs car la demande ne cesse de croître.



La relance du chou-fleur Martinet à Saint-Omer

Le CRRG et le PNR CMO ont poursuivi leur travail de relance du chou-fleur Martinet entamé en 2012. En 2014, le Parc a financé la production de 4000 plants chez Mr Debarge éleveur de plants au Doulac. Le CRRG s'est occupé de leur distribution ainsi que leur évaluation auprès de 4 producteurs du marais de Saint-Omer. Dans l'ensemble, les Martinet se sont aussi bien comportés que les variétés modernes. Si la production du plant de chou-fleur est une réussite, la valorisation sous le nom de Martinet n'est pas évidente à cause de la très courte période de commercialisation : 2 à 3 semaines, grosso modo du 1^{er} juin au 20 juin.

Le Label Rouge Endive de pleine terre

Le CRRG participe aux réflexions sur l'obtention d'un label rouge pour l'endive de pleine terre. Cette démarche soutenue par le Marché de Phalempin a abouti en 2014. Après le Lingot et le Flageolet vert c'est le 3ème légume à obtenir le Label Rouge en région. Les premières endives labellisées ont été récoltées officiellement le 4 décembre 2014. Le CRRG participe aux réunions du groupement des producteurs d'endive de pleine terre label rouge en tant que membre sympathisant.



La filière Flageolet blanc de Flandre

Depuis 2005, le CRRG s'est fortement investi dans cette filière qui périclète faute de valorisation sous signe officiel de qualité et du manque de renouvellement des producteurs. A l'heure actuelle, on estime qu'il subsiste environ une dizaine de producteurs localisés autour de Wormhout pour moins de 10ha. Si rien n'est fait, il n'est pas impossible que cette culture disparaisse totalement des Flandres d'ici 20 ans.

Le CRRG a travaillé à plusieurs niveaux :

- la sauvegarde des souches paysannes grâce à une mise en conservation au CBNB,
- la mise en œuvre à partir de 2007 d'un travail de « retypage » en lien avec la société GSN-Blondeau à Coutiches. Ce travail a permis de ne pas perdre le type initial et d'homogénéiser la souche notamment en terme de précocité,
- l'inscription avec GSN-Blondeau de la variété comme variété de conservation en 2011.

En 2014, GSN-Blondeau a multiplié un lot de semence en vue d'une commercialisation pour les producteurs du territoire. Cette « nouvelle semence » a fait l'objet d'une publicité lors d'une réunion publique organisée par le Pays des Moulins de Flandre à Wormhout le 16 décembre 2014 en présence de GSN-Blondeau. 8 producteurs ont répondu présents et se sont montrés intéressés par le projet. Lors de cette réunion il a été décidé d'établir un partenariat entre le CRRG, le Pays des Moulins de Flandre et le groupement des producteurs avec deux objectifs :

- faciliter l'accès des producteurs à la semence,
- favoriser la communication autour du Flageolet blanc de Flandre.

Pour atteindre ces objectifs les producteurs ont décidé de créer une association en 2015.

Le suivi des réflexions en faveur du maintien de l'activité cressicole.

Le CRRG a participé activement aux différentes réunions du groupe de travail cresson organisées par le Pays de la Lys Romane.

Suite au diagnostic réalisé en 2013 par 4 étudiants de l'Université de Lille I (« Etat des lieux et perspectives de développement de la filière cressicole du Pays de la Lys Romane »), le groupe de travail a élaboré un plan d'action avec 3 axes principaux :

- valorisation du cresson de fontaine,
- préservation et transmission des sites de production,
- amélioration des conditions de production en réduisant leur impact sur l'environnement.

Ce programme ambitieux sur 3 ans sera décliné en 34 actions concrètes avec différents partenaires de la région et même une collaboration avec le PNR du Gâtinais.

L'accompagnement de la marque Parc, pour la carotte de Tilques, l'endive de terre et l'artichaut Gros Vert de Laon.

Le CRRG a accompagné les contrôles Marque Parc (PNR CMO) afin d'apporter son aide technique au contrôleur et de proposer avec l'accord du Parc d'éventuelles modifications du cahier des charges.

En 2014, 6 producteurs étaient engagés dans la Marque Parc : 3 producteurs de carottes de Tilques, 1 producteur d'endives de terre et 2 producteurs d'artichauts gros verts de Laon.



II/5. Application de la mesure agro-environnementale « Préservation des ressources végétales menacées de disparition » dans le Nord-Pas de Calais

Dans le cadre du programme de développement rural hexagonal (PDRH) 2007-2013 du ministère de l'Agriculture, la région Nord-Pas de Calais a ouvert en 2008 le dispositif (214 G) relatif à la protection des ressources végétales sur le territoire (PRV). Le CRRG a été agréé par la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt pour en assurer l'animation. Ce programme s'est prolongé d'une année avec une forte implication des filières ail et haricots secs.

Afin de préparer le prochain PDRH (2015-2020), le CRRG a été invité à des réunions de réflexion pour la prochaine MAE-PRV tant au niveau régional que national. Il a défendu le bilan de cette MAE qui est largement positive en région, puisque le Nord-Pas de Calais est la 1ère région contributrice avec 18 producteurs engagés sur plus de 50 ha.

Pour la prochaine programmation, le CRRG a proposé des améliorations afin de convaincre le maximum de producteurs d'adhérer à cette MAE :

- revaloriser le montant qui est à l'heure actuelle de 400€/ha pour le faire passer à 600€/ha
- élargir le dispositif à d'autres variétés, notamment le haricot lingot et la chicorée Tête d'anguille.

II/6. Les formations

En 2013, le CRRG a mis en place une formation pour les jardiniers amateurs sur le thème : « Comment produire ses graines au potager ». Ce savoir-faire tend en effet à disparaître face principalement à la facilité d'achat dans le commerce de semences et de plants.

2 sessions de formation ont eu lieu en 2014 :

- le 8 mars au CRRG : 17 participants,
- le 5 novembre à la MRES à Lille avec la collaboration de la Maison du jardin de Roubaix : 12 participants

II/7. Les céréales

En collaboration avec l'ADEARN, le CRRG a poursuivi son étude sur les variétés anciennes de blé grâce à un essai implanté (à l'automne 2013) sur une parcelle en agriculture biologique à Loos en Gohelle. 48 variétés provenant essentiellement du Centre National des Ressources Génétiques (CNRG) de Clermont-Ferrand spécialisé dans les céréales à paille ont été semées sur des parcelles de 10m². Cette plateforme a pour but de permettre la multiplication de toutes les variétés et de réaliser des observations agronomiques : précocité, sensibilité aux maladies et à la verse. A moyen terme, ce projet a pour objectif d'introduire des variétés anciennes de blé chez des producteurs et de créer une filière pain de qualité du champ au fournil.

Tableau récapitulatif de la mesure PRV en Nord-Pas de Calais entre 2008 et 2014

Légume / variété	2008		2014	
	Nombre de producteurs	Nombre d'hectares	Nombre de producteurs	Nombre d'hectares
Ail du Nord et Ail Gayant	3	5	4	6,3
Haricot Verdelys	12	39	7	28
Endive Mona	1	1	0	0
Mauve du Nord	1	3	0	0
TOTAL	17	48	11	34,3

En parallèle, sur le même lieu d'expérimentation, le CRRG a poursuivi son travail de conservation commencé en 2013 sur la plateforme de Genech où 6 épis/variété ont été sélectionnés et récoltés. Les grains issus de ces épis sélectionnés ont été semés à Loos en Gohelle pour être récoltés et mis en conservation au froid (-18°C) au CBNB. Ainsi, maintenant 46 variétés sont en conservation avec un nombre de graines/variété de 500 à 3000. Cette collection servira à l'avenir à ressourcer certains producteurs ou redémarrer une multiplication sans passer par le CNRG de Clermont-Ferrand.



Connu depuis le début du 19^{ème} siècle, le blé Blanc de Flandre variété de pays emblématique de la région



46 variétés de blé ont été multipliées à Loos en Gohelle en 2014



Semer, observer, décrire, récolter, battre... rien n'arrête Richard !



Variétés	Antériorité	Type de blé	Sélectionneur
Alliès	1909	Sélection	Vilmorin
Blanc de Flandres	18ème siècle	Blé de pays	
Bon fermier	1894	Sélection	Vilmorin
Bon Moulin	1914	Sélection	Vilmorin
Bordier	1877	Sélection	Vilmorin
Champ joli	1936	Sélection	Tourneur
Chanteclair	1924	Sélection	Tourneur
Chiddam d'automne blanc	1840	Blé anglais	
Chiddam d'automne rouge	1864	Blé anglais	
Côte d'or	1937	Sélection	Crepin
Crépi	1880	Blé de pays	
Dattel	1874	Sélection	Vilmorin
Flèche d'or	1924	Sélection	Station de Galluis
Gerbor	1938	Sélection	Laurent
Goldendrop	1836	Blé anglais	
Gros bleu	1830	Blé aquitain	
Hatif Cambier	1929	Sélection	Cambier
Hatif de Wattines	1924	Sélection	Desprez
Hatif inversable	1894	Sélection	Vilmorin
Hérisson brun	1895	Blé de pays	
Heurtebise	1954	Sélection	Blondeau
Hybride 40	1928	Sélection	Benoist
Hybride de Bersée	1936	Sélection	Blondeau

Hybride de la Paix	1910	Sélection	Vilmorin
Hybride Trésor	1890	Sélection	Vilmorin
Innovation bataille	1922	Sélection	Bataille
Institut agronomique	1912	Sélection	Schribaux
Japhet	1892	Sélection	Vilmorin
Later	1948	Sélection	Lemaire
Noé	1826	Blé aquitain	
Nord Desprez	1945	Sélection	Desprez
Petit quinquin	1943	Sélection	Blondeau
Picardie Desprez	1937	Sélection	Desprez
Préparateur Etienne	1912	Sélection	Schribaux
Prince Albert	1851	Blé anglais	
Providence	1926	Sélection	Lemaire
René Leblond	1949	Sélection	Leblond
Rouge de Bordeaux	1888	Blé aquitain	
Squarehead	1800	Blé anglais	
Teverson	1868	Blé anglais	
Victoria d'automne	1906	Blé anglais	
Vilmorin 23	1909	Sélection	Vilmorin
Vilmorin 27	1910	Sélection	Vilmorin
Vilmorin 29	1917	Sélection	Vilmorin
Wilson jaune	1936	Sélection	Benoist
Yga	1938	Sélection	Blondeau

Liste des anciennes variétés de blé mises en dépôt au conservatoire botanique national de Bailleul en 2014

II/8. Actions de promotion et sensibilisation

En 2014 le patrimoine légumier et céréaliier régional a été mis à l'honneur lors de plusieurs manifestations :

- **Le salon de l'agriculture**, le 26 février, sur le stand de la région Nord-Pas de Calais lors de la journée consacrée au SIQO (Signes d'identification de la qualité et de l'origine) où le CRRG accompagnait les filières Ail fumé d'Arleux et Lingot du Nord.

- **La fête de l'agriculture paysanne**, le 6 juillet, à Loos en Gohelle où le CRRG a réalisé des visites de la plateforme d'essai de blé.

- **La fête de la vache nantaise**, les 12, 13 et 14 septembre, au Plessé (Loire Atlantique) où le CRRG avait un stand pour présenter le patrimoine domestique.

- **Aux journées du patrimoine**, les 20 et 21 septembre, au musée de plein air à Villeneuve d'Ascq lors d'une exposition des variétés anciennes de légumes.

Par ailleurs, le CRRG s'est investi dans un partenariat actif avec des jardins pédagogiques afin de valoriser le patrimoine légumier auprès du grand public. Cette année les variétés anciennes de légumes ont été mises à l'honneur à :

- la ferme éducative Marcel Dhenin à Lille,
- au musée de plein air à Villeneuve d'Ascq.

Enfin le CRRG a élaboré, en collaboration avec le PNR CMO, 2 kakemonos destinés à promouvoir les choux-fleurs et les légumes de l'Audomarois.



Quelques spécimens de la collection régionale exposés au Musée de Plein Air à Villeneuve d'Ascq lors des Journées du patrimoine



Les Choux-fleurs de l'Audomarois



Produit dans le département de l'Audouais, le chou-fleur est une variété de chou qui se caractérise par sa tête blanche et ses feuilles vertes. C'est une variété qui se cultive dans le département de l'Audouais, en particulier dans la région de Saint-Omer. Le chou-fleur est une variété qui se cultive dans le département de l'Audouais, en particulier dans la région de Saint-Omer.

Le chou-fleur est une variété qui se cultive dans le département de l'Audouais, en particulier dans la région de Saint-Omer.

Les maraîchers à l'origine des variétés locales

Les maraîchers à l'origine des variétés locales ont développé des variétés de chou-fleur adaptées aux conditions locales de culture. Ces variétés sont caractérisées par leur taille, leur forme et leur couleur. Elles sont cultivées dans le département de l'Audouais, en particulier dans la région de Saint-Omer.

Ces variétés de chou-fleur sont cultivées dans le département de l'Audouais, en particulier dans la région de Saint-Omer. Elles sont caractérisées par leur taille, leur forme et leur couleur. Elles sont cultivées dans le département de l'Audouais, en particulier dans la région de Saint-Omer.

Pourquoi le chou-fleur ?

Le chou-fleur est une variété qui se cultive dans le département de l'Audouais, en particulier dans la région de Saint-Omer. Il est riche en nutriments et est bénéfique pour la santé.

Le chou-fleur est une variété qui se cultive dans le département de l'Audouais, en particulier dans la région de Saint-Omer. Il est riche en nutriments et est bénéfique pour la santé.



Le Marais : le grenier des choux-fleurs

Le Marais est une zone de culture traditionnelle pour le chou-fleur. Cette zone est caractérisée par ses sols humides et ses canaux d'irrigation. Les maraîchers utilisent ces conditions pour cultiver des variétés locales de chou-fleur.

Le Marais est une zone de culture traditionnelle pour le chou-fleur. Cette zone est caractérisée par ses sols humides et ses canaux d'irrigation. Les maraîchers utilisent ces conditions pour cultiver des variétés locales de chou-fleur.



La Bleue du Nord et la Flamande étaient à l'honneur à Plessé en Loire Atlantique (septembre 2014)



III/ Le patrimoine animal

Le contexte régional

La région Nord-Pas de Calais est héritière d'un riche passé agricole et s'est illustrée de très longue date par l'élevage de nombreuses races sélectionnées au fil des siècles soit pour le travail (chevaux de trait Boulonnais et Trait du Nord), soit pour assurer la production laitière (races bovines Bleue du Nord et Flamande), ou encore accompagner l'agriculture de plaine et valoriser les coteaux herbeux non cultivables (moutons Boulonnais). La modernisation et la spécialisation de l'agriculture ont fait que ces cinq races ont vu leurs effectifs se réduire considérablement et atteindre des seuils extrêmement critiques. Elles sont toutes reconnues au niveau national et européen comme races locales à petits effectifs menacées de disparition.

Le CRRG s'est fortement impliqué pour favoriser la création d'associations d'éleveurs détenteurs de ces animaux et les accompagne techniquement depuis près de 30 ans. La conservation sur le long terme ne pouvant s'envisager que si les races possèdent des débouchés économiques, le CRRG s'implique également dans le montage de filières valorisant leurs potentialités (rusticité) ou leurs produits spécifiques.

La nature et les modalités de ses interventions sont précisées dans des conventions de partenariat renouvelées tous les 3 ans, les dernières l'ayant été en 2014.



III/1. La race bovine Rouge Flamande

Autrefois fortement présente au Nord de Paris, la Flamande a connu à l'issue des deux guerres mondiales une forte régression de ses effectifs qui a justifié la mise en place d'un plan de sauvegarde par le Ministère de l'Agriculture dès 1977, et par la suite de la Région Nord-Pas de Calais et d'Espace naturel régional à partir de 1985 au travers des activités du CRRG.

Les éleveurs sont accompagnés par la Maison de l'élevage du Nord qui héberge l'Union Rouge Flamande, organisme national de sélection (OS) de la race.

Les effectifs sont aujourd'hui stabilisés : on dénombre 761 vaches inscrites (+ 3) au contrôle laitier chez 119 éleveurs (- 8) en 2014.

III/1.1. La gestion génétique de la race

Le programme de sauvegarde et de sélection de la Rouge Flamande vise à obtenir à partir de l'ensemble de la population femelle actuelle un type génétique f amand qui concilie la satisfaction des besoins techniques et économiques d'un élevage moderne (productivité, facilité et rapidité de traite, richesse en taux azoté, longévité et fertilité), avec la nécessaire conservation de toutes les lignées.

Evolution récente des effectifs de la race bovine Rouge Flamande

	2010	2011	2012	2013	2014
Vaches inscrites au contrôle laitier	837	775	777	758	761
Eleveurs adhérents au contrôle laitier	135	137	126	127	119

La Flamande connaît une situation génétique particulière due à l'infusion continue de sang rouge danois de 1965 à 1995. On peut estimer le pourcentage moyen de sang étranger dans la population raciale à environ 30 %. La sélection de la race Rouge Flamande excluant désormais tout nouvel apport de sang extérieur, il est primordial de veiller à la préservation de la plus large diversité génétique possible, ceci conjointement à la réduction progressive du pourcentage moyen de sang danois.

Un outil d'analyse mis au point en 2011 par le CRRG permet de connaître le pourcentage de sang étranger de chaque individu rouge f amand. Cet outil a, depuis, permis de redéfinir un programme d'actions spécifiques pour la réduction progressive du taux de sang étranger au sein de la population.

Production d'embryons

Pour la 3ème année consécutive, le CRRG, en partenariat avec le CIA Gènes Diffusion, procède à la production d'embryons de vaches sélectionnées pour leur longévité, leur production ainsi que pour leurs origines afin de renouveler des taureaux purs. Ces embryons sont offerts sous conditions à des éleveurs permettant de créer de nouveaux



élevages ou de nouvelles souches. 3 éleveurs ont ainsi pu bénéficier de ce programme en 2014.

Tournées d'élevage

Des tournées de repérage ont été réalisées en juillet 2014 auprès de 19 éleveurs pour proposer des conseils d'accouplement. 130 vaches flamandes dont l'Indice Vie Productive (IVP) est > à 1 ont été concernées.

L'«IVP» est un indice combiné, créé par le CRRG en 2011, qui permet de classer les vaches selon leur carrière (longévité, fertilité, précocité) et leur production (quantité de lait produit, taux de protéines et de matières grasses) dès lors qu'elles ont fini leur 3^{ème} lactation. Cet indice à caractère économique permet de repérer des animaux intéressants sur le plan génétique qui auraient pu être laissés sur le côté pour des raisons morphologiques ou esthétiques. Certains des veaux mâles issus de ces vaches font alors l'objet d'un suivi spécifique.

Le CRRG a développé avec l'aide de l'Association élevage et informatique (AEI), un outil informatique qui permet de disposer à tout moment des listes suivantes :

- meilleures lactations des primipares pour une année considérée,
- meilleures lactations des multipares pour une année considérée,
- meilleures carrières et meilleures lactations des vaches nées entre deux années considérées,

Ces listes sont portées à la connaissance des éleveurs pour leur permettre de repérer et accoupler les meilleures vaches et génisses de la race.

La station d'élevage de taureaux du Doulieu

Le CRRG a participé activement à la création d'une station d'élevage de veaux mâles issus de bonnes vaches chez un éleveur du Doulieu. Cette station créée en 2012 permet de disposer d'un réservoir de taureaux sélectionnés pour leurs origines. Des veaux flamands issus d'accouplements dirigés sont achetés au sevrage par l'Union rouge Flamande afin qu'ils soient élevés jusqu'à un âge minimal d'au moins 13 mois soit pour leur utilisation en monte naturelle dans des cheptels inscrits, soit pour leur collecte avec la constitution d'un stock de semences disponibles pour l'IA. En 2014, le CRRG a transporté et placé en station 2 taureaux dont 1 issu d'embryons et les a pesés à 3 reprises pour suivre leur croissance. L'Assemblée générale 2014 de l'Union Rouge Flamande a été organisée dans cette station afin de la faire connaître à l'ensemble des éleveurs et partenaires.



La station du Doulieu accueille tous les taureaux destinés à l'insémination artificielle



III/1.2. Participation du CRRG à la commission génétique

Le CRRG est membre statutaire de la commission génétique de la race, qui associe les représentants de l'Union Rouge Flamande et de la Maison de l'élevage du Nord, et participe aux différents travaux qu'elle assure.

Repérage des meilleures vaches de la race

En 2014, l'URF a organisé quatre tournées qui ont eu lieu au cours des mois de novembre et décembre. 20 élevages ont été visités, 11 vaches ont été retenues comme « mères à taureaux » et 26 vaches en tant que « vaches souches » dont certaines sélectionnées pour leur faible pourcentage de sang étranger. Le pourcentage moyen de sang étranger de ces vaches élites reste élevé à 29,2 % mais connaît une baisse progressive. Une attention particulière a été portée sur les vaches disposant d'un IVP élevé.

Accouplements des vaches élites

Ces 37 vaches ont fait l'objet de préconisations d'accouplement lors d'une réunion bilan préparée par le CRRG. Cette année encore, l'accent a été mis sur le renouvellement des origines et la diminution du pourcentage de sang étranger des veaux à venir avec 20 de ces vaches, dont 7 des 11 « mères à taureaux », pour lesquelles un taureau possédant moins de 12,5 % de sang étranger a été conseillé.

Evolution du pourcentage de sang étranger (SE) des meilleures vaches Flamandes

	2010	2011	2012	2013	2014
% SE	31,4	31,2	31,2	31,7	29,2

Suivi des accouplements préconisés :

le CRRG insiste sur le suivi de ces vaches élites afin que les veaux mâles nés de leur accouplement puissent être élevés et rejoindre la station d'élevage des taureaux.

Choix des nouveaux taureaux d'insémination artificielle

La Commission s'attache à la préservation du sang flamand originel, au renouvellement des lignées, ainsi qu'à l'augmentation des performances laitières et en particulier de la quantité de lait produite. En 2014, 4 nouveaux taureaux tous issus d'embryons ont été sélectionnés pour intégrer le Centre d'insémination artificielle « Gènes Diffusion » de Douai. Il s'agit d'Iceberg (8,5 % SE), Igor (14,9 % SE), Iroka (24,2 % SE) et Izadi (16,6 % SE) ; ces taureaux permettront à leur tour de diminuer progressivement le pourcentage de sang étranger moyen de la population raciale. Iceberg est le second taureau collecté le plus pur, après Harry (8% SE) collecté en 2013, depuis le dernier taureau possédant moins de 12,5 % SE prélevé en 1997.



Iceberg, fils de Tilanie, vache d'exception, va réchauffer le cœur des éleveurs flamands !



III/1.3. Appui technique et méthodologique

III/1.3.1 Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Union Rouge Flamande

En 2014, le CRRG a souhaité réaffirmer ses ambitions de sauvegarde et de valorisation et à ce titre à renouvelé la convention partenariale avec l'Union Rouge Flamande. Les engagements ont été reconduits sur une nouvelle période de 3 ans.

III/1.3.2 Développement de l'écopâturage avec des bovins de race Flamande

La gestion de milieux naturels par écopâturage est de plus en plus reconnue par les gestionnaires publics comme une alternative pertinente à l'utilisation d'engins mécaniques. Depuis plusieurs années, le CRRG prend différentes initiatives pour démontrer l'intérêt d'introduire dans ces milieux nos races régionales, et notamment nos races bovines pour leur rusticité et leur bonne adaptation aux milieux humides. La première expérience, pilotée par le CRRG, a démarré en 2007, dans le cadre du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, avec deux jeunes bœufs de race Flamande qui ont pâturé la Tourbière de Vred en compagnie de deux bœufs Highland. Ces deux bœufs « historiques » étaient toujours en vie en 2014 après avoir passé tous les hivers en extérieur (et sans aucun abri) sur le site des Vaucelles (Commune de Quarouble).

Fort de cette expérience, le CRRG développe depuis d'autres pistes dans la région afin de permettre à la Flamande de retrouver sa place dans la gestion des milieux naturels.

Au cours des deux dernières années, ces opérations se sont multipliées impliquant de plus en plus de collectivités ou établissements publics ainsi que des éleveurs.

Au total fin 2014, on comptabilisait plus de 160 hectares de terrains publics pâturés par 150 bovins de race Flamande provenant de 14 élevages.

Pour étayer l'argumentation sur la bonne adaptation de la race, le CRRG a effectué des pesées avant et

après pâturage pour connaître les gains de poids enregistrés. Cette activité a concerné 94 bovins en 2014.

Le bilan 2014 met en évidence la multiplicité des acteurs publics et privés concernés par ces opérations. Elles sont classées par gestionnaire de milieux naturels.

Le Département du Nord au titre des Espaces naturels sensibles

- Hamel (1,4 hectare) avec 4 génisses Flamandes appartenant à M. Dewalle (59, Villers au Tertre),
- Liessies (4,5 hectares) avec deux bœufs Flamands bio appartenant à l'association Gaïa associés à deux bœufs Highland bio appartenant à M. Delassus (59, Moustier en Fagne) dans le cadre d'une étude expérimentale où les bœufs hivernent en extérieur sur des prairies portantes,
- Le Mont Noir (2 hectares) avec cinq génisses Flamandes appartenant à l'élevage Hennion (59, Le Steent'je),
- Cysoing (Marais du Fourneau, 3 hectares) pâturé dans les mêmes conditions expérimentales que Liessies par 2 bœufs Flamands associés à deux bœufs Highland appartenant à l'association Gaïa.



L'entente (presque) cordiale : deux bœufs flamands et deux bœufs Highlands paissent ensemble le marais du Fourneau à Cysoing



Le Département du Pas de Calais avec des parcelles gérées par EDEN 62

- Clairmarais (4,5 hectares humides) pâturés depuis 2006 par une quinzaine de génisses Flamandes appartenant à M. Vanbremeersch (59, Renescure) ; ce site constitue d'ailleurs la première expérience d'écopâturage avec des Flamandes,

- Haillicourt : 2ème année de pâturage sur deux terrils rassemblant au total une trentaine d'hectares par une quinzaine de génisses appartenant à M. Cuveillier, éleveur à Béthonsart (62),

- Maroeuil (2 hectares) pâturés par 3 génisses appartenant au même éleveur,

- Merlimont : très grand site de 100 hectares (dunes forestières) pâturé par 20 génisses Flamandes appartenant à M. Bodin de Samer (62).

- Angres (0,4 hectares) et Souchez (1 hectare humide) pâturés par 2 génisses appartenant à M. Vanbremeersch, éleveur à Renescure (59).

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut

- La parcelle humide du Val de Vergne à Hergnies (1,5 hectare) est pâturée de mai à novembre depuis 2010 par 2 bœufs Flamands appartenant au Parc. Les bœufs font l'objet de deux pesées par an et sont hivernés sur le site des Vaucelles à Quarouble (prairie sèche).

L'expérience s'est terminée fin 2014 par la pesée de ces deux bœufs et leur transfert chez un éleveur engraisseur de Rumegies devant assurer leur finition en vue d'une commercialisation dans la filière.

- Le Marais de Sonnevile (commune de Wandignies Hamage) est pâturé depuis le printemps 2014 par 6 génisses flamandes acquises par M. Hugues Fontenier, éleveur à Bouvignies. Les flamandes sont venues remplacer les vaches Casta jugées trop nerveuses par l'éleveur.



La Communauté urbaine de Dunkerque

Le site du bois des Forts (2,4 hectares situés sur la Commune de Coudekerque) a été pâturé pour la première fois par un troupeau d'une dizaine de génisses Flamandes appartenant à M. Vaesken de St Sylvestre-Cappel (59). Cette expérience illustre l'excellente collaboration avec la CUD, concrétisée par la signature d'une convention cadre en 2014.

La commune de Bergues

Pionnière sur le Dunkerquois, la ville de Bergues a mis à disposition de l'Union Rouge Flamande une parcelle d'un hectare pâturée depuis 2012 par trois génisses Flamandes appartenant à M. Vaesken de St Sylvestre-Cappel (59).

La commune de Grande-Synthe

Deux grandes parcelles totalisant 7 hectares ont été aménagées en 2011 par la ville pour accueillir un troupeau de Flamandes. En tout ce sont 10 génisses appartenant à M. Vanbremeersch de Renescure qui entretiennent ce site.

La commune de Mons-en-Pévèle

La parcelle destinée au verger conservatoire du Pévèle (1 hectare) est pâturée depuis 2012 par 4 génisses Flamandes appartenant à l'Institut agricole de Genech (59).

Le Conservatoire botanique national de Bailleul

Une prairie de 2 hectares est pâturée par trois génisses Flamandes de l'élevage Hennion (59, Le Steent'je).

L'Office national des forêts

Les deux parcelles qui hébergent les prés-vergers de Baincthun (62) et Condette (62), d'une superficie d'un hectare chacune, sont pâturées par des génisses Flamandes appartenant à M. Bodin de Samer (62).

Le Port de Dunkerque

7 génisses Flamandes appartenant à M. Vanbremeersch de Renescure ont pâturé deux parcelles totalisant 2,3 hectares aménagées par le Port sur la commune de St Georges-sur-l'Aa. Cette opération a été montrée aux élus du Dunkerquois et au grand public au cours des journées portes-ouvertes organisées par la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) et le Port de Dunkerque les 6 et 7 juin 2014.

L'Union des Syndicats d'aménagement hydraulique du Nord (USAN)

- 2 bassins de rétention d'eau (destinés à éviter les inondations) sont pâturés à Oudezele (3 hectares), depuis 2012, par des génisses Flamandes appartenant à M. Vaesken de St Sylvestre Cappel (59)

- Le bassin de Saint-Jans-Cappel (2 hectares) est pâturé depuis l'automne 2014 par deux bœufs flamands appartenant à M. Desfossez de Merris. Les animaux sont restés sur place l'hiver à la demande de l'USAN qui souhaite un pâturage à l'année.

M. Marcotte de Oxelaere (privé)

La parcelle humide située à Houtkerque (5 hectares) appartenant à M. Marcotte est destinée à la chasse. Elle était pâturée par des bovins Highland lui appartenant. En 2013, le propriétaire a souhaité introduire des animaux de races régionales sur sa parcelle et ce sont donc 3 génisses Flamandes appartenant à M. Vanbremeersch de Steenvoorde (59) qui ont pâturé pour la seconde fois en 2014.

Plusieurs sites ont accueilli des bovins flamands pour la première fois en 2014 :

Espaces naturels Lille Métropole

- Première saison de pâturage en 2014 à la réserve naturelle régionale du Héron à Villeneuve d'Ascq (1 hectare) avec 2 génisses Flamandes appartenant à M. Vanbremeersch de Renescure (59),



La réserve naturelle du Héron à Villeneuve d'Ascq (gérée par l'ENLM) a été pâturée pour la première fois en 2014 par deux génisses flamandes

- Première saison de pâturage en 2014 au marais de Fretin (2 hectares) avec 2 vaches Flamandes et leur veau jusqu'en octobre où 2 génisses flamandes ont pris leur place pour l'hiver ; les animaux appartiennent à M. Vanbremeersch de Renescure (59). Cette expérience de pâturage d'hiver avec des génisses flamandes est la première du genre.

La ville de Villeneuve d'Ascq

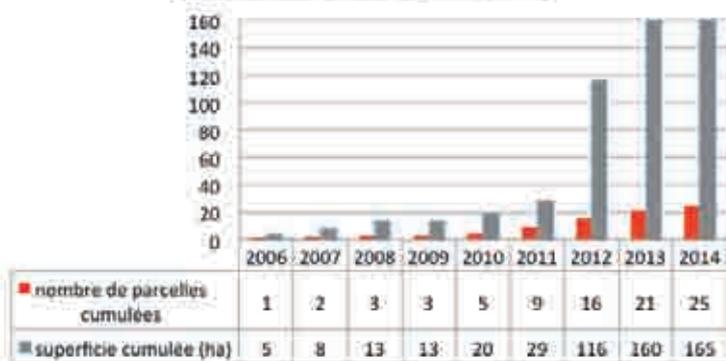
Première saison de pâturage en 2014 par deux génisses Flamandes appartenant à M. Vanbremeersch de Renescure (59) pour entretenir la ferme municipale du Héron (0,3 hectare). Cette parcelle est gérée avec celle de la réserve naturelle régionale du Héron située à proximité pour permettre de conserver les deux génisses sur la saison.

La commune d'Ennevelin

Première saison de pâturage en 2014 par deux génisses Flamandes appartenant à M. Vanbremeersch de Renescure (59) pour entretenir la ferme Delemer achetée par la commune.



Eco-pâturage par races bovines régionales
en Nord-Pas de Calais
Evolution des surfaces depuis 2006



III/1.4. Promotion et valorisation

III/1.4.1 Valorisation des qualités bouchères de la race

En 2013, le CRRG, en partenariat avec l'Union Rouge Flamande, a accueilli une stagiaire pour mener une étude sur la valorisation de la viande Rouge flamande. Celle-ci est en effet réputée pour sa haute qualité gustative, son tassé particulier et sa texture. Sa valorisation apparaît comme une possibilité d'amélioration de la rentabilité des élevages et un nouvel atout non négligeable pour la race. Actuellement cette viande n'est pas différenciée, et passe par le circuit classique sous la dénomination « bovin type laitier ».

Les acteurs de la filière viande dans le Nord-Pas de Calais ont été interrogés, afin de connaître leurs attentes, de caractériser les débouchés potentiels et identifier les acteurs motivés par la viande de Flamande. Différentes dégustations ont été réalisées à Rieulay, Beuvry-la-Forêt, Steenvoorde, Lambersart au cours de l'année 2013 pour connaître le ressenti des opérateurs et du grand public sur la qualité de la viande Flamande.

Ces dégustations très concluantes ont permis d'orienter l'étude vers 3 pistes :

- La viande de réforme en conventionnel
- La viande Flamande Bio
- Le veau de lait Flamand en filière conventionnelle



L'année 2014 a été mise à profit pour organiser une véritable filière viande de haut de gamme produite à partir d'animaux de race Flamande conduits en conventionnel. Cette filière repose principalement sur un opérateur motivé (La Société Lesage à Chemy - 59) qui a trouvé dans la viande flamande des qualités très particulières susceptibles de satisfaire les restaurateurs de prestige qu'il approvisionne.

A l'initiative du CRRG, les éleveurs se sont réunis à plusieurs reprises en 2014 avec cet opérateur qui s'est proposé de créer une station d'engraissement de vaches de réforme afin d'obtenir une finition très soignée permettant de garantir un produit de grande qualité. L'engraissement des vaches est réalisé dans un élevage de Lillers dans le Pas de Calais. Le CRRG a assuré l'animation de cette filière



Florent LADEYN, restaurant l'Auberge du Vert Mont à Boeschepe, et Nicolas GAUTIER, restaurant la Laiterie à Lambersart, participent à la filière «Rouge Flamande Excellence»

en mettant en contact les éleveurs disposant de vaches de réforme et la station d'engraissement, en fonction des besoins exprimés par la Société Lesage. 4 vaches ont ainsi été écoulées dans cette filière en 2014. Les perspectives 2015 sont très favorables, permettant d'envisager l'écoulement de 3 à 4 vaches par mois. Un bœuf flamand engraisé par un éleveur du Pas de Calais a également été commercialisé dans cette filière avec un retour positif de la société Lesage sur la qualité de la viande.

Outre l'animation « commerciale » de la filière le CRRG a réalisé en 2014 des pesées sur des vaches de réforme afin de calculer le rendement moyen des vaches flamandes après abattage et de définir le juste prix de vente des animaux vivants avant leur départ pour la station d'engraissement.

La filière Bio a également été développée en partenariat avec la Ferme du Beau Pays qui possède une boucherie dans les Halles de Wazemmes à Lille et la coopérative Cevinor qui assure la logistique. Le CRRG a assuré l'animation de cette filière en mettant en contact les éleveurs disposant de vaches de réforme et la Ferme du Beau Pays. 6 vaches flamandes bio ont ainsi été écoulées dans cette filière en 2014.

La production de veaux de lait flamand semble plus compliquée à développer en raison de l'important besoin en main d'œuvre de cet atelier. Néanmoins, une alternative au veau de lait a été trouvée avec la mise en place de plusieurs producteurs de veaux de pis flamands qui entretiennent des milieux naturels sensibles. Un premier essai de commercialisation de caissettes (unités de 5 kg de viande composées de différents morceaux) a été réalisé fin 2014 avec succès puisque 4 veaux ont été commercialisés sans difficulté. Les acheteurs ont été très satisfaits de la qualité de la viande, ce qui laisse présager une progression de cette filière dès 2015.

III/1.4.2 Concours et salons

Ils sont importants dans la dynamique des races car ils permettent de repérer et de mettre en valeur les meilleurs éléments de la race. Ce sont également des moments privilégiés de rencontres et d'échanges avec les éleveurs. Le CRRG y participe comme animateur ou membre de jury.

Le CRRG était présent :

- le 24 février 2014 au concours de la race Rouge Flamande au Salon international de l'agriculture de Paris où la race était représentée avec 14 animaux.
- le 18 mai 2014 à la Mei Feest de Steenvoorde (59).
- les 13 et 14 septembre 2014 à la Fête de la Nantaise à Plessé (44).
- le 20 septembre 2014 à la Fête du Lait de Le Quesnoy (59).

III/2. La race bovine Bleue du Nord

Autrefois fortement présente au Nord de Paris, la race bovine Bleue du Nord a connu à l'issue des deux guerres mondiales une forte régression de ses effectifs qui a justifié la mise en place d'un plan de sauvegarde du Ministère de l'agriculture dès 1982, et par la suite de la région Nord-Pas de Calais et d'Espace naturel régional à partir de 1985 au travers des activités du CRRG.

Les éleveurs sont accompagnés par la Maison de l'élevage du Nord qui anime l'Union Bleue du Nord, organisme national de sélection de la race.

Les effectifs restent stables : on dénombre 555 vaches inscrites (+ 15) au contrôle laitier chez 85 éleveurs (+ 6) en 2014.

Evolution des effectifs de la race bovine Bleue du Nord

	2010	2011	2012	2013	2014
Vaches inscrites au contrôle laitier	417	536	548	540	555
Éleveurs adhérents au contrôle laitier	35	81	81	79	85

III/2.1. La gestion génétique de la race

Le programme de sauvegarde et de valorisation vise à obtenir un type génétique Bleue du Nord qui permet de maintenir de façon équilibrée les deux éléments qui constituent la mixité, à savoir les caractéristiques zootechniques d'une race laitière alliée à une épaisseur musculaire satisfaisante autorisant une excellente valorisation des veaux, des vaches de réforme et des mâles. La variabilité génétique de la Bleue du Nord est relativement large compte-tenu de l'échange continu de reproducteurs entre la France et la Belgique. Cependant, il est primordial de veiller à la bonne préservation de toutes les lignées et à la maîtrise du gène «culard» présent dans la race.

Le CRRG actualise à tout moment la liste exhaustive des mâles présents en élevage ce qui facilite le choix de sujets destinés à l'élevage. Une liste des veaux disponibles et intéressants pour la monte naturelle est envoyée deux fois par an aux éleveurs.

Le nouvel outil d'analyse développé, depuis 2011, par le CRRG avec l'aide de l'AEI, permet dorénavant de disposer à tout moment des listes suivantes :

- meilleures lactations des primipares pour une année considérée,
- meilleures lactations des multipares pour une année considérée,
- meilleures carrières et meilleures lactations des vaches nées entre deux années considérées,

Ces listes sont portées à la connaissance des éleveurs pour leur permettre de repérer et accoupler les meilleures vaches et génisses de la race.

III/2.2. Participation du CRRG à la commission génétique

Le CRRG est membre statutaire de la commission génétique de la race, qui associe les représentants de l'Union Bleue du Nord et de la Maison de l'élevage du Nord, et participe aux différents travaux qu'elle assure.

Repérage des meilleures vaches de la race :

6 tournées ont été réalisées à la suite du partenariat instauré dans le cadre du programme Interreg « Bluesel » en France et en Belgique. Elles ont eu lieu au cours des mois de novembre et décembre 2014. 28 élevages ont été visités, 28 vaches ont été retenues comme « mères à taureaux » et 43 vaches en tant que « vaches souches ».



Pensée, vache élite «mère à taureaux» appartenant à Ludovic LIENARD à Beaufort (59), a produit une moyenne de 7000 kg de lait en 11 lactations

ces 71 vaches ont fait l'objet de préconisations d'accouplement pour les éleveurs lors d'une réunion bilan.

Suivi des accouplements préconisés :

le CRRG porte une attention toute particulière au suivi de ces vaches élites afin que les veaux mâles nés de leur accouplement puissent être élevés et rejoindre la station d'élevage des taureaux.

Choix des nouveaux taureaux d'insémination artificielle :

la Commission veille au renouvellement des lignées, ainsi qu'à l'augmentation des performances laitières et en particulier de la quantité de lait produite. 4 taureaux ont été sélectionnés et collectés ; il s'agit de Bambou (mh/mh), Hutch (mh/+), Lutin (mh/+) et Roméo (+/+). Seul Hutch est né en France chez Ludovic Liénart à Beaufort (59). Il est issu d'un programme de production d'embryons financé par le CRRG.



Des doses sexées de Hutch ont été produites à l'initiative du CRRG qui a assuré le transport de la semence à sexer dans le Jura.



Hutch, taureau issu d'une production d'embryons de Victoria, vache d'exception

III/2.3. Appui technique et méthodologique

III/2.3.1 Renouveau de la convention de partenariat avec l'Union Bleue du Nord

En 2014, le CRRG a souhaité réaffirmer ses ambitions de sauvegarde et de valorisation et renouvelé la convention partenariale avec l'Union Bleue du Nord. Les engagements ont été reconduits sur une nouvelle période de 3 ans.

III/2.3.2 Le programme transfrontalier « Bluesel » (www.bluesel.eu)

Lancé en 2008, ce programme transfrontalier multipartenarial de sélection, de conservation et de valorisation de l'entité raciale « Bleue Mixte » s'inscrivait dans le cadre du dispositif européen Interreg IV. Ce programme d'actions, réfléchi pour être mis en œuvre sur une période de 4 ans et clôturé en juin 2013, avait 5 axes prioritaires:

1. la mise en place d'un programme de conservation et de sélection transfrontalier,
2. la mise au point d'un système commun de contrôle des performances et d'évaluation génétique avec la création d'un index unique,

3. la constitution et diffusion de références technico-économiques,
4. la recherche et valorisation de produits identifiés à l'entité raciale avec la création d'un nouveau fromage « le Pavé Bleu »,
5. la mise en valeur des atouts de la race.

Les opérateurs qui se sont impliqués dans sa mise en œuvre sont :

- l'Association wallonne de l'élevage (AWE), reconnue comme chef de file,
 - la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux associée à l'Université de Liège,
 - la Maison de l'élevage du Nord/Union Bleue du Nord,
 - le CRRG,
 - l'Institut de l'élevage,
- auxquels ont été associés le PNR de l'Avesnois et le Herdbook Blanc-Bleu Belge.

Depuis la clôture de « Bluesel », les partenaires ont continué à travailler ensemble à la poursuite des actions entreprises. Courant 2014, ils se sont attachés à bâtir un nouveau programme dénommé « Blusel² » qui permettra de donner une nouvelle dimension aux résultats déjà obtenus et sera en quelque sorte un aboutissement du précédent programme. Plusieurs réunions ont été organisées pour cadrer les actions avec quelques innovations. Ce nouveau programme sera étendu avec l'arrivée de nouveaux partenaires et notamment d'un opérateur flamand jusqu'alors absent. Le dossier « Blusel² » sera déposé au cours du 1er semestre 2015 pour l'inscrire dans le cadre du dispositif européen Interreg V.



III/2.4. Promotion et valorisation

III/2.4.1 Mise en valeur du « Pavé bleu »

Dans le cadre du programme « Bluesel », un fromage original identifié à la Bleue du Nord a été créé. Il s'agit du « Pavé Bleu » qui est un fromage à pâte molle et persillée de type « roquefort ».

Le cahier des charges comprend des indications sur le produit, l'aire géographique de production, les races autorisées, l'alimentation et le pâturage, la transformation, l'affinage et la commercialisation. Une étiquette commune a été conçue afin de mettre en avant la race Bleue Mixte tout en gardant une connotation de terroir. Un flyer présentant le fromage a également été réalisé.

Le Pavé Bleu, fromage produit à partir de lait de vaches Bleues du Nord, mis au point par le lycée agricole de Le Quesnoy dans le cadre du programme Bluesel



III/2.4.2 Concours et salons

Ils sont importants dans la dynamique des associations de race car ils permettent de repérer et de mettre en valeur les meilleurs éléments de la race. Ce sont également des moments privilégiés de rencontres et d'échanges entre éleveurs. Le CRRG était présent :

- fin février 2014 au Salon international de l'agriculture de Paris où la race était représentée avec 5 animaux,
- les 13 et 14 septembre 2014 à la Fête de la Nantaise à Plessé (44),
- le 20 septembre 2014 à la Fête du Lait de Le Quesnoy (59).

III/3. La race ovine Boulonnaise

La race ovine Boulonnaise est une race régionale à faibles effectifs reconnue par le Ministère de l'agriculture parmi les races françaises menacées de disparition. Réputée éteinte en 1980, elle a été retrouvée et relancée grâce à l'action conjuguée d'un groupe de bénévoles et du CRRG. Une association d'éleveurs de moutons Boulonnais s'est créée en 1984 et le livre généalogique de la race a été réouvert en 1987.

Le dynamisme des éleveurs, a permis à l'ancienne Association des éleveurs de moutons Boulonnais de demander et d'obtenir en 2008 son agrément auprès du Ministère de l'agriculture comme organisme national de sélection de la race ovine Boulonnaise. Elle est désormais dénommée « Association Mouton Boulonnais » (AMB) et continue à bénéficier de l'accompagnement technique du CRRG.

Les effectifs sont aujourd'hui stabilisés, on dénombre 809 brebis contrôlées (- 651) chez 23 éleveurs (- 1) en 2014, mais la race souffre du manque de renouvellement des éleveurs qui partent à la retraite. Il apparaît donc essentiel de créer de nouveaux élevages dans les années à venir pour conforter son développement.

Evolution récente des effectifs de la race ovine Boulonnaise

	2010	2011	2012	2013	2014
Brebis inscrites au contrôle de performances	1090	1247	1342	1460	809
Éleveurs adhérents	14	20	25	24	23



III/3.1. La gestion génétique de la race

Le plan de sauvegarde et de valorisation vise à obtenir à partir de l'ensemble de la population femelle actuelle un type génétique Boulonnais qui concilie la satisfaction des besoins techniques et économiques d'un élevage moderne (rusticité, longévité, désaisonnement, précocité sexuelle, facilité d'agnelage, bonne prolificité et capacité d'allaitement), avec la nécessaire conservation de toutes les lignées.

La sélection de la race ovine Boulonnaise excluant tout apport de sang extérieur, une attention particulière est portée à la préservation de la plus large diversité génétique possible.

Le CRRG est membre statutaire de la commission génétique de la race et participe aux différents travaux qu'elle assure.

L'agrément des femelles :

348 femelles (- 20) ont été agréées chez 24 éleveurs (+ 3).

Evolution récente des effectifs des femelles agréées de la race ovine Boulonnaise

	2010	2011	2012	2013	2014
Femelles agréées	296	441	245	368	348

L'agrément des béliers :

un premier rassemblement des béliers a eu lieu le 7 juin 2014 au lycée agricole de Radinghem et un second rassemblement le 8 septembre 2014 chez Patrick Vaniet, éleveur sélectionneur à Arques. Un total de 30 béliers (+ 12) dont 27 qualifiés « RM » destinés aux éleveurs sélectionneurs ont été agréés sur un effectif de 54 candidats béliers pré sélectionnés par le CRRG.

Evolution récente des effectifs des béliers agréés de la race ovine Boulonnaise

	2010	2011	2012	2013	2014
Béliers agréés	15	13	21	18	30



La qualification des reproducteurs agréés dans chaque élevage est réalisée par le CRRG qui édite, en fonction de ces qualifications, la liste des brebis « mère à bélier » et « mère à agnelle » pour les éleveurs sélectionneurs et envoie les certificats d'origine correspondants.

Porté par le CRRG, un encouragement à la production de béliers issus des toutes meilleures brebis de la race, les « mères à béliers », a été instauré en 2011 en limitant le nombre de fils primés par bélier reproducteur pour une bonne gestion des lignées. En 2014, 4 béliers (+ 2) provenant de 4 élevages (+ 3) ont ainsi été primés.

Un encouragement à la production de béliers « RM » très résistants à la tremblante est également versé aux éleveurs au moyen de la convention de partenariat avec le CRRG. 19 béliers (+ 10) issus de 11 élevages (+ 3) ont ainsi été primés.

En 2014, une expérimentation de la réponse raciale au dosage d'une hormone (la PMSG) a été réalisée pour permettre aux éleveurs qui le souhaitent d'inséminer ou de synchroniser leurs brebis afin de renouveler des lignées intéressantes ou de désaisonner leur production pour obtenir des agneaux tout au long de l'année et notamment aux périodes creuses. 60 brebis ont été préparées par l'Earl de Beaucorroy à Doudeauville (62) et inséminées avec de la semence

congelée ; par ailleurs 24 brebis ont été préparées chez Jean-Michel Cazin à Nabringhen pour réaliser la lutte en main avec 4 béliers présents dans l'élevage. Les résultats obtenus sont satisfaisants et devraient permettre à d'autres éleveurs de désaisonner plus efficacement une partie de leur troupe.

Pour permettre cette expérimentation, le CRRG a participé à la collecte de semences de 3 béliers Boulonnais en sélectionnant les reproducteurs les plus intéressants, en assurant leur transport aller-retour au Centre d'insémination ovine de Verdilly et en finançant leur collecte. Au total 170 doses ont été produites et stockées.



Béliers Boulonnais sélectionnés à la station de Verdilly (02) prêts à produire de la semence pour la cryobanque nationale

III/3.2. Appui technique et méthodologique

III/3.2.1 Renouveau de la reconnaissance par le Ministère de l'agriculture de l'AMB en tant qu'organisme de sélection(OS)

L'AMB avait obtenu en 2008 son premier agrément du Ministère de l'agriculture en qualité d'organisme national de sélection de la race. Cet agrément a été renouvelé en 2014 pour 6 ans. Le CRRG a apporté un appui à l'Association en rédigeant le bilan d'activités pour la période 2008/2014 et en préparant le dos-



sier de demande d'agrément. Cet agrément conforte l'AMB dans ses responsabilités et a été l'occasion de faire évoluer ses statuts ainsi que ses règlements intérieur et technique.

III/3.2.2 Renouveau de la convention de partenariat avec l'AMB

En 2014, le CRRG a réaffirmé les objectifs de sauvegarde et de valorisation en renouvelant à ce titre la convention partenariale avec l'AMB. Les engagements ont été reconduits sur une nouvelle période de 3 ans.

Le CRRG a contribué à l'animation de l'association en 2014 :

- préparation des conseils d'administration et de l'Assemblée générale et leur suivi,
- rédaction de documents de communication,
- information aux éleveurs,
- prospection de nouveaux élevages,
- préparation des 30 ans de l'association.

L'Association compte 44 éleveurs adhérents en 2014 dont 23 sélectionneurs qui enregistrent leur carnet d'agnelage (afin de connaître l'index de prolificité de leurs reproducteurs) et 7 d'entre eux (+ 3) qui réalisent des pesées de leurs agneaux à 30 et 70 jours pour obtenir des index de valeur laitière et de croissance. Ces index sont essentiels pour repérer les animaux d'élite et améliorer la sélection de la race. L'Association encourage les éleveurs à suivre leur troupe au moyen du contrôle de performances en les indemnisant dans le cadre de la convention triennale signée avec le CRRG.

III/3.3. Promotion et valorisation de la race

III/3.3.1 Gestion des milieux naturels

Grâce à l'implication de plusieurs gestionnaires de milieux naturels et du CRRG depuis plus de 20 ans, la race ovine Boulonnaise est devenue un outil incontournable de gestion par pâturage des pelouses calcicoles du Pas de Calais. Aujourd'hui plus de la moitié des moutons

Boulonnais des élevages de l'Association pâturent sur les coteaux calcaires.

L'intérêt de la race Boulonnaise pour le pâturage sur terrains secs avait été mis en évidence par le PNR CMO aux Mont Pelé et Mont Hulin à Desvres (62) au début des années 90. Depuis les expériences se sont multipliées confirmant l'excellente rusticité et le remarquable travail de la Boulonnaise dans ces milieux.

La race Boulonnaise est désormais présente sur de nombreux sites :

Gestionnaire	Commune ou lieu dit	Surface (ha)	Nombre d'éleveurs	Nombre de moutons
Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas de Calais	Acquin-Westbécourt	6,04	3	350
	Dannes-Camier	30		
	Doudeauville	11,02		
	Elnes	7,4		
Eden 62	Wavrans-sur-l'Aa	1,88	7	700
	Blendecques	9		
	Cap Blanc Nez	276		
	Cap Gris Nez	7		
	Helfaut	60		
	Mont Hulin (Desvres)	18		
Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	Mont Pelé (Desvres)	23	6	150
	Wizernes	10		
	Affringues	2,2		
	Audrehem	9		
	Bonningues-les-Ardres	6		
	Clerques	8		
	Licques	1		
	Nabringhen	5,5		
Musée de France Roger Rodière	Quelmes	3	1	10
	Sanghen	4		
	Citadelle de Montreuil-sur-Mer	1		
TOTAL		500	10	1210

Le partenariat entre l'association, les gestionnaires et le CRRG est donc gagnant et permet à la race de continuer à se développer, attirant même (mais trop timidement sans doute) de nouveaux éleveurs.

En 2014, une nouvelle parcelle a été entretenue à l'aide de moutons Boulonnais, il s'agit du Fort Nieulay (1 ha) géré par la ville de Calais. Cette initiative découle directement d'une demande adressée par les services techniques de la ville de Calais au CRRG qui a immédiatement mis en contact la collectivité avec un éleveur local trouvant ainsi une solution économique alternative aux prestations payantes proposées par un opérateur privé qui ne possède pas d'animaux de race locale.

III/3.3.2 La filière « L'Agneau Boulonnais®, Agneau des Terroirs du Nord »

Cette filière en boucherie artisanale mise en place en 1997 évolue de façon satisfaisante. Elle est aujourd'hui indispensable à l'écoulement des agneaux et la valorisation correcte de ceux-ci pérennise l'élevage de la race.

La filière a approvisionné en 2014 :

- 11 bouchers artisans,
- 1 atelier de découpe qui fournit les restaurateurs de la région,
- 2 magasins collectifs de producteurs (à St Martin les Boulogne et Wambrechies).

Ce sont au total 870 agneaux, pesant en moyenne 22 kg, qui ont été commercialisés, soit un peu moins de 17 agneaux par semaine, en provenance de 9 éleveurs. La principale difficulté rencontrée est d'équilibrer davantage la production par élevage afin de mieux répartir l'importance de chaque éleveur dans la filière. Cette filière était en effet alimentée essentiellement par deux éleveurs qui livraient 80% des agneaux jusqu'en 2014. L'un des deux a pris ré-

cemment sa retraite et demande à être remplacé. Cette filière reste donc fragile et doit être confortée pour pouvoir satisfaire la demande continue des bouchers. Une étude sera menée en 2015 en partenariat avec le PNR CMO pour tenter de mettre en place de nouveaux élevages destinés à approvisionner la filière. Le CRRG n'est pas directement impliqué mais il participe aux réunions et continue d'apporter son expertise.

III/3.4.3 Concours et manifestations

L'AMB a fêté ses 30 ans le 7 juin 2014 au lycée agricole de Radinghem en présence de Mme Dominique Rembotte, Conseillère régionale et M. Jean-Claude Leroy, Vice-Président du Conseil général du Pas de Calais. Au programme de cet anniversaire :

- introduction par Anthony Cazin, Président de l'Association Mouton Boulonnais,
 - rappel de l'histoire de la race (intervention de Bernard Monnier, secrétaire de l'Association de 1984 à 2007),
 - la race et ses atouts en 2014 (intervention de René Stiévenard du CRRG),
 - les qualités bouchères de l'agneau Boulonnais vues par un boucher (intervention de Pierre Lesage, boucher à Chemy),
 - l'accompagnement de l'AMB par les partenaires publics (interventions de représentants des collectivités locales).
- La cérémonie s'est conclue avec la remise d'un cadeau souvenir aux éleveurs suivie d'un repas convivial composé d'agneau Boulonnais et de produits issus du PNR CMO.





*L'Association Mouton Boulonnais a fêté ses 30 ans
le 7 juin 2014 au LEPA de Radinghem*

Les concours et salons sont importants car ils permettent de repérer et de mettre en valeur les meilleurs éléments de la race. Ce sont également des moments privilégiés de rencontres et d'échanges entre éleveurs. Le CRRG y participe et était présent :

- le 25 février 2014 au Salon international de l'agriculture de Paris où la race était représentée avec 12 animaux issus de 5 élevages,
- les 13 et 14 septembre 2014 à la Fête de la Nantaise à Plessé (44),
- le 14 septembre 2014 à la Fête du PNR CMO à Guines (62).

III/4. Les races de chevaux Boulonnais et Trait du Nord

Le Nord-Pas de Calais est la seule région à regrouper deux des neufs berceaux de races françaises de chevaux de trait : le cheval Boulonnais et le Trait du Nord. Comme pour toutes les races de chevaux de trait, la motorisation de l'agriculture, mais aussi de l'industrie et des transports, a dans la seconde moitié du XXème siècle entraîné à une très forte réduction des effectifs.

Au cours des dernières décennies, cette baisse a pris des proportions alarmantes avec de moins en moins de juments saillies et par conséquent de naissances (en 2014, 206 poulains Boulonnais (+ 25) ont été immatriculés et 90 poulains Trait du Nord (- 33)). Les efforts engagés depuis plus de 20 ans, par les Haras nationaux, (aujourd'hui Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), et le CRRG, ne sont parvenus qu'à ralentir cette baisse.

Cette évolution est évidemment négative sur le plan génétique. La race du cheval Boulonnais, qui s'est constituée dans l'indigénat, c'est-à-dire au sein d'une population équine et d'un territoire géographique



déterminés, connaît des problèmes aigus de consanguinité. Quant au Trait du Nord, avec un nombre de naissances proche d'une centaine par an, la sélection génétique au sein de la population régionale devient de plus en plus difficile avec le risque de voir disparaître les spécificités françaises.

La situation ainsi décrite est inquiétante. Elle montre la nécessité et l'intérêt d'avoir engagé ces dernières années une réflexion approfondie sur le partenariat et les moyens à mobiliser pour préserver ce patrimoine domestique unique en voie de disparition.

Le Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du Trait du Nord 2011/2014

L'originalité de ce Plan (qui comprend une quarantaine de mesures) repose sur le déploiement d'une mission régionale de service public : le Haras régional avec deux équipements structurants qui ont vocation à devenir les centres de ressources de ces deux races : le Pôle Cheval Trait du Nord à Saint Amand-les-Eaux (59) et la Maison du cheval Boulonnais à Samer (62).

Les instances décisionnelles du Syndicat mixte d'Enrx (délibération du 15 décembre 2009), puis des Parcs naturels régionaux des Caps et Marais d'Opale et Scarpe-Escout se sont prononcées favorablement sur les grandes orientations et les objectifs de ce Plan, en conformité avec les engagements inscrits dans leurs chartes de Parc relatifs à la préservation de la biodiversité.

Le Conseil général du Nord et le Conseil général du Pas de Calais les ont également adoptées respectivement les 23 avril et 3 mai 2010.

Avec la réforme des services de l'Etat et la transformation aujourd'hui réalisée des Haras nationaux en IFCE (décret de janvier 2010), la position officielle du nouvel établissement n'est intervenue que fin 2011.

En ce qui concerne le **Conseil régional Nord-Pas de Calais**, celui-ci s'est saisi de ce projet avec la volonté de donner corps et de développer le concept de Haras régional.

C'est ainsi que la Commission permanente réunie le 14 mars 2011 a décidé :

- de créer un nouveau dispositif régional d'encouragement à la reproduction de juments qui prend la forme de contrats d'élevage « maintien de la biodiversité »,

- de contribuer au financement de deux animateurs(trices) recruté(e)s spécifiquement par les deux associations nationales de race pour mettre en œuvre des mesures du Plan de sauvegarde,

- de confier une mission à **Espaces naturels régionaux, au titre des activités du CRRG**, lui conférant un double rôle opérationnel et de supervision dans la mise en œuvre du Plan de sauvegarde et lui demandant d'assurer le secrétariat permanent des deux instances de concertation prévues de la convention cadre signée entre la Région, l'IFCE et les deux associations de race.

Deux conventions pluriannuelles d'objectifs (2011-2014), délibérées en date du 4 juillet 2011, précisent les engagements respectifs de la Région, du Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord, du Syndicat hippique Boulonnais et d'Espaces naturels régionaux. Elles prévoient en particulier un suivi annuel des résultats et une évaluation des actions engagées par les deux associations nationales de race, à partir d'indicateurs précisés dans les conventions.

En juin 2012, le Conseil régional de Picardie a délibéré favorablement en faveur de ce dispositif et adopté également le contrat d'élevage « maintien de la biodiversité » selon les mêmes modalités qu'en Nord-Pas de Calais.

Au cours de l'année 2014, le CRRG a de nouveau été fortement sollicité pour accompagner, sur un plan technique les services de la Région dans le suivi de l'ensemble de ce nouveau dispositif d'accompagnement.

Le CRRG organise et assure le secrétariat des comités politiques (COFIL) et techniques (COTEC) qui se réunissent périodiquement pour s'assurer de la bonne mise-en-œuvre du Plan de sauvegarde et aider les



deux animatrices dans leurs tâches. Un COPIL a été organisé le 10 avril ainsi que 3 COTEC les 22 janvier, 13 mars et 30 septembre 2014.



L'utilisation du cheval en ville, une piste intelligente de sauvegarde de la race Boulonnaise (ici à Desvres)

Pour le COPIL, le CRRG a produit un rapport d'étape établi au 31 décembre 2013 en lien avec les deux associations de race et l'IFCE qui couvre l'ensemble des mesures du Plan de sauvegarde et prend en compte les indicateurs de suivi. Ce bilan montre que l'accompagnement des associations de race reste primordial pour la réussite de leurs actions et leur pérennité. Les mesures mises en œuvre produisent des résultats et ont permis de professionnaliser les éleveurs de chevaux de trait qui raisonnent davantage leur production dans une logique de filière. Un bilan global du Plan de sauvegarde sera réalisé au cours du premier semestre 2015. Son renouvellement est essentiel et devra être orienté sur le développement des débouchés. La redéfinition du contrat d'élevage « maintien de la biodiversité » a été menée en 2014 et sera appliquée dès 2016. Les aides attribuées aux éleveurs seront redéployées pour accompagner davantage la valorisation des chevaux en associant notamment les collectivités sur le recours au cheval territorial. Un important travail d'évaluation de la performance et de l'efficacité de chaque mesure du Plan a été réalisé fin 2014 par l'ensemble



des partenaires et synthétisé par le CRRG. L'ambition reste donc bien de viabiliser économiquement la production de chevaux de trait pour permettre la sauvegarde de ces races.

III/4.1. Le cheval Boulonnais

III/4.1.1. Effectifs

En 2014, le nombre de juments mises à la reproduction est de 337. Cet effectif connaît une baisse chronique depuis 2000 et n'a jamais été aussi bas. La situation actuelle reste très préoccupante. Parallèlement à cela, la race présente un taux de consanguinité élevé qui la place dans une situation critique.

Evolution des effectifs de la race équine Boulonnaise

	2010	2011	2012	2013	2014
Nb de juments saillies	403	399	395	358	337
Nb de poulains immatriculés	197	207	203	181	206

III/4.1.2. Participation du CRRG à la commission génétique

Le CRRG est membre statutaire de la commission du stud-book de la race et participe aux différents travaux qu'elle assure.

L'organisation de concours d'élevage :

le CRRG a participé à quelques-uns des 11 concours d'élevage organisés en 2014 par le Syndicat hippique Boulonnais. Ces rencontres sont toujours propices aux échanges avec les éleveurs, et l'occasion de suivre l'évolution des reproducteurs (lignées les plus utilisées...).

L'approbation des candidats étalons :

événement déterminant pour le choix et le renouvellement des étalons de la race, le concours national des mâles et l'approbation des candidats étalons qui a eu

lieu le 27 septembre à Samer. 52 mâles étaient présents ; 7 étalons ont été nouvellement approuvés. À cette occasion, le CRRG a réalisé un travail sur l'origine de chaque étalon présenté qu'il a communiqué aux membres de la commis-



Taquin du Cygne, appartenant à Justine PERON à Guines, sacré Champion des étalons en 2011, présenté au concours national de la race à Samer le 27 juillet 2014

sion du stud-book.

L'encouragement à l'élevage de jeunes mâles :

en 2014, le CRRG et le Syndicat Hippique Boulonnais ont retenu 5 mâles âgés de 18 mois ainsi que 4 mâles approuvés âgés de 30 mois présentés lors du concours des étalons pour le versement d'une prime d'encouragement à leur élevage.

La collecte d'étalons Boulonnais :

dans le cadre du programme CRB-Anim qui finance la collecte de 6 étalons de 14 races équinnes pour la cryobanque à des fins de conservation pérenne en 2014, le CRRG a accompagné le Syndicat Hippique Boulonnais dans le choix des étalons les plus intéressants et éloignés génétiquement à collecter. Il est prévu de développer cette action en produisant également des doses commercialisables des étalons sélectionnés.

Annuaire des étalons Boulonnais :

comme chaque année, le CRRG a actualisé et édité, en février 2014, la 24^{ème} édition de l'annuaire des étalons de la race. Il comporte les fiches individuelles de chacun des 58 étalons approuvés. Ce document est envoyé à chaque éleveur adhérent du Syndicat hippique Boulonnais. Il est également consultable en ligne et a été téléchargé 754 fois.



L'annuaire des étalons Boulonnais, véritable outil de gestion génétique, permet aux éleveurs de choisir les étalons les moins apparentés à leurs juments.

III/4.1.3. Appui technique et méthodologique

Le CRRG est partenaire du Syndicat hippique Boulonnais depuis 1985 et apporte à ce titre un appui méthodologique et technique sur les aspects gestion génétique de la race, promotion et développement des débouchés.

En 2014, le CRRG a accompagné le SHB dans la révision de ses statuts dans le but de les ouvrir davantage en assurant la juste représentation de toutes les familles professionnelles (éleveurs, étalonniers, utilisateurs, ...) au sein du Conseil d'administration. Un projet de statuts sera présenté lors de l'Assemblée générale 2015.



En 2014, le CRRG a participé à plusieurs réunions concernant l'étude de faisabilité pour la création de la Maison du cheval Boulonnais. Cet équipement est essentiel pour l'avenir de la race et tient une place importante dans le futur Plan de sauvegarde et de valorisation. Il a vocation à devenir le centre de ressources de la race Boulonnaise. Une convention associant la Communauté de communes de Desvres-Samer, le SHB et le CRRG a été rédigée pour permettre l'accueil dès 2015 d'un lot de 6 poulains mâles âgés d'un an. Ces poulains ont été sélectionnés fin 2014 selon l'intérêt de leurs origines en vue de leur future présentation à l'approbation et de leur modèle et allures. Cette démarche sera reconduite chaque année.

III/4.1.4. Promotion et valorisation

III/4.1.4.1. Développement de la filière viande

La seule race de trait française qui a vu son nombre de naissances augmenter en 2014 est la race Boulonnaise (+ 25 immatriculations). Ce résultat est dû en partie à la mise en place du Plan de sauvegarde et en partie grâce à des initiatives prises par quelques éleveurs appuyés par le SHB qui a nommé un responsable « filière » et le CRRG pour valoriser la viande par le biais de ventes de caissettes. Le SHB a également un partenariat avec un boucher de Boulogne-sur-Mer qui commercialise de la viande boulonnaise. 40 Boulonnais ont ainsi été écoulés en 2014. Le débouché viande reste un enjeu puisqu'il permet aux éleveurs de commercialiser rapidement leur production et de continuer à faire reproduire leurs juments.

III/4.1.4.2. Concours et salons

Comme évoqué ci-dessus le CRRG est présent lors des différents concours d'élevage rythmant la belle saison. Il accompagne également le Syndicat lors des grandes manifestations où le cheval Boulonnais est représenté. En 2014, le cheval Boulonnais a été présent lors du Salon international de l'Agriculture de Paris avec 6 animaux.



III/4.2. Le cheval Trait du Nord

III/4.2.1. Effectifs

En 2014, le nombre de juments mises à la reproduction est de 200. Les problèmes de consanguinité sont moins préoccupants avec la possibilité d'infusion de sang de rameaux voisins (notamment le Trait belge.). Le défi à relever est de renouveler les anciens élevages et de mettre en valeur les qualités spécifiques de la race : sa puissance, sa docilité et ses aptitudes à la traction.

Evolution des effectifs de la race équine Trait du Nord

	2010	2011	2012	2013	2014
Nb de juments saillies	195	185	225	204	200
Nb de poulains immatriculés	105	110	113	123	90

Le CRRG a accompagné le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord qui a souhaité faire évoluer son règlement de stud-book en 2014 pour contrôler les croisements autorisés pour la production de poulains de race Trait du Nord.

III/4.2.2. Participation du CRRG à la commission génétique

Le CRRG est membre statutaire de la commission du stud-book de la race et participe aux différents travaux qu'elle assure.

L'organisation de concours d'élevage :

le CRRG a participé à quelques-uns des 7 concours d'élevage organisés en 2014 par le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord. Ces rencontres sont toujours propices aux échanges avec les éleveurs et l'occasion de suivre l'évolution des reproducteurs (lignées les plus utilisées, ...).



Au concours national du cheval Trait du Nord à Cambrai, les meilleurs sujets de chaque élevage sont présentés avec leur production

L'approbation des candidats étalons :

événement déterminant pour le choix et le renouvellement des étalons de la race, le concours national des mâles et l'approbation des candidats étalons qui a eu lieu le 11 octobre à Cambrai. 34 mâles étaient présents. 1 étalon a été nouvellement approuvé. À cette occasion, le CRRG a réalisé un travail sur l'origine de chaque étalon présenté qu'il a communiqué aux membres de la commission du stud-book afin de guider le choix des futurs étalons nationaux.



L'encouragement à la production de poulains aux origines peu courantes :

en 2014, le CRRG a accompagné le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord dans le choix des juments retenues pour bénéficier d'une aide à la saillie avec un étalon d'une lignée intéressante.

Annuaire des étalons Trait du Nord :

comme chaque année, le CRRG a actualisé et édité, en février 2014, la 22ème édition de l'annuaire des étalons de la race. Il comporte les fiches individuelles de chacun des 35 étalons approuvés. Ce document est envoyé à chaque éleveur. Il est également consultable en ligne et a été téléchargé 3410 fois en 2014.



L'annuaire des étalons Trait du Nord, véritable outil de gestion génétique largement téléchargé en 2014

III/4.2.3. Appui technique et méthodologique

Le CRRG est partenaire du Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord depuis 1985 et apporte à ce titre un appui méthodologique et technique sur les aspects gestion génétique de la race, promotion et développement des débouchés.

Le CRRG soutient également le développement du Pôle cheval Trait du Nord à Saint Amand-Les-Eaux porté par le PNR Scarpe-Escout. Cet équipement est essentiel pour l'avenir de la race et tient une place importante dans le Plan de sauvegarde et de valorisation. Il a vocation à devenir le centre de ressources de la race Trait du Nord.



Le Pôle cheval Trait du Nord, outil du Parc naturel régional Scarpe-Escout, développe l'utilisation du Trait du Nord en milieux urbain et rural

III/4.2.4. .Promotion et valorisation

Concours et salons

Comme évoqué ci-dessus, le CRRG est présent lors des différents concours d'élevage rythmant la belle saison. Il accompagne également le Syndicat lors des grandes manifestations où le cheval Trait du Nord est représenté. En 2014, le cheval Trait du Nord a été présent lors du Salon international de l'Agriculture de Paris avec 6 animaux.

III/5. Les races avicoles

Depuis cinquante ans, le monde agricole a subi de profondes transformations. De nombreux animaux de basse-cour, poules, oies, canards, lapins ont disparu des cours de ferme. L'industrialisation de l'élevage avicole a conduit à une spécialisation des races (chair ou production d'œufs) et à la disparition de races très locales.

Grâce au travail remarquable accompli au fil des années par des éleveurs amateurs passionnés, le Nord-Pas de Calais possède encore aujourd'hui le patrimoine avicole le plus riche de France. On y dénombre pas moins de 4 races de volailles, 5 races de pigeons, 2 races de canard, et une race d'oie, auxquelles il faut ajouter le lapin Géant des Flandres.

Toutefois, force est de constater que la très grande diversité et la richesse de ce patrimoine demeurent méconnues du grand public.

Depuis 2007, le CRRG organise en partenariat avec la Fédération régionale avicole Nord-Pas de Calais - Picardie un concours qui récompense le meilleur sujet de chaque race régionale présenté chaque année lors d'expositions régionales. En 2014, le trophée régional offert aux meilleurs éleveurs amateurs qui s'impliquent dans la préservation des races avicoles régionales était un panier garni composé de produits issus de notre patrimoine régional (fromage de Bergues, Pavé Bleu, jus de pommes des vergers hautes-tiges de l'Avesnois, pommes Cabarette, semences de carottes de Tilques, lingots du Nord, ...). La cérémonie de remise du trophée a été organisée le 19 avril 2014 à la Gare Saint Sauveur à Lille dans le cadre du Cinquantenaire de l'association Animavia qui défend la cause animale et participe à l'élevage et à la promotion de nos races régionales. Au total 190 participants et 1642 sujets ont été enregistrés au cours des différentes expositions de l'année.



Les éleveurs présentant les meilleurs sujets de race régionale ont reçu un panier garni composé de produits du patrimoine régional

Le CRRG, toujours en partenariat avec la Fédération régionale avicole Nord-Pas de Calais - Picardie, a actualisé l'annuaire avicole qui permet à toute personne intéressée de trouver les adresses d'éleveurs de races avicoles. Cet annuaire est consultable en ligne et a été téléchargé 3754 fois en 2014.

En 2014, le CRRG a participé à une inauguration organisée à la Maison de la Colombophilie et du Patrimoine Local à Bouvignies (59) en partenariat avec la commune et l'association « Bouvignies Hier et Aujourd'hui ». Le CRRG a offert des couples de nos races régionales de pigeons présentés au public dans la volière située au sommet du pigeonnier aujourd'hui reconverti en musée.

Le CRRG a également favorisé le choix de la poule d'Hergeries parmi les races avicoles retenues dans le cadre du programme national BiodivA réalisé en partenariat avec l'INRA qui vise à caractériser plusieurs races par le biais d'analyses macromoléculaires pour mesurer leur proximité génétique. Plus de 35 poules et coqs de différents élevages ont été sélectionnés afin d'être prélevés fin 2014. Les résultats sont attendus pour 2015.



III/6. Les mesures agro-environnementales pour la protection des races menacées (MAE PRM)

Suite à sa demande, le CRRG a été reconnu comme animateur de cette mesure financée sur des fonds FEADER. En effet, les cinq races locales à petits effectifs, que sont les vaches Bleue du Nord et Rouge Flamande, les chevaux Boulonnais et Trait du Nord et le mouton Boulonnais, figurent toutes dans la liste nationale des races menacées de disparition.

Depuis 2007, il a ainsi communiqué et sensibilisé les éleveurs sur l'existence de cette mesure. Quelques nouveaux dossiers ont été déposés en 2014 et devront être, comme tous les engagements en cours en mai 2015, stoppés pour permettre aux éleveurs de souscrire au nouveau dispositif d'aides qui sera mis en place.

En 2014, le CRRG a entrepris une démarche auprès du Ministère de l'agriculture pour que les races avicoles du Nord-Pas de Calais puissent prétendre à ces aides à l'avenir dans le cadre de productions agricoles.

III/7. Le Nord-Pas de Calais mis à l'honneur en Pays de Loire et en Bretagne

Tous les 4 ans, un grand évènement inter-régional est organisé autour des races locales du Grand Ouest à Le Dresny Plessé - Département de Loire Atlantique entre Redon et Nantes : la Fête de la Vache Nantaise.

Cette année, cette manifestation très conviviale à la fois paysanne et populaire (avec entrée gratuite) a eu lieu les 12-13-14 septembre 2014 en présence de deux invités d'honneur : les vaches Bleue du Nord et Rouge Flamande.

Le CRRG a été invité et associé à cette grande manifestation rurale (qui a attiré plus de 30 000 visiteurs) en prenant part à l'organisation du village des invités d'honneur et en animant plusieurs forums et une rencontre nationale entre « conservatoires régionaux ».

Cette sollicitation a été largement relayée par le Département du Nord et la Région qui ont été présents officiellement lors de l'inauguration le 13 septembre avec notamment la présence de Mme Dominique Rembotte qui représentait à la fois le Conseil régional Nord-Pas de Calais et Espaces naturels Régionaux.

Une délégation nordiste forte d'une cinquantaine de personnes représentant toutes les facettes du patrimoine domestique régional a fait le déplacement. L'ensemble des races régionales était représenté avec plusieurs animaux et leurs éleveurs.

Une mise en valeur exceptionnelle et la reconnaissance de nouveau affirmée de l'importance du CRRG au niveau national en matière de gestion des ressources génétiques domestiques...

Liste alphabétique des abréviations

ADEARN Association pour le développement de l'emploi agricole et rural
ADV Autour du verger
AEI Association élevage informatique
AEMB ou AMB Association des éleveurs de moutons Boulonnais
ANR Association nationale de race (chevaux de trait)
AWE Association wallonne de l'élevage
CAD Communauté d'Agglomération du Douaisis
CBNB Conservatoire Botanique national de Bailleul
CCDS Communauté de Communes Desvres-Samer
CEHW Centre d'essais horticole de Wallonie (Ormeignies)
CIA Centre d'insémination artificielle
COPIL Comité de pilotage
COTECH Comité technique
CNRG Centre national de ressources génétiques (Clermont-Ferrand)
CRA-W de Gembloux Centre de recherches agronomiques de Gembloux
CRRG Centre régional de ressources génétiques

CTH Centre de Techniques Horticoles de Gembloux
CTPS Comité technique Permanent de la Sélection
CUD Communauté Urbaine de Dunkerque
ENS Espaces naturels sensibles
GQNPC Groupement Qualité Nord-Pas de Calais
IA Insémination artificielle
IFCE Institut français du cheval et de l'équitation
IGP Indication géographique protégés
IVP Indice Vie Productive
MAE PRM Mesure agri-environnementale « protection des races menacées de disparition »
MAE PRV Mesure agri-environnementale « protection des ressources végétales »
MCB Maison du cheval Boulonnais à Samer
OS Organisme de sélection
PDRH Programme de développement rural hexagonal
PDS Plan de sauvegarde des races de chevaux de trait Boulonnais et Trait du Nord
PEP Parcelle d'expérimentation pré professionnelle
PLD Plantons le décor
PLRN Pôle légumes région Nord
PNR CMO Parc Naturel régional des Caps et Marais d'Opale
SE Sang étranger
SHB Syndicat Hippique Boulonnais
STN Syndicat d'élevage Trait du Nord
URF Union Rouge Flamande



contact@enrx.fr
www.enrx.fr
www.plantonsledecor.fr

**espaces
naturels
régionaux**



Centre régional de
ressources génétiques
NORD-PAS DE CALAIS

Chemin de la ferme Lenglet
59650 Villeneuve d'Ascq
tél : +33(0)3 20 67 03 51
crrg@enrx.fr



Parc
régional
de l'Artois



Parc
régional
du Camp et
Marais d'Osle



Parc
régional
Scarpe - Escaut



RÉGION

Nord-Pas de Calais

ENR¹ est soutenu par la Région Nord-Pas de Calais pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.

Nord
le Département

Pas de Calais
Le Département

Directeur de la publication : Emmanuel Cau,
président d'Espaces naturels régionaux
Rédacteur en chef : Jean-Louis Thomas
Coordination : Manu Lequeuche
Iconographie : Olivier Delvaux
Design graphique : Gilles Pottier
Photographies : O. Delvaux, S. Dhote, collectif « Pas bête la fête »,
F. Piedanna, F. Dujardin, R. Boucherie, C. Toth, JB. Rey, G. Levifve, G. Bruneaux,
D. Chochoy, A. Masurel, F. Tessier, A. Meekma, CC Desvres-Samer
Impression : Imprimerie centrale de Lens
Dépôt légal : Espaces naturels régionaux – juin 2015
Imprimé, avec des encres végétales, sur Satimat Green composé de 60% de
fibres recyclées et 40% issues de forêts certifiées FSC.